

La Terre

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

VOL. XXVII — No 41

MONTREAL, MERCREDI LE 4 JANVIER 1956

ORGANE DE L'U.C.C.

Une loi de la mise en marché dès la présente session



La nombreuse délégation de l'U.C.C. photographiée lors de la présentation du mémoire annuel au premier ministre de la province et à ses collègues dans la salle du comité exécutif à Québec, le 28 décembre dernier.

L'agriculture demeure le fondement d'une saine économie, affirme M. Duplessis

Malgré les développements industriels extraordinaires que connaît présentement le Québec, l'agriculture doit demeurer le fondement de toute saine économie, a déclaré l'honorable premier ministre de la province à l'imposante délégation de l'U.C.C. venue présenter au Cabinet provincial le point de vue des cultivateurs sur les principaux problèmes qui les préoccupent.

Après avoir fait part du plaisir qu'il éprouvait ainsi que ses collègues, à recevoir malgré de nombreuses occupations, les représentants du monde agricole québécois et formulé ses vœux pour l'année qui débutera bientôt, M. Duplessis a ajouté qu'une des raisons de l'importance qu'il accorde à l'agriculture, c'est qu'elle subit moins violemment que les autres secteurs les contrecoups surtout des crises économiques.

La lecture du mémoire de l'U.C.C. (dont on trouvera le texte intégral dans d'autres pages de ce journal) a été faite par le président général M. J.-B. Lemoine qui a fourni les quelques explications nécessaires. Tous les principaux problèmes actuels de l'agriculture ont été soulevés par le mémoire dont la première partie traite de sujets plutôt d'actualité alors que la seconde repasse toutes les demandes formulées au cours des dernières années auxquelles on n'a pas encore donné suite.

La rencontre a porté principalement sur les problèmes de vente, ainsi qu'y invitait le mémoire en ces termes: "Pour conserver et améliorer le sort des cultivateurs québécois au sein de l'agriculture nord-américaine, il faut une politique agricole souple et dynamique appuyée sur une recherche agricole compétente couvrant tous les secteurs de la vie agricole. Le cultivateur doit vendre pour vivre mais il doit vendre à des conditions qui récompensent la production. L'U.C.C.

crédits consacrés à l'étude des problèmes de la vente."

Puis, on a repassé chacune des recommandations sur les divers problèmes soulevés, pour indiquer ce qui a déjà été accompli et assurer que le gouvernement ferait tout ce qui est possible pour leur donner suite, le premier ministre a tenu à affirmer de nouveau sa foi en l'agriculture, à cause de sa stabilité, de sa permanence et de sa solidité.

Outre l'honorable Maurice-L. Duplessis, assistaient à l'entrevue, les honorables Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, Paul Sauvé, ministre du Bien-Etre Social et de la Jeunesse, Onésime Gagnon, ministre des Finances, Antoine Rivard, ministre des Transports et Communications, Antonio Barrette, ministre du Travail, Antonio Talbot, ministre de la Voirie, Albini Paquette, ministre de la Santé, Wilfrid Labbé et Tancrède Labbé, ministres d'Etat.

La délégation de l'U.C.C. était composée de MM. J.-B. Lemoine, président général, L. Sorel et J. Montour, vice-présidents, P.-E. Bolté, p.s.s., aumônier général, du R.P. E. Lacasse, S.J., aumônier.

(Suite à la page 23)

Faisant suite à une recommandation de la Commission Héon, le gouvernement de la province présentera dès la présente session une législation sur la mise en marché des produits agricoles, a déclaré le premier Ministre, l'honorable Maurice-L. Duplessis, entouré de plusieurs de ses collègues, à la délégation de l'U.C.C. qui s'est rendue à Québec la semaine dernière présenter au cabinet provincial le mémoire annuel de l'association professionnelle des cultivateurs.

Même si certaine opposition persiste, le bien général de la classe agricole nous incite à faire un essai loyal de ce nouveau rouage dans la vente des produits de la ferme, tout en assurant toutes les conditions possibles de succès, a précisé le premier Ministre. L'une de ces conditions est la majorité nécessaire pour la mise en vigueur d'une entente collective ou d'un plan de mise en marché, sur laquelle les autorités gouvernementales et les dirigeants de l'U.C.C. sont tombés facilement d'accord.

Une législation de mise en marché des produits agricoles figure au programme de l'U.C.C. depuis 10 ans et est revenue régulièrement dans les mémoires soumis chaque année au gouvernement provincial. On a souligné qu'après semblable période d'étude et de préparation, les principaux intéressés eux-mêmes soit les cultivateurs, doivent être maintenant en mesure de tirer un rendement satisfaisant d'une telle législation adéquate.

Le projet de loi qui sera sans (Suite à la page 23)

La Coopérative Fédérée recommande la création d'un Office des marchés

Contrairement aux nouvelles auxquelles la presse et la radio ont généralement fait écho, LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC RECOMMANDE LA CREATION D'UN OFFICE DES MARCHES.

Rien ne l'atteste mieux que l'extrait du **MEMOIRE CONJOINT** présenté le 8 juin 1955 AU COMITE D'ENQUETE POUR LA PROTECTION DES AGRICULTEURS ET DES CONSOMMATEURS (Comité Héon) par L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS ET LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC.

Extrait du mémoire conjoint présenté au Comité Héon par l'Union Catholique des Cultivateurs et la Coopérative Fédérée:

PARAGRAPHE 344 — "A diverses reprises, nous avons exprimé notre opinion quant au rôle et à la nécessité d'un office des marchés agricoles. Nous en recommandons l'institution. Nous pouvons assez facilement prévoir que son rôle principal consisterait à compiler les données statistiques relatives à la production et aux disponibilités des produits québécois, à

la capacité et aux particularités des divers débouchés qui s'offrent à nos agriculteurs, aux tendances de la production et de la consommation, à l'information des producteurs, des intermédiaires de toutes sortes et du commerce, à la poursuite d'enquêtes sur les besoins et les exigences des marchés, les préférences des consommateurs, etc. Cet Office pourrait également constituer le lien entre les producteurs, les coopératives et le commerce pour tout ce qui regarde l'amélioration des conditions de mise en marché. Nous pourrions y grouper nos meilleurs spécialistes qui seraient ainsi en mesure de remplir pleinement leur rôle. L'office pourrait aussi exercer avec avantage d'autres fonctions. Qu'il nous suffise d'insister sur l'importance d'une telle institution et sur l'urgent besoin qu'en ressent l'agriculture québécoise."

Extrait des recommandations

"Qu'un Office des Marchés soit créé pour les fins et raisons mentionnées au paragraphe 344."

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

L'opinion de M. Duplessis

Sur le prix du bois de pulpe payé aux cultivateurs et colons

"Vous avez raison d'affirmer que le prix payé pour le bois de pulpe et de papier vendu par le cultivateur et le colon ne correspond pas à ce qu'il en coûte pour le bois d'autre provenance" a affirmé l'honorable M. Duplessis, en d'un prix minimum de \$20 la corde contenue dans le mémoire de l'U.C.C.

Cependant, a-t-il ajouté, il semble bien que c'est l'intermédiaire qui bénéficie du gros de la marge. Comment l'empêcher? Il s'agit de découvrir les meilleurs moyens de remédier à la situation.

Cette question n'a été qu'effleurée lors de la récente rencontre du cabinet provincial, car l'U.C.C. a fait savoir qu'elle présenterait bientôt un mémoire spécial sur le sujet à l'honorable Johnny Bourque, ministre des terres et forêts.



Billet de l'Aumônier

A propos de la fête de la Sainte-Famille

Dimanche prochain, fête de la Sainte-Famille. Le culte de la Sainte-Famille est en grand honneur au Canada, depuis nombre d'années. Notre peuple est reconnu dans le monde entier pour ses belles traditions familiales.

Toutefois, l'industrialisation progressive de notre province, son urbanisation croissante, les facilités accrues de transport, les techniques modernes de diffusion — presse, radio, cinéma, télévision — les idées nouvelles tendent à faire éclater les anciens cadres de la famille canadienne-française. Dans tous les milieux, on sent l'inquiétude, l'angoisse: "Que va-t-il arriver?"

J'éprouve beaucoup de sympathie pour vous, cultivateurs. Le monde moderne vous bouscule. On vous presse de vous adapter trop rapidement. De nouveaux procédés de culture! Des méthodes nouvelles pour la vente des produits! Les enfants ne s'élèvent pas comme avant! Il semble y avoir une rupture entre les deux générations, au moins une grande incompréhension. Tout tourne avec une vitesse vertigineuse comme le lait dans le centrifuge.

Tout tourne... Mais la tête ne doit pas tourner. Il faut s'arrêter pour réfléchir, voir clairement ce qui se passe, changer au plus tôt ce qui ne convient plus, s'adapter tout en conservant les valeurs essentielles. Examinons brièvement, si vous le voulez bien, un des problèmes concernant l'éducation des enfants: la conciliation entre l'autorité des parents et la liberté des enfants.

Autrefois surtout, certaines familles se montraient autoritaires: les rapports entre parents et enfants étaient empreints d'une certaine rigidité. Le plus grand défaut, aujourd'hui, c'est l'abdication de l'autorité, la négligence de plusieurs parents, le "laisser-aller", le "laisser-faire", selon les fantaisies de l'enfant.

La contrainte s'impose parce que le péché originel a blessé la nature humaine. Une contrainte, non pas un barrage mais une

digue qui canalise les forces bouillonnantes de l'enfant. Il faut habituer celui-ci à la maîtrise de lui-même, à l'obéissance, à l'esprit de sacrifice. L'éducation exige l'effort, la lutte contre certaines tendances parce que la liberté doit se conquérir.

Au début de la vie de l'enfant, cherchons à lui faire prendre des bonnes habitudes, en orientant ses instincts vers des objets conformes à son vrai bien. Utilisons l'instinct social de l'enfant, le besoin d'être approuvé par son entourage: "Cela se fait — cela ne se fait pas".

Le plus tôt possible, accompagnons ce dressage des instincts d'une autre action éducative plus profonde, à savoir la conscience et la liberté. Donnons à l'enfant des motifs personnels d'agir des motifs qu'il reconnaît conformes à son bien, et qu'il accueille personnellement.

Suggérons à l'enfant, dès le début, l'amour comme raison d'agir. Conservons un contact d'amour avec nos enfants. Mettons dans leur âme l'amour d'une grande cause et la volonté de s'y dévouer. Ainsi nous leur présenterons la pureté comme une exaltante conquête, la chasteté comme un amour des réalités plus spirituelles.

Collaborons avec l'enfant pour l'aider à devenir lui-même et l'amener à coopérer avec nous, de bon gré, dans une confiance réciproque. Pour cela, notre enfant doit se sentir aimé, compris, respecté. Ainsi "l'éducation, c'est une libération progressive de l'enfant par l'amour". La Sainte-Famille demeure le modèle de nos familles parce qu'il n'y eut jamais sur terre une plus belle chaîne d'amour.

Paul-Emile BOLTE, p.s.s.

Souhaits et vœux de l'hon. M. Barré

Pour la 12^{ème} année consécutive, le ministre provincial de l'Agriculture, l'hon. Laurent Barré, vient d'offrir ses vœux à tous ses concitoyens, particulièrement à la classe agricole.

Après avoir souhaité à tous la paix du cœur et de l'esprit et la paix dans les familles, dans le pays et entre les nations, M. Barré déclare en partie ce qui suit:

Du point de vue agricole, 1955 aura été, à tout considérer, une année fructueuse. Tant dans le Québec que dans les autres provinces canadiennes, les fermes ont pu produire en abondance les

(Suite à la page 23)



par
WILFRID HEBERT,
b.a., b.s.a.

5... Le Jour de l'An chez Damien

L'année qui vient de s'écouler passait dorénavant au domaine des souvenirs. Le temps, ce mangeur de secondes, insatiable et glouton, continue sa course effrénée sans arrêts et sans obstacles... Rien ne peut l'arrêter... Et ce premier jour de l'année nouvelle, empreint de la marque de l'an passé, arrive en tourbillon, en maître, devant les hommes.

Ceux-ci le questionnent, le harcèlent de supplices... car ils voudraient bien savoir... Cependant, ils ne savent rien... Il faut donc que les hommes s'arment de foi, d'espérance et de charité pour triompher des obstacles... Et l'An nouveau arrive avec l'espoir qu'il sera heureux et prospère, plein de joie et de santé... et surtout plein d'amour.

Selon la coutume établie chez Damien Lafleur, parents se réunissent chez lui en ce jour. Il y avait donc une fête chez Damien. Le sapin décoré, témoin de la grandeur et de la joie de Noël, scintillant de mille feux, marque lui aussi son allégresse à sa façon. Au bas, une crèche toute simple renferme un trésor plus précieux que l'univers, exemple d'humilité et d'amour. Et tout en haut une étoile brille, éclatante, invitant tous les hommes de la terre à regarder de plus près cette merveille...

En cette fin de journée, Damien et Aglaée, assis tous deux au coin du feu, repassaient maintenant leurs souvenirs des dernières heures passées. Tout en fumant sa pipe, Damien se revoyait au matin à la bénédiction familiale. Tous étaient là à ses pieds: Anthime, Cécile, Pauline, François, Jacques, Pierre, Gisèle... et Aglaée, son épouse dévouée et aimante qui partage avec lui et les hauts et les bas de la vie de chaque jour et l'encourage dans toutes ses améliorations.

En un coup d'oeil, il les revoyait chacun d'entre eux durant l'année. En son fort intérieur, il voulait leur demander de lui pardonner ses moments d'impatience, ses sautes d'humeur et son incompréhension peut-être. Ah! il se voyait en cet instant avec tous ses défauts. Quand même, il le leur demandait dans un regard suppliant car il avait pris la résolution pour cette année de faire son possible pour être meilleur... Grandi par cet examen de conscience, Damien s'était levé devant toute sa famille et avec majesté, lui, le chef, le roi de son petit pays, conscient de cette responsabilité, les mains levées, il fit descendre sur elle la bénédiction solennelle du début de cette année.

Emu, Damien espérait maintenant que les jours qui viendront seront heureux, parce que chacun fera sa petite part pour les

rendre heureux... C'est à tout cela que Damien songeait au coin du feu en fumant sa pipe.

Aglaée de son côté pensait au bonheur de son vieux et au sien. Elle revoyait tous ses enfants autour de la table au souper de famille: Anthime et sa blonde Adèle Picard, la fille de Roméo Picard du deuxième rang; puis Cécile, l'institutrice, avec son ami Frédéric Grenier; et Pauline accompagnée de Julien Letourneau et aussi François avec Elise Boisseau, la fille d'Ulysse. Il y avait aussi Jacques qui commence son cours classique et Pierre et Gisèle. Tout le monde y était... même le cousin Ephrem et sa femme... Bref, une vraie fête de famille... et Aglaée songeait à tout cela et se sentait très heureuse...

Tard dans la soirée, les enfants et Aglaée étant au sommeil, Damien se berçait encore au coin du feu... Il pensait à demain et il tâchait de prévoir. Gouverner c'est prévoir, dit-on. Sa pensée se portait vers ses champs. Combien il les voulait beaux et féconds! Combien il entrevoyait déjà une récolte abondante, des pâturages luxuriants et pleins de promesses! Il apercevait ses vaches broutant une herbe tendre, augmentant ainsi sa production laitière avec profit... Et il suivait une à une ses vaches au pâturage, à la traite avec une abondance de lait dans les chaudières... Et du coup, Damien avait touché le premier point auquel il donnerait une attention particulière: les pâturages. En les améliorant, tout en réduisant la superficie, il était certain qu'il y aurait là une réelle économie. Mais par où commencer, se demandait-il? Que ce serait commode d'avoir mon pacage près des bâtiments! Plus besoin de courir au loin matin et soir pour aller chercher les vaches.

"Je pourrais mieux les surveiller, se demandait Damien".

C'est bien là qu'il fera son pâturage dorénavant. Damien donc se dit: "Demain, je vais étudier ce problème avec Anthime et François".

Pendant plus d'une heure, Damien repassa tous les coins de sa terre. A chacun il se demandait comment l'améliorer, comment en tirer le maximum de revenus avec le minimum de dépenses.

Toujours il revenait à la question des pâturages. Il savait que le succès de l'élevage du bétail et de l'industrie laitière dépendait de la production en quantité suffisante et de l'emploi des plantes fourragères. L'un des aspects les plus importants d'un pâturage productif, c'est qu'il représente la source la plus importante d'aliments très nutritifs pour le bétail. Il savait que l'herbe verte et fraîche du pâturage constitue une ration à peu près

parfaite, et en outre c'est un aliment économique puisque le meilleur marché produit sur la ferme.

Alors Damien vit tout un programme de fertilisation et d'entretien de ses pâturages.

Quelle belle résolution, Damien venait de prendre pour 1956! Tout un programme agricole... c'était ses prévisions à lui pour toute l'année durant... Et ce fut pour lui une journée pleine de joie, d'émotions, et de résolutions pratiques... Et tout en haut l'étoile brillait, éclatante, invitant tout les hommes de la terre à regarder cette merveille...

**POUR QUALITÉ
DOUCEUR
VALEUR**

**ZIG-
ZAG**

**LE TABAC
à
CIGARETTES
au
Goût Populaire**

La Terre
DE CHEZ NOUS

Propriété de l'U.C.C.
Fondée en 1929.



DIRECTEUR: Paul
H. Lavoie, b.s.a.

Publiée le mercredi de
chaque semaine



Membre de l'Audit
Bureau of Circulation.
— Imprimée à
l'Imprimerie Populaire
Ltee, Montréal.

"Le seul hebdomadaire
agricole français
d'Amérique".

LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, avenue Viger, Montréal
Tél.: UNiversité 6-8936

AUTORISE COMME ENVOI POSTAL
DE DEUXIÈME CLASSE, MINISTÈRE DES POSTES, OTTAWA.

PRODUCTEURS DE SUCRE

Attention!

Nous pouvons vous
livrer

dès maintenant

le fameux

chalumeau

"L'HOIR"

Chalumeau aux multiples avantages
dont voici les principaux: —

- 1 — Alliage léger qui ne rouille pas.
- 2 — Parfaitement circulaire, s'ajuste facilement dans l'entaille.
- 3 — Possède deux points d'appui qui assurent sa solidité dans la plaque.
- 4 — Permet d'obtenir plus d'eau qu'avec les anciens (suffisamment pour payer le coût d'achat des la première saison).
- 5 — Donne un produit de première qualité.
- 6 — N'oxyde pas l'entaille de sorte que celle-ci guérit très rapidement.

Demandez les mèches à entailler spéciales pour le chalumeau L'HOIR.

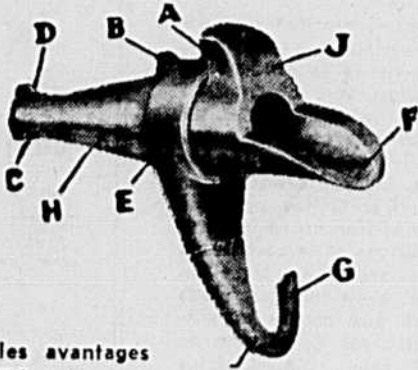
COMMANDEZ MAINTENANT

Demandez notre brochure sur articles de sucrerie.

L'HOIR INC.

B. P. 190

LEVIS, QUE.



Editorial

La Terre

Que nous réserve 1956?

L'année 1955 est déjà du domaine de l'histoire. Une autre commence avec son cortège d'espoirs mêlés d'incertitudes.

Les fêtes de Noël et du Jour de l'An, fêtes à la fois religieuses et joyeuses, sont passées. Tout le monde, surtout les jeunes, s'est amusé une fois "les devoirs religieux accomplis". L'homme d'âge mûr, pour sa part, ne peut s'empêcher de se rappeler les événements de l'année qui vient de finir et de scruter l'horizon. Peut-être découvrira-t-il ce que 1956 nous réserve.

Malgré tout, l'année 1955 n'aura pas été trop dure pour les cultivateurs. Nous sommes entrés en 1955 avec le souvenir de l'année 1954 qui, du point de vue température et récolte manquée, avait semblé désastreuse pour l'agriculture.

L'année 1956 arrive avec un horizon économique chargé de nuages : surplus de produits agricoles dans presque tous les genres de production, crainte d'une baisse du prix du beurre et, par ricochet, des autres produits laitiers, etc.

Ce qui est remarquable toutefois c'est de voir combien devant le danger nous nous sommes serrés les coudes et avons travaillé pour sauvegarder des positions déjà très précaires. Deux faits dignes de mention ont marqué 1955 : la marche des dirigeants de l'U.C.C. sur Ottawa et le nombre record de membres de l'U.C.C. recrutés au cours de l'année qui vient de s'achever. Nous avons, somme toute, traversé la dernière année sans trop de dégâts.

A l'aurore de 1956, le baromètre indique du temps couvert et un ciel menaçant. Plusieurs problèmes restent sans solution. L'agriculture du Québec subit une période de rajustement comme jamais peut-être auparavant dans son histoire. Il ne s'agit pas encore d'une crise au sens qu'on lui donne généralement. C'est plutôt une réadaptation profonde à une situation nouvelle. Ce n'est d'ailleurs ni le temps ni le lieu d'en faire l'analyse.

Il y a une chose cependant qu'il ne faut pas oublier. Nous sommes les propriétaires de notre sol. Nombre d'agriculteurs dans bien des pays ne manqueraient pas d'envier notre sort et de souhaiter jouir des mêmes avantages. Nous avons le meilleur mode de tenure au monde, et c'est notre agriculture familiale. C'est sur cette base solide que nous pouvons nous appuyer pour réaliser l'adaptation que notre époque nous impose.

Mais il ne fait aucun doute qu'il faudra plus de compétence personnelle au cultivateur québécois dans l'avenir s'il veut réussir. Il fera face à de gros problèmes d'administration de la ferme. Il devra apprendre à s'unir aux autres cultivateurs et réaliser que sa profession doit être solidement organisée. Le temps de l'isolement est définitivement révolu.

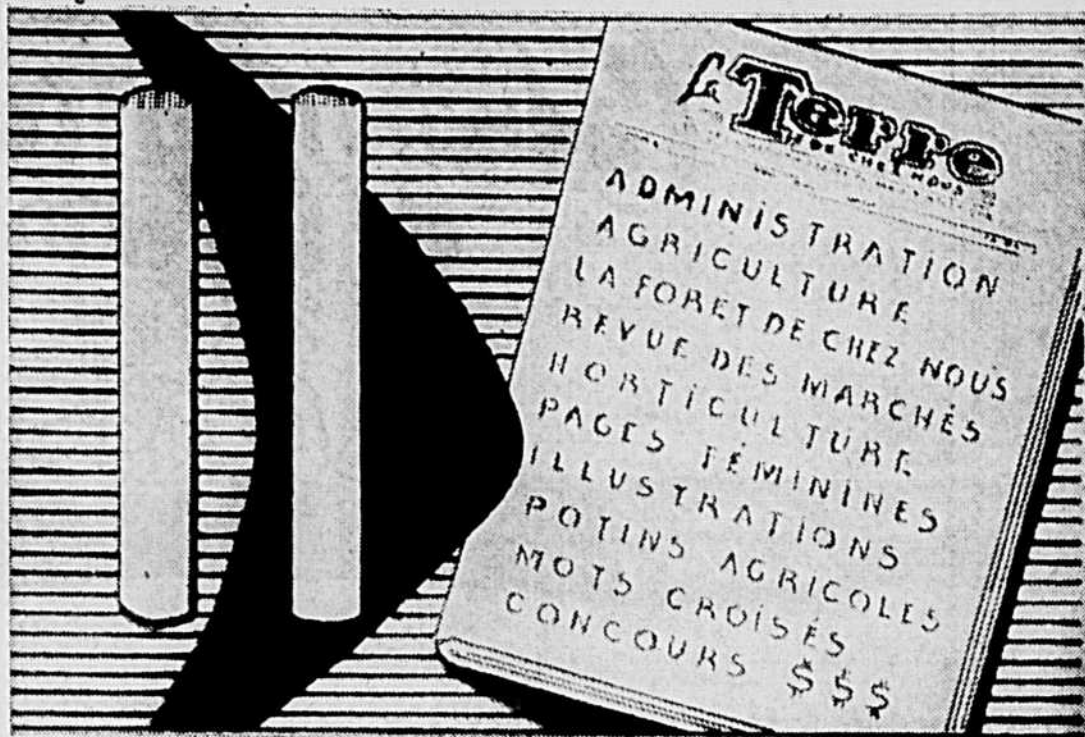
Il n'existe pas le moindre doute là-dessus : l'agriculteur de demain devra être mieux organisé sur le plan professionnel, ou bien il périra. Le cultivateur de demain devra appuyer davantage son association professionnelle. Il devra aussi non seulement appartenir à l'U.C.C., mais accepter la discipline qu'impose le travail de groupe.

Que le cultivateur du Québec comprenne mieux ces impératifs catégoriques et déjà on voit poindre une éclaircie à l'horizon de 1956.

Je ne doute pas que l'on réalise de plus en plus l'ampleur des problèmes qui réclament notre attention. A l'aurore de cette nouvelle année, je souhaite qu'un plus grand nombre de cultivateurs prennent la bonne résolution d'accepter leurs responsabilités professionnelles.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour souhaiter à tous les cultivateurs de la province ainsi qu'à leurs familles une bonne, heureuse et sainte année.

Le président général,
Jean-Baptiste LEMOINE



La meilleure attitude

Tel que dit en d'autres colonnes, la direction générale de l'Union a rencontré le conseil des ministres de Québec au cours de la semaine dernière. Le mémoire annuel formulait une fois de plus la demande de l'Union relative aux ententes collectives de vente et à l'organisation inter-professionnelle de la mise en marché. Après avoir passé en revue les autres demandes exprimées dans notre mémoire, le premier ministre s'est arrêté à la demande principale citée plus haut et, après avoir souligné les difficultés qui ne manqueront pas de surgir dans l'application de cette politique, a annoncé officiellement à la délégation de l'Union qu'une loi accordant cette demande serait présentée au cours de la deuxième partie de la présente session. Signalons, en passant, que le principal point que le premier ministre a discuté avec le président général se rapporte à la majorité nécessaire pour la mise en vigueur d'une entente collective ou d'un plan de mise en marché.

Les journaux ont rapporté de toutes les façons possibles l'entrevue entre le conseil des ministres et la délégation de notre mouvement. En pratique, l'entrevue a été cordiale et la discussion a pris une tournure positive dès les débuts. Surtout, il ne semble y avoir qu'un sens à donner aux paroles du premier ministre d'après tous ceux qui ont assisté à l'entrevue. Nous l'avons indiqué plus haut. Cependant, peut-être nous trompons-nous? Alors, attendons dans le calme et la sérénité. Ne préjugeons pas! Bridons notre optimisme. Voilà, d'après nous, la meilleure attitude. D'ici deux mois, trois mois au plus tard, nous serons définitivement fixés et, alors, nous jugerons. Et nous jugerons en toute objectivité, le texte même de la loi devant nos yeux.

Nous lançons un appel particulier à nos syndicats spécialisés organisés en vue de l'application d'une telle politique. Le moment n'est pas à la précipitation et à l'irréflexion. La responsabilité des chefs de groupes organisés est trop grande pour qu'ils aient le droit de se laisser aller à une spéculation sur les intentions du législateur qui ne pourrait que contribuer à mêler davantage des cartes qui tombent parfois entre les mains de joueurs dont les intérêts sont différents des nôtres. Donc, attendons patiemment et calmement!

L. P. POULIN.

Un marché à notre portée

Le Québec achète chaque année, pour les besoins de la consommation, environ 100 millions de douzaines d'oeufs et 135 millions de livres de volailles de toutes sortes. Nous produisons approximativement 80 millions de douzaines d'oeufs et 70 millions de livres de volailles. Il y a donc un décalage de 40 millions de douzaines d'oeufs et 65 millions de livres de volailles entre la production et les besoins du marché. Où prend-on les produits nécessaires pour combler cet écart? Nous les importons surtout de l'Ontario et des Etats-Unis.

Ces précisions sont fournies par M. J.-B. Roy dans le supplément sur l'agriculture publié cette semaine à l'intérieur du journal. Dans un cas comme dans l'autre, nous produisons guère plus de la moitié de ce qu'il nous faut en produits avicoles pour la consommation domestique. On constate d'autre part que le total des revenus provenant de la basse-cour dépasse les \$56 millions (en 1954). Les oeufs ont rapporté aux aviculteurs plus de \$25 millions et les volailles plus de \$28 millions. C'est beaucoup plus que ce que nous rapportent ensemble le verger, l'arboriculture et la betterave à sucre.

Que conclure de ce bref aperçu statistique? Qu'il y aurait sans aucun doute profit à étudier davantage les possibilités de ce marché qui est à notre portée pour voir s'il n'y aurait pas lieu d'ajuster notre production en conséquence. A l'heure où les excédents de produits agricoles s'accumulent et posent de graves problèmes d'écoulement et de vente, il serait sage à notre avis de ne pas mettre tous nos oeufs dans le même panier. Sans chambarder notre production de base traditionnelle, qui est et restera pour longtemps encore l'industrie laitière, on pourrait, sans inconvénient semble-t-il, di-



C'est dans le temps du jour de l'an...

Tandis que les accords de cette chanson remplissent encore nos oreilles et que des relents de tourtière nous ouvrent constamment la bouche pour soulager un estomac fatigué, il n'est peut-être pas trop tard pour formuler nos souhaits du nouvel an à certaines personnalités marquantes et organismes de chez-nous.

Tout comme les petits qui ont effacé au fur et à mesure les baisers des "mémères" des "pépères" et des ma tante, passons donc notre manche de chemise sur le coin du bec et allions-y avec la sincérité et le sérieux coutumiers à cette colonne.

A M. St-Laurent, notre premier ministre, nous souhaitons une longue vie pour que les Canadiens français du Québec puissent continuer de se consoler de leurs misères nationales en songeant qu'il est un "canayen" comme eux.

A notre Maurice provincial, nous souhaitons qu'une bonne épouse vienne adoucir les infirmités d'une vieillesse encore lointaine. Peut-être se montrera-t-il alors encore plus "libéral"... envers les habitants de sa province.

A Jean Drapeau, le courage de continuer sa campagne d'assainissement et quand il aura fini de fermer et boucher tous les trous de Montréal, puisse-t-il se tourner vers ceux de nos "belles campagnes".

A l'envoyé de l'Ange Gardien de Rouville, nous lui souhaitons "ses conseils et avis saisonniers" doublés d'une chance aux habitants de se débarrasser de plus en plus souvent.

A la Coopérative Fédérée, nous offrons nos vœux de succès grandissant tout en espérant que continuera entre nous ce bon régime d'entente...

A l'U.C.C., des membres qui incitent les dirigeants à triompher avec sérénité de tous les obstacles.

A tous et à chacun, une bonne et heureuse année avec le paradis pour la fin de vos jours.

G. H. L.

versifier davantage notre production et profiter au maximum du marché domestique. A condition, bien entendu, qu'on procède sans emballement et qu'on agisse avec toute la prudence voulue en prenant l'avis des spécialistes en la matière.

B. BERUBE.



l'administration de la ferme



30^{ans} cours à domicile de l'U.C.C.

Cinquième leçon

Financement de l'exploitation agricole

Par Ernest Mercier, b.s.a., m.s.a., ph., D.,
régisseur de la Ferme de Lennoxville

Le revenu peu élevé que le cultivateur québécois retire de la vente des produits agricoles ne lui permet pas toujours d'établir ses fils, pas même ceux qui désirent cultiver le sol. Il ne peut pas non plus acheter au comptant la machinerie et l'outillage agricole parfois nécessaires à l'augmentation du revenu de la ferme et effectuer les réparations aux bâtiments. Il lui faut souvent emprunter.

Avant 1929, les cultivateurs désireux d'emprunter de l'argent devaient avoir recours aux diverses sociétés financières ou aux individus. Le taux courant était alors de 6 à 12%. Aujourd'hui, tel n'est pas le cas. Le cultivateur sérieux a à sa disposition des organismes de crédit à long terme, à moyen terme et à court terme qui se complètent et desquels il peut obtenir à taux raisonnable l'argent nécessaire au financement de son exploitation agricole.

Etant donné la tendance actuelle de l'agriculture à la spécialisation et la mécanisation — la transformation nécessite beaucoup de capitaux — il est à propos de traiter du financement de l'entreprise agricole dans la première partie des cours à domicile. Nous examinerons les trois sortes de crédit à la disposition des cultivateurs : crédit à long terme, à moyen terme et à court terme.

Crédit à long terme

La Commission du Prêt agricole canadien et l'Office du Crédit agricole du Québec sont les deux organismes de crédit à long terme dont les cultivateurs peuvent emprunter un montant assez élevé et effectuer le remboursement sur une longue période.

PRET agricole fédéral. Lors de la Session annuelle de 1927, le Parlement canadien vota la loi du Prêt Agricole Canadien. Elle avait pour objet l'amélioration de la situation économique de l'agriculteur canadien. Le taux d'intérêt raisonnable sur les prêts faits aux cultivateurs devait les encourager à développer leurs exploitations agricoles dans le but d'en augmenter le revenu et favoriser l'établissement des jeunes cultivateurs sur des terres.

Voici les principales caractéristiques du Prêt Agricole Canadien. L'organisme se finance par lui-même, c'est-à-dire sans aucun octroi. Il prête pour une période maximum de 25 ans à un taux d'intérêt raisonnable (présentement 5%). Le maximum des prêts sur une ferme est de \$12,000.00, soit \$10,000.00 en première hypothèque et \$2,000.00 en deuxième hypothèque. Le prêt ne dépasse jamais 65% de la valeur de la terre nue estimée par le commissaire. Le remboursement annuel est de \$72.50 du mille comprenant intérêt et principal. La Commission considère des réajustements de prêts au fur et à mesure que la ferme se développe et prête en deuxième hypothèque lorsqu'elle possède déjà la première hypothèque sur une ferme.

Le cultivateur désireux de se prévaloir de ce prêt doit vivre de sa profession, emprunter au taux d'intérêt fixé par la Commission, rembourser par versements annuels ou semi-annuels, égaux et consécutifs ou par anticipation en n'importe quel temps après le déboursé du prêt.

De 1929 au 31 mars 1954, la Commission a prêté dans les dix provinces \$91,548,192.00. Le montant en force était à la fin de cette période de \$35,074,819.00, ce qui indique que plusieurs emprunteurs ont remboursé par anticipation.

PRET agricole provincial. En 1937, le gouvernement de la province de Québec créa l'Office du Crédit Agricole du Québec dans le but d'améliorer le sort économique des cultivateurs de la province et de les aider à établir leurs fils.

L'Office du Crédit Agricole du Québec diffère passablement du Prêt Agricole Canadien. C'est un service gouvernemental dont les dépenses sont défrayées par l'Etat. Il prête au taux de 2½%. Le maximum d'un prêt pouvant être consenti par l'Office est de \$8,000.00, d'après le dernier amendement adopté au cours de la session actuelle. Le remboursement s'effectue pendant une période de 39½ ans au taux de \$10.00 du mille comprenant intérêt et principal ou par anticipation si le cultivateur le désire. Le montant de l'emprunt est basé sur la valeur de la garantie. Le prêt est limité à 75% de la valeur de la terre nue. Il y a possibilité de transférer le prêt au nouveau propriétaire dans le cas de vente et dans certains cas il peut y avoir réajustement de prêt.

Au 31 décembre 1954, l'Office du Crédit agricole du Québec avait consenti 43,680 prêts pour un montant global de \$114,147,570.00. De ce nombre de prêts, 18,445 ont servi à l'établissement de cultivateurs sur des fermes.

Les pertes très minimes subies par le Prêt agricole canadien et l'Office du Crédit agricole du Québec, les montants substantiels remboursés par anticipation et le nombre des prêts consentis sont une preuve de la bonne honnêteté des cultivateurs et de la nécessité de ces organismes de crédit à long terme pour les habitants.

Crédit à moyen terme

En mars 1945, le Gouvernement fédéral amendait la loi sur les banques en vue de fournir aux cultivateurs un crédit à moyen terme. La nouvelle loi autorisait les banques à charte à consentir des prêts aux cultivateurs pour une valeur de \$250,000,000.00 au cours des trois premières années avec une garantie de 10% contre les pertes.

Les prêts maxima consentis sont de \$4,000.00 et le taux d'intérêt est de 5%. Les remboursements sont répartis sur une période allant de 1½ an à 7 ans.

Cette loi a pour but l'amélioration des fermes soit par l'achat de machinerie, d'outillage agricole et de bétail ou l'exécution de travaux fonciers destinés à l'augmentation de la production. De plus, elle vise à améliorer les conditions de vie sur les fermes, soit par l'installation d'appareils

électriques, de système d'approvisionnement d'eau, réparations aux bâtisses, etc.

Le prêt nécessite d'abord une garantie qui peut être soit la machine ou l'instrument acheté et même une hypothèque sur la ferme lorsque le prêt est assez élevé. De plus, l'emprunteur doit payer une certaine partie du coût de l'amélioration effectuée ou de la machine ou de l'instrument acquis. Enfin, il doit produire les factures relatives aux dépenses encourues. Toute succursale de banque à charte peut fournir des renseignements additionnels.

De 1945 à 1953, les banques à charte du pays ont consenti 416,000 prêts formant une somme de 451 millions et demi de dollars, dont plus de 409 millions ont été utilisés pour achat de machinerie et outillage agricoles. Elles sont unanimes à reconnaître l'honnêteté des cultivateurs et leur bonne volonté.

Crédit à court terme

Le cultivateur peut obtenir des banques, des caisses populaires et de quelques entreprises agricoles des prêts pour défrayer le coût de certains ingrédients, tels que engrais chimiques, insecticides, engrais alimentaires, etc., nécessaires aux productions agricoles. Dans la majorité des cas, le taux d'intérêt est un peu plus élevé, soit 6% environ. Le montant des prêts est plutôt limité et les modes de remboursement variés. C'est ce qu'on appelle le crédit à court terme.

Depuis quelque temps, certaines caisses populaires et une banque à charte offrent ce qu'on appelle l'assurance-vie sur les prêts. Voici ce à quoi elle se résume. Tout emprunteur désirent bénéficier de l'assurance-vie peut, moyennant une somme très minime, moins de 1%, obtenir l'annulation de son emprunt en cas de décès. Si l'emprunteur dont les paiements sont en bonne et due forme décède, la succession n'est pas tenue de rembourser le montant dû à l'organisme de crédit.

Résumé et conclusion

L'Etat a mis à la disposition des cultivateurs, au cours des vingt-cinq dernières années, des systèmes de crédit à long terme et à moyen terme dans le but d'améliorer la situation économique de l'agriculteur, de l'aider à établir ses fils sur la terre et de développer son exploitation agricole et ses moyens de production.

Le Prêt agricole canadien et l'Office du Crédit agricole du Québec sont deux organismes de prêt à long terme. La banque à charte peut satisfaire aux besoins du cultivateur en ce qui a trait au crédit à moyen terme. Quant au crédit à court terme, les caisses populaires, les banques et autres organismes de crédit sont en mesure d'y pourvoir.

Le cultivateur sérieux, dont les chances de réussite comme exploitant de ferme sont bonnes, peut se procurer de l'Etat, des banques, des caisses populaires et autres organismes de crédit, à un taux d'intérêt raisonnable, les capitaux nécessaires au financement de son exploitation agricole.

Questionnaire

1. Quels sont les deux organismes de crédit à long terme que le cultivateur a à sa disposition ?
2. Etablissez la comparaison entre le Prêt Agricole Canadien et l'Office du Crédit Agricole du Québec en ce qui a trait :
 - a) maximum des prêts
 - b) limite des prêts
 - c) taux d'intérêt
 - d) durée du remboursement
 - e) remboursement annuel par mille
3. Quels sont les organismes de crédit à moyen terme au Canada ?
4. Dans le cas du crédit à moyen terme, indiquez le montant maximum consenti, le taux d'intérêt et la période de remboursement ?
5. A quoi servent surtout les prêts consentis par les banques à charte ?
6. Enumérez les principaux organismes de crédit à court terme ?
7. Qu'est-ce que l'assurance-vie sur les prêts offerte par les caisses populaires ?

NOTE : Le lecteur désireux d'obtenir plus de renseignements au sujet des prêts agricoles peut s'adresser au Prêt agricole canadien, Succursale de Québec, C.P. 280, Haute-Ville, Québec; ou à l'Office du Crédit agricole du Québec, Hôtel du Gouvernement, Québec.



Un peu de tout...

avec Gilbert Mireault, b.s.a.

(Résumés ou extraits de publications des ministères de l'Agriculture ou de certaines institutions agricoles.)

Industrie laitière

De 1949 à 1954, la production de lait liquide, de crème glacée et de lait évaporé a augmenté au même rythme que la population. La production de fromage cheddar a baissé depuis 1949 et la tendance est la même pour cette année. La production accrue de beurre durant les quatre années a absorbé un milliard et quart de livres de plus ou 80 p.c. de la hausse en production laitière. Par ailleurs la sécheresse et le détournement du lait vers d'autres débouchés ont réduit la production de beurre des sept premiers mois d'environ 3 millions de livres, ou de 2 p.c. par rapport à celle de la même période, l'an dernier.

A la fipa...

Des représentants de plus de 20 pays ont approuvé récemment une déclaration de politique générale disant notamment: "Les interventions gouvernementales dans le commerce extérieur des produits agricoles deviennent de plus en plus importantes: monopoles d'ex-

portation, subventions aux exportations, prix réduits d'exportation, fonds de compensation, etc. Cette action des gouvernements en vue d'obtenir une part plus importante du marché total dont le développement est lent, sinon nul, ne peut que conduire à de graves frictions internationales. Il est indispensable, par une coopération intergouvernementale, à la fois dans les domaines politique et économique, de trouver le moyen de mettre un certain ordre dans le chaos menaçant."

Isolation des ventilateurs dans les étables

L'isolation est le facteur le plus important à considérer dans la ventilation de la vacherie. Les murs de l'étable doivent être isolés afin de la tenir chaude et prévenir ainsi la condensation de l'humidité à l'intérieur du bâtiment. De plus, les cheminées d'échappement doivent être très bien isolées pour donner satisfaction. Dans une étable bien isolée, l'air vicié et humide chaud; il restera chaud et s'échappera par l'ouverture du haut si la cheminée d'échappement est elle aussi bien isolée. Sinon, l'air se rafraîchit à l'intérieur du conduit et tend à causer un courant d'air vers le bas.

Le point à retenir est que l'isolation décide de la ventilation.

Bovins vs parasites externes

Les éleveurs désireux d'obtenir de leurs bovins d'hivernement un rendement maximum, en lait ou en viande, doivent les protéger contre les parasites externes et particulièrement contre les poux. Règle générale, il faut traiter tous les bovins, même ceux qu'on débarrasse de leur fourrure par la fonte. Plus les étables sont insalubres et mal ventilées, plus il y a risques d'infestation par les parasites. Ordinairement ce sont les plus exposés à souffrir des poux en hiver. Les principales méthodes de traitement sont: baignade, arrosage, lavage et saupoudrage. Le choix d'une méthode dépend des bovins à traiter, de l'insecticide choisi et des conditions de milieu. Un seul traitement suffit, mais il y a lieu de répéter après deux ou trois semaines si les conditions l'exigent.

Jus de tomate et vitamine C

Le jus de tomate est l'apéritif favori des Canadiens. Du point de vue nutritif, il constitue une source relativement économique de vitamine C. Cette vitamine hydrosoluble ne s'emmagine pas dans l'organisme humain et doit être absorbée tous les jours dans les fruits et légumes frais. En hiver, le jus de tomate en boîte joue un rôle important en assurant la provision nécessaire de vitamine C. En plus, le jus de tomate contient aussi la vitamine A à un dosage huit fois plus grand que le jus d'orange. Un verre renferme à peu près la moitié de la quantité recommandée pour chaque jour, en vitamine A, et répond aux besoins quotidiens en vitamine C.

Congrès annuel des producteurs de lait

A St-Jean, N.-B., les 17, 18 et 19 janvier prochain

M. J.-B. Lemoine, président général de l'U.C.C., prendra part au congrès annuel de la Fédération canadienne des Producteurs de lait qui aura lieu à St-Jean, N.-B., les 17, 18 et 19 janvier prochain. Le congrès se tiendra sous la présidence de M. Gilbert MacMillan, président de la Fédération. On sait que M. Lemoine est l'un des administrateurs de la Fédération.

Les principales questions à l'ordre du jour du congrès seront sans doute l'étude des problèmes des prix et de la mise en marché des produits laitiers ainsi que des surplus et de la question de la publicité en faveur des produits laitiers. En plus de MM. MacMillan et Lemoine, les organismes de la province de Québec auront des délégués, notamment M. H.-C. Bois, de la Coopérative Fédérée, S. Panneton, de la Fédération provinciale des groupements de producteurs de lait, et John-K. Dickson, des "Montréal Milk Producers", administrateurs de la Fédération canadienne.

Journées d'étude provinciales

Les 10, 11 et 12 janvier à Drummondville

Les journées d'étude provinciales que les dirigeants de l'U.C.C. tiennent habituellement au début de chaque année auront lieu les 10, 11 et 12 janvier à la Maison de Retraites fermées Reine des Coeurs, près de Drummondville.

Outre la discussion de sujets d'actualité, les participants à ces journées d'étude entendront mardi, le 10 janvier, un exposé de la situation de l'agriculture à l'heure actuelle par le président général, M. J.-B. Lemoine. Le même jour, à 2 h. p.m., l'aumônier général entretiendra ses auditeurs de la doctrine sociale de l'Eglise et de l'organisation syndicale.

Les séances du lendemain seront consacrées à une étude de M. Lemoine sur l'évolution de l'agriculture, au problème forestier et à l'établissement rural. M. Maurice Tremblay, secrétaire de la Société canadienne d'Etablissement rural, traitera ce dernier sujet. Enfin, M. Claude Ryan, président de la Société d'Education des Adultes, sera au programme jeudi avant-midi le 12 janvier. Il traitera des méthodes modernes en éducation populaire.

Ces divers exposés serviront à alimenter la discussion.

Elections chez les éleveurs de Holstein

L'élection annuelle des directeurs de l'Association Holstein-Friesian du Canada pour Québec, a eu pour résultat de réélire Stanislas Panneton, Trois-Rivières, Qué., Thomas Cleland, La Tuque, Qué., et H. L. Guilbert, Verchères, Qué. L'élection a eu lieu par scrutin postal. M. Panneton est donc quatrième vice-président de l'Association.

Avis aux détenteurs de polices d'assurance incendie

A compter du 1er janvier 1956, la Société n'émettra plus de reçus officiels concernant les cotisations de renouvellement d'assurance-incendie. Un aide-mémoire annexé à l'avis de cotisation servira de preuve de paiement et tiendra lieu de reçu.

La Société mutuelle d'Assurances générales de l'U.C.C.

Maintien du prix de soutien des oeufs

Le gouvernement fédéral annonce qu'il a décidé de maintenir le prix de soutien des oeufs à 38 cents la douzaine, en 1956, pour la catégorie A, aux entrepôts.

Le ministre de l'Agriculture, M. J. G. Gardiner, a annoncé la nouvelle le 31 décembre en donnant l'assurance aux producteurs qu'ils recevraient pour leurs oeufs, en 1956, un prix équivalent ou au-dessus du prix de soutien. Il a ajouté que d'autres détails seront donnés plus tard.

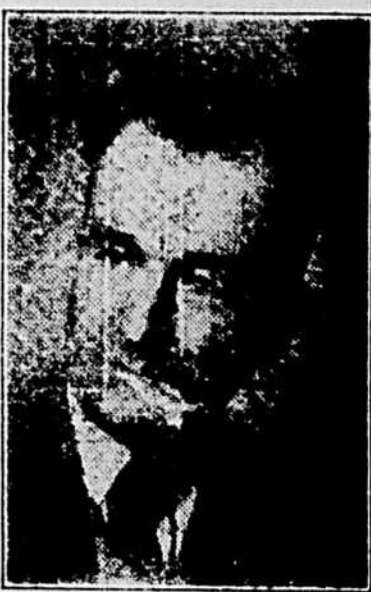
Le gouvernement a déboursé environ \$700,000 pour son programme de soutien du prix des oeufs en 1954. En 1955, le montant dépensé a été de \$50,000.

Agents d'abonnements en séances d'étude

Les agents d'abonnements à "La Terre de Chez Nous" tiennent des journées d'étude au bureau central de l'U.C.C. au moment où ce numéro sort des presses. Les séances commencent ce matin, le 4 janvier, se poursuivront demain et sont dirigées par M. Jules St-Pierre, chef du tirage à "La Terre de Chez Nous".

Le but de cette réunion est, pour les agents eux-mêmes, d'étudier les moyens de perfectionner leurs méthodes de vente et

de permettre à la direction du journal de savoir ce que pense le lecteur du journal avec qui les agents viennent en contact quotidien. "La Terre de Chez Nous" compte huit agents qui recueillent des abonnements dans toutes les régions et même au dehors de la province.



M. GERARD LAROCHELLE, responsable de la vente d'abonnements à "La Terre de Chez Nous" pour les fédérations de Québec et de St-Jean. Nous espérons que M. Larochelle, qui se trouve présentement dans le district de St-Jean recevra un excellent accueil de tous ceux qu'il visitera.

Les vœux de M. Georges Lapalme



Notre devoir est d'ajouter à l'héritage de nos enfants

Parmi nos traditions, il n'en est pas de plus touchante que celle de la bénédiction paternelle. Sans doute, le modernisme — ou ce qu'on appelle le modernisme — a tout changement devait inévitablement amener un progrès — à quelque peu entamé la vie canadienne-française telle que nos ancêtres la voulaient et dont ils se firent les gardiens.

Un peuple, toutefois, ne saurait vivre uniquement de traditions. S'il en était ainsi, aucune famille n'ajouterait à l'héritage de ses enfants et l'idée même d'évolution, de progrès, disparaîtrait dans un immobilisme pernicieux. Notre devoir, à nous pères de famille, est de s'assurer que nos fils seront plus instruits, plus riches et meilleurs que nous. C'est à ce prix que le Canada français grandira et qu'il pourra accomplir la mission que la Providence lui a donnée. Sans renoncer à notre passé, nous devons travailler pour demain et regarder l'avenir. C'est d'ailleurs cette même pensée qu'un éducateur canadien-français exprimait un jour en disant: "Qu'avant d'être les fils de nos pères, nous devons être les pères de nos fils".

Il fut un temps où le petit peuple canadien-français ne pouvait avoir qu'un seul mot d'ordre: survivre. Ceci étant maintenant assuré, nous devons nous tourner vers des tâches plus profitables. Notre principale préoccupation doit être de travailler sans relâche à forger les armes d'une émancipation économique qui n'est dirigée contre personne puisqu'elle a pour objet le bien du peuple. Dois-je préciser qu'un instant de réflexion suffit à démontrer que l'expansion économique du Canada français reste conditionnée à l'importance des moyens dont nous aurons équipés nos fils? Leur éducation, leur instruction, reste la clé de notre progrès et de notre avancement.

En terminant, je voudrais vous rappeler — comme à Noël — que le monde traverse une ère de paix, même s'il est exact que le conflit des doctrines et des idées ne nous permet pas encore de désarmer. Cette paix, comme vous tous, je souhaite ardemment qu'elle devienne moins précaire et qu'un jour elle soit partout fondée sur la justice et la liberté.

A tous: SANTÉ, BONHEUR et PROSPERITÉ!

Georges-Emile Lapalme

SERVICE ET SECURITE

Nos membres qui ont su profiter de notre Service de l'Assurance reçoivent les avantages suivants que l'on trouve difficilement ailleurs:

- 1° Un choix des meilleures compagnies d'assurance;
- 2° Des taux de primes basés sur l'expérience;
- 3° Des contrats rédigés par nos experts suivant des données techniques qui procurent le maximum de protection à l'assuré;
- 4° Un règlement honnête et rapide avec le CONCOURS DE NOS REPRESENTANTS au lendemain d'un incendie.

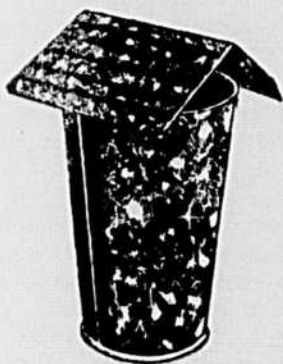
Pour renseignements, consultez nos courtiers.

Coopérative Fédérée de Québec

105 EST, RUE SAINT-PAUL

MONTREAL

SEAUX A SEVE et COUVERCLES



Seaux en tôle galvanisée. Capacité: 1, 1½ et 2 gallons. Fabriquent aussi des couvercles tel qu'illustré, s'adaptant à ces seaux.

Prix fournis sur demande

A. L. Gonneville, Mfg.

Charette, Dépt. T.
Cité St-Maurice, P.Q.

LE PRÉTEUR FOURNIT LE CAPITAL

SHUR-GAIN

ENGRAIS CHIMIQUES

le cultivateur DOIT le faire fructifier en FERTILISANT son sol en vue d'augmenter le rendement de ses récoltes.

CANADA PACKERS LIMITED
DIVISION DES ENGRAIS CHIMIQUES

Mémoire de l'U.C.C. au Cabinet provincial

Honorable Premier Ministre,
Honorables Ministres,

1. Nous sommes heureux de cette opportunité de vous présenter encore une fois l'opinion de nos membres. De telles rencontres entre ceux qui portent la responsabilité de l'administration de l'Etat et les représentants de la profession agricole favorisent la bonne compréhension mutuelle des problèmes des uns et des autres et permettent une action féconde. Aussi, soyez-en remerciés.

2. Il nous fait plaisir de rappeler certains gestes que vous avez posés depuis notre dernière visite et qui répondent à certaines de nos demandes antérieures. Votre décision de porter de \$7,000 à \$8,000 la limite du prêt agricole a été sûrement bien accueillie par les cultivateurs de la province. Cette modification des règlements de l'Office du Crédit agricole ajoute davantage à l'utilité de cette politique en ce sens qu'elle l'adapte mieux à la valeur réelle des fermes québécoises.

3. En mars dernier, votre gouvernement a bien voulu compléter sa législation concernant les succédanés des produits laitiers par un amendement qui déclare que "tout produit alimentaire, sous quelque nom qu'il se désigne qui, par une coloration ou une préparation artificielle, imite la couleur ou l'apparence du beurre" doit être classé comme succédané du beurre et interdit au même titre que la margarine. Nous attendions beaucoup de cette addition à la législation. Dans l'application, elle n'a pas donné les résultats souhaités. Aujourd'hui, la situation est telle qu'elle nous commande de revenir sur le sujet.

4. L'aide substantielle que vous avez accordée au Centre de Formation rurale de l'U.C.C. mérite une mention particulière. La contribution de l'Etat à cette jeune institution a permis à notre mouvement et à d'autres organisations, entre autres la Coopérative Fédérée et les caisses populaires, qui collaborent avec recourir à l'aide supplétive de l'Etat pour assurer d'abord la survie et le développement du Centre de Formation Rurale. Votre compréhension à l'égard du nous au maintien de cette école, de continuer la poursuite d'une oeuvre d'éducation. Cette oeuvre nous tient beaucoup à coeur parce qu'elle est destinée à des jeunes de chez nous et, aussi, parce que nous y contribuons à la formation de dirigeants agricoles. Ce n'est pas une tâche facile pour une profession que de maintenir une école. Pourtant, nous l'avons entreprise. Nous avons la conviction d'avoir posé un acte nécessaire. Les agriculteurs, par l'entremise de leurs diverses organisations, font largement leur part. Cela, toutefois, ne nous dispense pas de la nécessité de Centre est hautement appréciée par la direction de l'Union aussi bien que par nos milliers de membres.

Politique agricole

5. Récemment, les journaux nous apprenaient que le Comité pour la Protection des Agriculteurs et des Consommateurs — la Commission Hébn — avait terminé son travail et déposé son rapport final sur le pupitre de l'honorable Premier Ministre. Vous devinez que les cultivateurs ont accueilli cette nouvelle avec joie. L'Union avait cru voir dans votre décision d'instituer cette commission une réponse à des demandes et suggestions maintes fois exprimées. Très tôt, cependant, nous constatons que le travail confié aux membres de ce Comité était véritablement l'étude complète de la situation actuelle de l'agriculture québécoise et l'élaboration de politiques agricoles couvrant tous les aspects de notre profession. Cette décision du législateur nous plaisait davantage.

6. Enfin, une occasion officielle était fournie à tous ceux qui s'intéressent à la question agricole de faire le point, de dresser le bilan de notre agriculture, d'en souligner les points faibles et les points forts et, à la lumière de l'expérience acquise et de l'analyse des conditions actuelles, de formuler pour l'avenir des politiques bien adaptées à l'agriculture de 1955 qui établiraient les bases de l'évolution normale de l'agriculture québécoise pour le prochain quart de siècle.

7. Nous ignorons tout du contenu de ce rapport et ses conclusions. Cependant, nous pouvons normalement nous attendre à ce que le Comité se soit efforcé de répondre aux espoirs légitimes des agriculteurs. Pour donner suite à une résolution de notre dernier congrès général, nous vous demandons de rendre ce rapport public dès que la chose sera possible.

8. Nous comprenons qu'il est difficile de réaliser en un jour les suggestions du Comité qui sont sans doute nombreuses. Par ailleurs, nous savons qu'il est possible d'accorder à l'agriculture, dans les mois qui vont suivre, certaines mesures importantes et urgentes si nous voulons conserver et améliorer le rang de l'agriculture québécoise au sein de l'agriculture nord-américaine.

9. En effet, nous ne pouvons isoler ni dissocier l'agriculture québécoise du contexte nord-américain.

C'est là notre marché; nous y trouvons aussi nos concurrents. Voudrions-nous ne pas emboîter le pas que nous serions bientôt submergés puis, graduellement, appelés à vivre d'une profession à l'échelle sociale et économique trop inférieure pour retenir nos gens. Voilà pourquoi nous désirons une politique agricole souple et dynamique, appuyée sur une recherche compétente couvrant tous les secteurs de la vie agricole. En agriculture, science de localité, peu adaptée à l'importation ou à l'exportation, la recherche est un point de départ, le jalon de base. Vient l'enseignement à tous les échelons: enseignement agronomique supérieur, enseignement moyen, vulgarisation. S'appuyant sur les résultats de la recherche et, en même temps, la favorisant, l'enseignement supérieur de l'agronomie requiert notre attention. Former et mettre des spécialistes et des vulgarisateurs hautement qualifiés à la disposition des institutions de recherche et des cultivateurs nous semble être un pas important à franchir pour assurer le succès d'une politique agricole complète et à longue portée.

10. Si la production doit continuer de retenir notre attention, elle n'est cependant pas tout. Il faut vendre, et vendre à des conditions qui récompensent la production. D'après nous, l'Etat doit accorder autant d'attention aux problèmes de vente qu'aux problèmes de production. Si le cultivateur a le premier devoir de produire des aliments de haute qualité en quantités suffisantes pour nourrir convenablement la population, il a, en retour, le droit de disposer des moyens voulus pour doter la profession de tous les instruments d'action économique aptes à lui assurer une juste rétribution. Ici, comme ailleurs, devoirs et droits sont corollaires.

11. Dans notre province, par suite de circonstances qu'il serait inopportun de discuter dans ce mémoire, l'amélioration de la production a d'abord retenu notre attention. Le budget du ministère de l'Agriculture en témoigne, année après année. Une étude de ce budget nous révèle que la part consacrée à la production proprement dite, à la diffusion des connaissances techniques aussi bien qu'à l'amélioration des conditions naturelles de la production, dépasse largement celle destinée à résoudre la deuxième partie du problème agricole, celle de la vente.

Organisation économique

12. Si la production est le point de départ de l'activité agricole, la vente en est le terme; les deux revêtent une importance égale. Aussi, serions-nous vraiment étonnés si le Comité pour la Protection des Agriculteurs et des Consommateurs n'accordait pas une large place aux problèmes de vente de l'agriculture. Les conditions mêmes de l'agriculture québécoise commandent une telle attitude.

13. Dans ce domaine de l'organisation économique, des étapes heureuses sont franchies. Nous cherchons tout simplement à compléter nos moyens d'action, à diversifier notre outillage de façon à pouvoir nous attaquer efficacement à la solution de tous nos problèmes de vente, de quelque nature qu'ils soient. Si le Comité a passé en revue tous les problèmes de vente qui se posent à l'agriculture, il a dû reconnaître avec nous le besoin urgent de donner dès maintenant à l'agriculture québécoise une législation d'entente collective de vente et d'organisation inter-professionnelle de mise en marché.

14. Dix années ont passé depuis que notre mouvement a réclamé cette politique pour la première fois. Nous sommes donc assez éloignés de la précipitation et de l'improvisation. Au contraire, l'idée s'est précisée et a acquis de la vigueur en vieillissant. Elle a obéi à la règle des bonnes choses. Pour donner suite à une résolution régulièrement acceptée par nos congrès généraux au cours de la dernière décennie, nous vous demandons d'accorder une telle politique à l'agriculture québécoise au cours de la présente session. Cette politique devrait être appliquée par un Office des Marchés agricoles qui, en plus, pourrait, avec le temps, accomplir le travail qui relève normalement d'un tel organisme.

15. Doter notre agriculture d'une armature économique complète et continuer les efforts en vue d'améliorer la qualité de la production nous semblent être les deux objectifs fondamentaux de toute politique agricole bien ordonnée. Meilleure adaptation de l'agriculture à nos conditions naturelles et à nos débouchés, meilleure organisation de la production et de la vente, doivent demeurer nos buts constants dans la recherche d'une agriculture apte à maintenir ses positions au sein d'une économie qui s'industrialise de plus en plus.

Industrie laitière

16. Une industrie quelconque aura beau s'appliquer à se donner la meilleure organisation et la plus grande efficacité possible, elle ne pourra indéfiniment se maintenir si elle doit quotidiennement faire face à une concurrence injuste, c'est-à-dire si elle

doit lutter, par exemple, contre un rival qui se procure une matière première importée à un prix de revient plus bas qu'il n'en coûte pour produire une matière première domestique concurrente. En certains milieux, on glose beaucoup sur le problème du beurre et, par ricochet, sur le problème de toute l'industrie laitière. On prend bien garde, cependant, d'exposer le problème complet devant l'opinion publique. D'où fortes critiques en plusieurs milieux contre une industrie nationale qui se trouve en mauvaise posture parce qu'elle ne jouit pas d'une protection égale à celle accordée à une foule d'autres industries canadiennes.

17. Votre gouvernement, honorables premier ministre et ministres, a déjà manifesté sa compréhension de ce problème. Des mesures adoptées par le Parlement de Québec ont témoigné de votre désir d'accorder une certaine protection à une industrie de base. Cette industrie pourrait être prospère en s'appuyant exclusivement sur une matière première locale. Elle favoriserait davantage des gens de chez nous, cultivateurs produisant la matière première, ouvriers, industriels et commerçants s'adonnant à la transformation et à la commercialisation des produits laitiers.

18. A l'heure actuelle, on peut vraiment se poser une question, à savoir: avons-nous obtenu les résultats recherchés par les autorités provinciales au sujet de la protection de notre industrie laitière, particulièrement de notre industrie beurrière? Une étude que nous présentons en appendice au présent mémoire indique une réponse négative. Devant ces faits, que nos cultivateurs peuvent constater tous les jours, ils ont de nouveau étudié le problème lors de notre dernier congrès général et décidé de vous demander de compléter la législation actuelle sur les succédanés des produits laitiers en interdisant toute coloration, si légère soit-elle, des différents succédanés en vente sur le marché, en interdisant également d'inclure une capsule de colorant à l'intérieur de l'emballage de ces mêmes produits, en décrétant l'impression obligatoire de l'analyse de ces produits sur l'emballage et, enfin, en désignant nommément dans la loi ou les règlements les produits qui peuvent être considérés comme des gras animaux, aux termes de la loi actuelle.

19. Les efforts et la compétence de l'agriculteur deviennent inutiles si ses produits sont plus tard falsifiés par des intermédiaires peu scrupuleux. Les produits laitiers semblent être assez souvent victimes d'une falsification plus ou moins grande. Il nous apparaît nécessaire de sauvegarder notre marché domestique pour ces produits et d'assurer l'honnêteté des transactions afin de protéger les consommateurs. A cette fin, notre dernier congrès général a passé une résolution demandant à votre gouvernement d'adopter comme siens les standards fédéraux définissant la composition et la qualité des produits laitiers, d'autoriser les inspecteurs fédéraux à agir au nom de la province en ce domaine, de se donner les pouvoirs de saisir les produits, d'annuler les permis et d'imposer des amendes lorsqu'il y a preuve de falsification et, finalement, de rechercher la meilleure formule pour assurer l'inspection du beurre, en particulier, dans les établissements de détail au double point de vue de la composition et de la qualité.

20. Il est significatif que nos deux demandes concernant l'industrie laitière aient trait à l'observance des lois et à l'honnêteté commerciale. Croyez que nous sommes les premiers à déplorer un tel état de choses. Voilà des conditions qui échappent totalement au contrôle des producteurs et qui, pourtant, menacent constamment leur propre sécurité et celle de leurs familles. Ce fait nous semble justifier l'intervention de l'Etat.

La forêt

21. Les problèmes qui surgissent en milieu forestier sont devenus assez aigus et assez complexes pour justifier un mémoire particulier. Nous aurons dans quelques jours le plaisir de soumettre un tel mémoire à l'honorable ministre des Terres et Forêts. Parmi les divers points soulevés dans ce mémoire forestier, il y en a un, cependant, que nous désirons signaler immédiatement à tous les membres du Conseil des Ministres. Il s'agit du prix payé aux colons et aux cultivateurs pour le bois de pulpe produit par eux-mêmes sur leurs propres lots boisés et vendu aux grandes compagnies manufacturières de papier ou leurs agents. Le prix du bois de pulpe produit par les agriculteurs a atteint un niveau si bas et si peu en rapport avec la valeur réelle du produit, en matière première et en travail, que l'intervention du gouvernement en cette matière nous paraît nécessaire. Nous nous rappelons l'invitation déjà lancée par l'honorable premier ministre aux acheteurs de bois de pulpe. Toutefois, la situation n'a guère changé. Après étude, nous croyons en la nécessité d'assurer un prix

(suite à la page 19)



AVICULTURE

Guide de l'aviculteur progressif

A chacun son dû...

Nous avons le plaisir de présenter notre premier supplément ou section spéciale sur un sujet agricole particulier. "Aviculture" n'est pas destiné exclusivement aux spécialistes. Il s'adresse de façon fort pratique à tous ceux qui s'intéressent à l'élevage des volailles à quelque échelle que ce soit, ainsi qu'on peut s'en rendre compte.

C'est au grand mérite de l'auteur que d'avoir réussi à ramasser en quelques pages de texte, les recommandations et les conseils les plus importants et les plus immédiatement utilisables sur un sujet aussi vaste. M. Jean-Baptiste Roy, qui a bien voulu se charger de cette lourde tâche, était des mieux qualifiés pour s'en acquitter. Issu du milieu rural, après des études à l'Institut agricole d'Oka dont il est licencié en sciences agricoles et à l'École des Hautes Études Commerciales où il obtint un baccalauréat en sciences commerciales, M. Roy fut pendant quelques années attaché au service d'informations du Ministère provincial de l'Agriculture; secrétaire publiciste de la Coopérative avicole du Québec depuis plusieurs années, sa compétence en matière avicole est bien reconnue.

Nous nous en voudrions de ne pas souligner le précieux concours de toutes les entreprises qui ont voulu participer à la publication de ce supplément, tout en profitant d'une occasion de publicité assez exceptionnelle. Comme on peut le constater, la part du secteur coopératif est tout à fait remarquable ce qui est tout à l'honneur des cultivateurs-aviculteurs auxquels "Aviculture" s'adresse d'abord.

Nous voulons aussi exprimer aux autorités du Ministère provincial de l'Agriculture notre vive gratitude d'avoir bien voulu se joindre au groupe de ceux qui ont participé à la publication de ce supplément. C'est une collaboration que tous les lecteurs apprécieront sûrement à sa juste valeur.

Ainsi grâce à la coopération de tous ceux qui ont la cause à cœur, il nous est possible de présenter une étude quelque peu élaborée sur un sujet intéressant nombre de cultivateurs. Chacun sera récompensé de sa propre contribution si "Aviculture" réussit à rendre service. Les promoteurs auront atteint leur objectif si non seulement on prend connaissance de ce supplément, mais surtout si on le conserve afin d'y référer au besoin, l'utilisant comme instrument de travail.

Après un tel concours de bonnes volontés, le lecteur ne verra sans doute pas être de reste. A lui son tour...

(Suite à la page 18)

Introduction

En présentant ce travail aux lecteurs de La Terre de Chez Nous, l'auteur n'a nullement la prétention de leur offrir un traité d'aviculture. Ils y chercheront en vain des considérations scientifiques ou des données nouvelles.

Cette étude ne vise qu'à situer l'aviculture dans une exploitation agricole mixte, qu'à rappeler certains principes fondamentaux dont l'aviculteur ne peut s'écarter sans compromettre son succès, qu'à insister sur certains détails essentiels trop souvent oubliés de l'exploitant.

En somme, l'auteur pose ici des jalons qui marquent la route de la réussite. Que ces lignes demeurent une source commode d'informations, qu'elles incitent l'éleveur de volailles à puiser à des sources plus complètes et elles auront atteint leur but.

J.-B. ROY, agronome.

L'aviculture est peut-être le département de la ferme qui assurera son avenir...



L'aviculture montre la voie

Le progrès considérable de l'agriculture canadienne au cours des 15 ou 20 dernières années ne saurait être mieux illustré que par le développement de l'industrie avicole. La production des oeufs est passée de 120 à 160 oeufs par poule et des progrès encore plus remarquables ont été accomplis en ce qui concerne l'amélioration de la qualité de la production.

Il y a à peine dix ans les producteurs de poulets à griller se montraient satisfaits s'il avaient pu obtenir une pesanture de trois livres avec 12 livres environ de nourriture à 14 semaines. Aujourd'hui, avec de nouvelles lignées de poulets à griller on a réussi à produire en moyenne trois livres de chair avec seulement neuf livres de nourriture à dix semaines. Cette amélioration dépend peut-être autant des changements survenus dans les méthodes d'élevage que celles d'alimentation.

Une autre transformation de date récente dans l'industrie avicole en ce qui regarde particulièrement le poulet à griller a été l'adoption de méthodes de production massive comportant une mécanisation considérable. Grâce à ces méthodes, un seul homme peut maintenant prendre soin de 20,000 à 30,000 poulets. La mécanisation a été poussée à l'extrême dans l'abattage et la préparation des volailles.

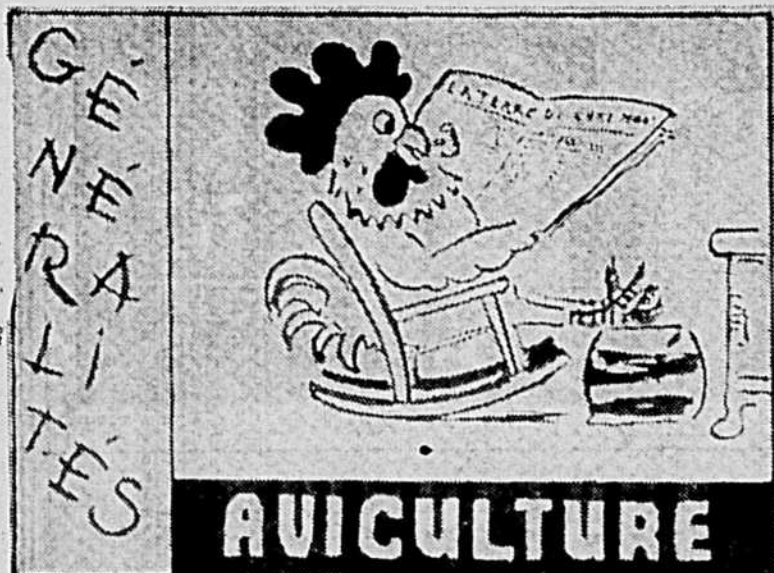
Un autre changement important survenu en aviculture au cours des vingt dernières années a été le remplacement virtuel de l'incubation à la ferme. La production des oeufs et des poulets à griller dépend maintenant presque entièrement de l'achat des poussins d'un jour des couvoirs commerciaux inspectés par le gouvernement.

Cependant, les plus grands avantages provenant de ces changements n'auraient pu bénéficier au cultivateur et au consommateur sans l'avènement d'un mécanisme très efficace de mise sur le marché. Il remplace le système en usage il y a une génération et qui consistait à troquer des oeufs pour des marchandises au magasin du village. Les oeufs sont réunis dans les postes de classement ruraux qui sont la propriété de particuliers mais le gouvernement en surveille le classement et le commerce. Ce système est particulier au Canada et a beaucoup contribué à améliorer la qualité des oeufs et en général l'efficacité de la mise sur le marché. Le gouvernement fédéral et le commerce ont travaillé de concert à développer et à améliorer le mécanisme de mise sur le marché. Les oeufs bénéficient de la politique fédérale de soutien des prix.

Ces avantages ont amené l'industrie avicole à une distance raisonnable de son objectif qui est d'un oeuf par jour pour tous les Canadiens. Et ils ont contribué à transformer l'usage de la chair de volailles, autrefois un luxe pour la fête d'Actions de grâces et la fête de Noël et qui concurrence efficacement aujourd'hui le bœuf, le porc et les autres viandes com-

(Suite à la page 18)

Données élémentaires sur l'exploitation professionnelle d'une basse-cour



1- L'aviculture dans notre économie agricole

La somme des capitaux engagés dans l'aviculture, le grand nombre de personnes qui en tirent des revenus, les effectifs de nos basses-cours et la valeur globale des produits qui en dérivent démontrent l'importance de l'aviculture dans notre économie agricole.

Aucune statistique officielle ne donne la valeur des capitaux engagés dans la production avicole. Toutefois, la valeur des constructions et l'outillage de nos basses-cours, de nos couvoirs, de nos abattoirs nous fait conclure que des millions de dollars sont investis dans la production avicole.

A l'aide des statistiques dont nous disposons pour 1954, fixons quelques données plus précises en regard des autres facteurs.

Nombre d'aviculteurs 8,000
 Nombre de poules pondeuses 4 millions
 Nombre de volailles 9 millions
 Nombre de dindons 800,000
 Revenus dérivés de la basse-cour:
 Oeufs (62 millions dz) \$25.6 millions
 Chair (67 millions lbs) \$28.7 millions
 Poussins \$ 1.8 millions

Dindonneaux \$0.5 millions
 Total \$56.6 millions

La répartition proportionnelle du revenu monétaire des cultivateurs, en 1954, attribuait une tranche de 11.1% aux oeufs et aux volailles, classant de ce fait l'aviculture au troisième rang, après les produits laitiers et le bétail. Ajoutons que Québec se classe au second rang des provinces canadiennes, après l'Ontario, pour son aviculture.

2- La rentabilité de la basse-cour

La rentabilité de la basse-cour doit s'établir sur une période d'au moins 5 ans. C'est une erreur répandue chez un trop grand nombre de cultivateurs que de baser ce calcul sur les résultats financiers d'une seule année. L'expérience démontre, en effet, que les revenus provenant de la vente de la chair et des oeufs varie considérablement d'une année à l'autre selon les prix du marché. Par conséquent l'aviculteur qui établira la rentabilité de sa basse-cour en ne prenant en considération que les revenus touchés au cours d'une période de 12 mois, fera généra-

lement fausse route. Ainsi 1954 a été une année médiocre pour l'éleveur de volailles, alors que 1955 fut excellente. Mil neuf cent cinquante six sera probablement une année moyenne.

Comme toutes les autres exploitations, l'aviculture a ses hauts et ses bas; celui qui met sur pied une basse-cour avec la conviction de pouvoir choisir les bonnes années seulement, manque généralement son coup, car il ne réussit qu'à prendre les baisses. Non! la rentabilité de la basse-cour doit s'établir sur une période de 5 à 10 ans.

LE MAGASIN DES AVICULTEURS ENRG.

208, rue de la Couronne,
 Québec, Qué.

SPECIAL jusqu'au 31 janvier seulement!

ELEVEUSE A GAZ PROPANE A-1, canopé de 72", capacité de 750 poussins, prix régulier de \$49.95 pour seulement \$39.95.

TREMIE CYLINDRIQUE, contient 50 lbs de moulée, suffisante pour 50 poulets. Prix régulier de \$5.75 pour seulement \$4.95. Emballage de 3 par carton.

Ecrivez ou rendez-vous chez LE MAGASIN DES AVICULTEURS ENRG. ou vous pourrez vous procurer la ligne complète des accessoires avicoles.

LE MAGASIN DES AVICULTEURS ENRG.,
 208 de la Couronne, Québec, Qué.

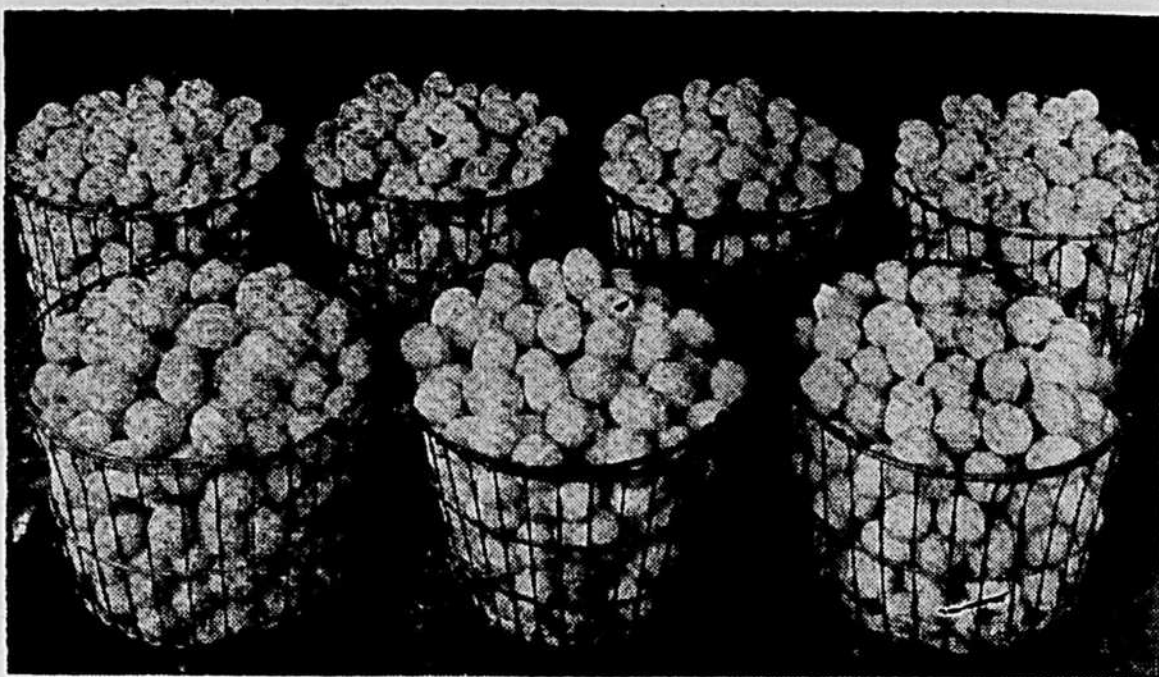
Veuillez S.V.P. m'expédier:

NOM

BUREAU DE POSTE

PAROISSE

PRO.



Sur la ferme québécoise les oeufs sont la production de base de la basse-cour, puisque 75 p.c. des oeufs de toute la province proviennent de troupeaux de moins de 200 pondeuses

3- Choix de la race ou de la lignée

Il fut un temps où l'on ne parlait que de races pures. Puis les hybrides connurent une ère de popularité. Aujourd'hui, on parle beaucoup plus en terme de lignée qu'autrement. Une lignée c'est un groupement d'individus apparentés étroitement dans une même race. Une lignée est dite établie lorsqu'elle n'a pas reçu de sang étranger depuis au moins 4 ans.

La race, le croisement ou la lignée que le cultivateur doit choisir pour son élevage dépend de la production qu'il veut en tirer: Oeufs? Chair? Ou oeufs et chair! Aussi lorsqu'il commande ses poussins à son couvoir fournisseur doit-il spécifier à laquelle de ces productions ils sont destinés. L'accoureur pourra l'aider dans son choix.

Bien qu'un courant de spécialisation se précise actuellement chez nos aviculteurs et tend à les partager de plus en plus en producteurs d'oeufs d'une part, et en producteurs de chair d'autre part, nous croyons que le cultivateur qui élève annuellement quelques centaines de

poussins, aura encore intérêt pour quelques années à exploiter une basse-cour à double fin, c'est-à-dire pour la chair et pour les oeufs.

4. Conditions de succès

Il sera toujours difficile de faire un succès d'une exploitation avicole si elle ne repose pas sur les piliers suivants:

- a) La compétence de l'exploitant qui ne peut exister sans l'amour de l'aviculture, la minutie dans les détails et le goût de se renseigner sans cesse;
- b) La stabilité dans la produc-

tion qui maintient l'aviculture sur une base rémunératrice. Rappelons que le grave défaut de notre production avicole depuis 10 ans est sa variation annuelle, conséquence probable de son caractère de spéculation. Une alternance de grande abondance et de pénurie se traduit par des variations plus ou moins correspondantes dans les prix. A chaque cultivateur donc de partir, bon an mal an, toujours à peu près le même nombre de poussins et ne pas se laisser influencer par les prix qui ont prévalu l'année précédente.

c) La proximité des marchés ou de bons organismes de vente.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AVICOLE RÉGIONALE

St-Damase, Cté St-Hyacinthe, P.Q.

Oeufs — Volailles — Conserves

Mirage — Abattage — Eviscération

— Mise en conserve

Pour renseignements supplémentaires:

Ecrivez ou téléphonez

SOCIÉTÉ COOP. AVICOLE RÉGIONALE

St-Damase, Cté St-Hyacinthe, P.Q.

Tél: PR. 4-7143

M. Benoît Beauregard, gérant

VISIONS A UNE PRODUCTION AVICOLE PLUS STABLE!

L'élevage des volailles est d'une grande importance pour la province de Québec. Sa contribution à l'économie agricole de chez nous est de l'ordre de \$70 millions.

Il reste, cependant, que c'est l'une des branches de l'industrie animale la plus influencée par l'allure des marchés.

Stabiliser la production avicole en recourant aux techniques propres à améliorer la qualité des troupeaux et arriver ainsi à faire une production plus économique est de beaucoup préférable à la production spéculative pratiquée par un trop grand nombre d'éleveurs actuellement. Cela aurait pour effet, à n'en pas douter, d'éliminer, en partie du moins, les fluctuations de prix attribuables aux excès qui se produisent dans un sens ou dans l'autre: augmentation des élevages à la faveur d'un marché à la hausse, régression parfois préjudiciable dans le cas contraire.

La bonne régie d'un troupeau avicole implique:

Une sélection rigoureuse des oiseaux en vue d'une production plus économique de chair et d'oeufs;

Un troupeau constitué de sujets possédant une bonne hérédité et exempts de maladie;

Une alimentation suffisante, équilibrée, riche en minéraux, protéines et vitamines;

Le recours aux meilleures méthodes d'élevage et de mise en vente préconisées.

LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE de la Province de Québec

Hon. Laurent BARRE,
 ministre.

M. René TREPANIER,
 sous-ministre.



1- Les bâlisses

Les volailles doivent être logées dans des bâlisses confortables et elles le seront si les constructions qui les abritent répondent à leurs besoins. Le poulailler et la colonie-éleveuse ne seront pas nécessairement du dernier cri, car ils pourraient représenter une capitalisation non justifiable. Ils devront, par exemple, être bien construits ou bien remodelés, bien ventilés, bien éclairés. Des constructions qui remplissent ces conditions, en plus d'assurer le confort du troupeau, donneront satisfaction à l'éleveur, si elles sont commodées et économiques.

2- Les accessoires

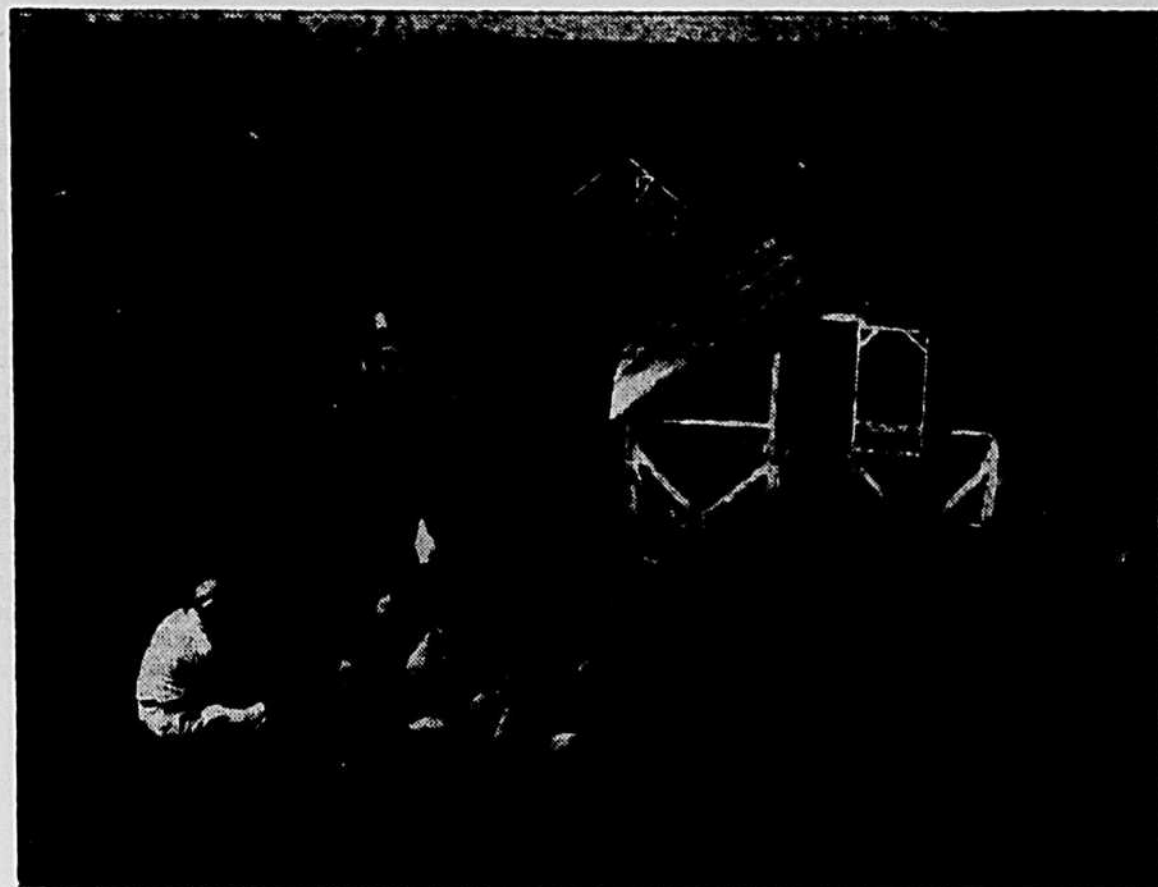
Tous les accessoires qui entrent dans l'aménagement d'une basse-cour doivent être hygiéniques. Si nous signalons cette qualité indispensable c'est qu'on fabrique quelquefois sur la ferme

des accessoires qui ont le défaut de ne pouvoir être nettoyés à fond. Ils deviennent vite des foyers d'infection et des sources de troubles. Que les accessoires soient donc hygiéniques et qu'ils soient aussi assez nombreux afin que le troupeau ne soit jamais privé d'espace aux nids, aux per-

choirs, aux trémies, aux abreuvoirs, etc.

3- La ventilation

Tout poulailler et toute colonie-éleveuse doivent être munis d'un bon système de ventilation qui permet à l'air pur d'entrer et à l'air vicié de sortir. Cet échange doit se faire sans courants d'air ou de changements brusques de température. Tel est le rôle primordial de tout système de ventilation bien fait. Sa construction pose souvent un problème épineux que seul un spécialiste en la matière peut résoudre. Un système de ventilation qui fonctionne bien chez le voisin ne donnera pas nécessairement un bon rendement chez vous, même si votre poulailler est identique au sien, car la direction des vents n'étant pas toujours la même à cause de la topographie, la marche de la ventilation s'en trouve modifiée.



Aménagement des pâturages et des colonies dans une basse-cour bien organisée

Couvoir Coopératif de Marieville

MARIEVILLE, Cté Rouville, Qué.

Poussins d'un jour — Poussins mélangés — Poulettes — Cochets — Dindonneaux bronzés B.B. et Jersey Buff — Poulettes de quatre semaines.

Pour les éleveurs de broilers : "Dominant blanc" et "Plymouth Rock blanc"

Capacité d'incubation : 25,000 par semaine. Poussins vendus transport payé.

Demandez notre dépliant et liste de prix.

Tél : 65

Geo. H. ARES, gérant.



Aviculteurs! OBTENEZ DE MEILLEURS RESULTATS DANS L'ELEVAGE DE LA VOLAILLE... employez **VITAPLEX**



Deux présentations :
"Vitaplex"
pour mélanger à la moulée.
"Vitaplex Soluble"
pour donner dans l'eau à boire.

VITAPLEX concentré contenant plus de 15 vitamines stabilisées et amino-acides essentiels.

- VITAPLEX**
- Assure une croissance et un engraissement rapide.
 - Préviend les maladies et les déficiences.
 - Stimule l'appétit et la digestion.
 - Augmente la ponte et la fertilité.

VITAPLEX donne toujours de merveilleux résultats.

Assurez-vous d'un succès complet en traitant vos volailles avec les Produits Avicoles "LORRAIN".

AUTRES PRODUITS AVICOLES

SULMERYL (Coccidiose et maladies infectieuses) — PHÉNICOTINE en poudre ou tablettes (Verg) — TONIQUE pour VOLAILLES — CÉCALYN et CÉCALYN SOLUBLE (Tête Noire chez les Dindes) — SULMEXALINE (Coccidiose) — GERMOSOL (désinfection) et SELS PURGATIFS (Constipation due aux aliments).

LABORATOIRES DR LEO LORRAIN LIMITEE
203-205 PLACE YOVILLE MONTREAL 1 P.Q.

COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE ET APPROUVE de MONTMAGNY

RACES PURES : Plymouth Rock barrée, Light Sussex. Aussi hybrides.

Lignées de ponte réputées par toute la province

Demandez nos circulaires et listes de prix

COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE ET APPROUVE
Montmagny, B.P. 597, Tél : Jours — 5; Soir — 111

Couvoir coopératif certifié de ST-AUGUSTIN

Poussins d'un jour et poulettes en croissance

Cinq races dans les meilleures

Races pures : P.R.B., R.I.R., L.S.

Hybrides : N.H., X P.R.B., R.I.R. X P.R.B.

Achetez vos poussins du seul couvoir de la province qui partage ses profits avec ses clients.

RAYMOND COTE, gérant

Couvoir Coopératif certifié et approuvé
ST-AUGUSTIN Cté Portneuf, Qué.

COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE DE CHICOUTIMI

Notre couvoir est maintenant en opération 365 jours par année. Capacité : 66,000 oeufs

Races Pures :

P.R.B.

L.S.

N.H.

Races croisées :

N.H. x R.B.

N.H. x L.S.

L.S. x R.B.



Les poussins achetés de bonne heure sont les meilleurs. Ne donnons pas à l'étranger ce que l'on pourrait garder chez-nous.

Demandez notre circulaire et liste de prix

SOCIETE COOP. AGRICOLE DE CHICOUTIMI,

Blvd. Lamarche
Chicoutimi, C. P. 5

Tél: 4-5205

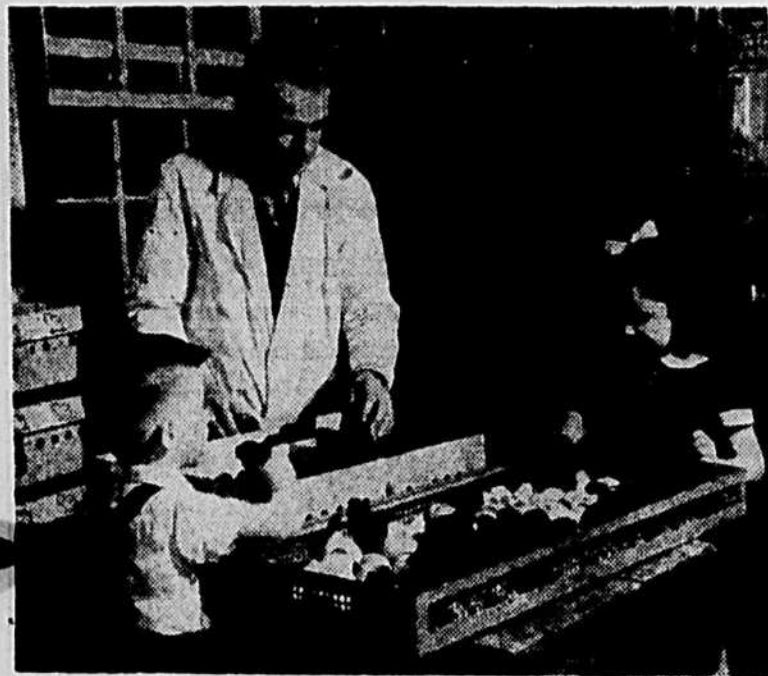
M. Hidola ROCHEFORT, agr. gérant.



1- L'élevage des poussins

a) Qualité des poussins

Le premier souci du bon aviculteur doit être l'achat de bons poussins. Débuter avec des oiseaux médiocres, c'est poser dès l'origine les prémices d'une entreprise déficitaire. Un bon poussin est celui qui naît vigoureux, se développe rapidement et, dans le cas des poulettes, donne une ponte précoce et abondante. Or la vigueur, la croissance rapide et la précocité dans la ponte ne sont pas le fruit du hasard. Ce sont des caractères héréditaires qui ne se rencontrent que chez les poussins issus de reproducteurs sélectionnés. L'aviculteur doit se rappeler qu'un poussin ne peut donner ce qu'il n'a pas. Il ne peut être meilleur que ses parents.



La qualité des poussins du Québec est au moins égale à celle des poussins des autres provinces et les aviculteurs n'ont rien à gagner à s'approvisionner ailleurs.

b) Où acheter ses poussins ?

Le cultivateur n'a aucune raison d'importer des poussins de l'extérieur de la province. Il y a assez de bons couvoirs dans Québec pour répondre à ses besoins. Il doit donc commander ses poussins à un couvoir certifié, coopératif ou privé. Comme il y en a une centaine dans Québec, il peut être dans l'embarras du choix.

La meilleure façon de procéder est de s'adresser au couvoir le plus près de chez soi. Ainsi l'acheteur évite les inconvénients d'un long transport, et, en cas de réclamations, il est facile de s'entendre avec les fournisseurs.

L'aviculteur sérieux se méfie des vendeurs ambulants qui vont lui offrir des poussins à prix d'aubaine, car il est exposé à se faire tromper sur la qualité, la race ou le sexe.

c) Quand partir son élevage ?

Le meilleur moyen d'augmenter ses profits en aviculture c'est de partir son plus gros lot de poussins à bonne heure, c'est-à-dire dès février et mars, voire même en janvier. Commandez-les donc tôt et prenez-en livraison le plus tôt possible.

L'élevage hâtif présente plusieurs avantages. Les poussins éclos à bonne heure sont plus vigoureux, plus faciles à élever et moins exposés aux maladies; ils donnent des poulettes qui peuvent aller tôt au pâturage et viennent en production à la fin de l'été ou au début de l'automne, au temps où le marché est généralement à son meilleur. Enfin, l'élevage hâtif se fait au temps où l'aviculteur est le moins occupé de l'année.

d) L'aménagement de la poussinière

À leur arrivée sur la ferme, les poussins devraient toujours trouver un local parfaitement aménagé pour les recevoir. Au préalable, la poussinière doit être lavée, nettoyée, désinfectée. La bâtisse une fois à point, il faut chauffer le poêle au moins 24 heures à l'avance et vérifier le tuyau, la clef, le thermostat et le système de ventilation. On couvrira le plancher d'une litière fraîche. On aura soin également d'arrondir les coins de l'éleveuse avec des cartons afin de prévenir l'entassement. Si les poussins sont placés dans la poussinière dès leur arrivée du couvoir, on prévient les troubles qui peuvent résulter d'un séjour en des endroits inconvenants.

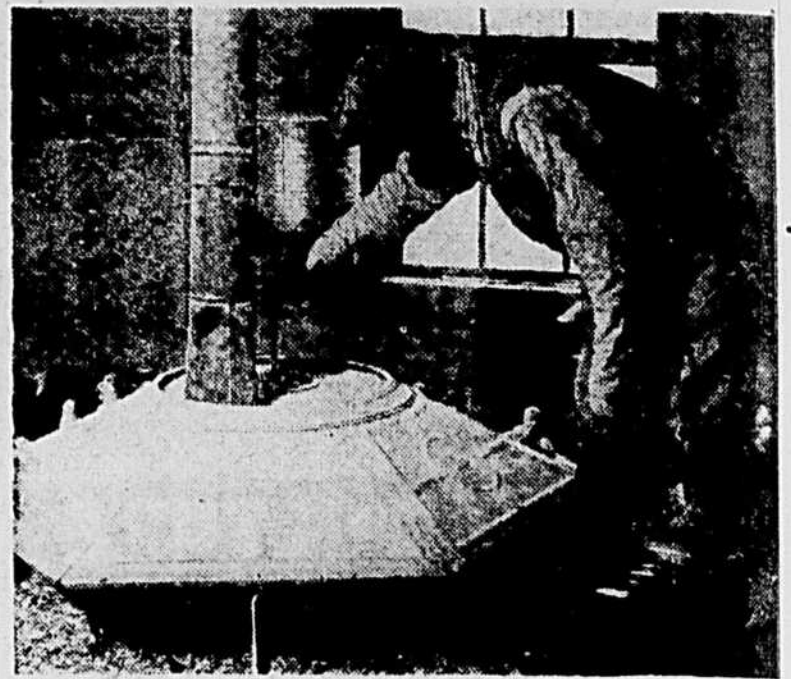
e) La température

Les jeunes poussins demandent beaucoup de chaleur et ce besoin est si grand que lorsqu'ils sentent le froid, ils s'entassent jusqu'à l'étouffement. La chaleur doit être maintenue suffisante et régulière. Le refroidissement et le surchauffage sont tous deux redoutables. Les indices d'une bonne température sont, durant le jour, l'éparpillement égal des poussins sur le plancher et, durant la nuit, la formation d'un cercle régulier à une petite distance du capuchon du poêle.

La température de l'éleveuse lorsqu'on y place les poussins doit être d'environ 95 degrés F., à environ 2 pouces du plancher, sous le rebord du canopé. Dans l'éleveuse même, la température sera de 70 degrés F. À mesure que les poussins se développent, la température du poêle-éleveuse sera abaissée de 5 degrés par semaine.

f) La litière

La bonne paille sèche, hachée, fait une litière convenable pour les poussins. Elle a l'avantage d'être peu dispendieuse car la plupart des cultivateurs en ont en quantité sur leur ferme. Toutefois bien des cultivateurs lui préfèrent la ripe. D'autres ont recours à la tourbe. Quel que soit le matériel employé, il faudra prendre soin de recouvrir, durant les premiers jours, la litière de feuilles de papier ou de carton, afin que les poussins n'en consomment pas. Ils n'auront accès à la litière que lorsqu'ils auront appris à manger et à trouver leur source de nourriture.



La mise au point du poêle-éleveuse est une précaution qui s'impose si l'on veut éviter les risques du surchauffage et du refroidissement.

g) L'espace

Le surpeuplement des colonies est la cause la plus commune de troubles qui surviennent durant les premières semaines. Aussi ne saurions-nous trop recommander aux aviculteurs de limiter leur élevage à la dimension des locaux dont ils disposent.

N'achetez donc jamais plus de poussins que vous pouvez en loger convenablement.

Voici quelques recommandations basées sur l'expérience :

ESPACE DANS L'ELEVEUSE

1- Dans la colonie-éleveuse, allouez un demi pied carré de plan-

cher par oiseau âgé de 1 jour à 6 semaines, et au moins trois quarts de pied carré de 7 à 12 semaines.

2- Quel que soit le genre de poêle-éleveuse que vous utilisez, ne mettez pas plus de 300 poussins par poêle. Les compagnies ont tendance à majorer la capacité de leurs éleveuses.

ESPACE AUX TREMIES

1- De 1 jour à deux semaines, donnez 100 pouces linéaires soit l'équivalent de 2 trémies étroites de 2 pieds de longueur, accessibles des deux côtés.

(Suite à la page 11)

COUVOIR COOPÉRATIF DE BATISCAN

AVICULTEUR : commandez vos poussins et dindonneaux d'un Couvoir certifié et approuvé.

DINDONNEAUX : Bronzés à poitrine large, blancs de Hollande, Betsville blancs, lignée spéciale pour dindes de grill.

COUVOIR produisant le plus de dindes dans le Québec.

POUSSINS : de races les plus populaires — aucun réacteur à la première épreuve.

Revue avicole gratuite à tous nos clients

Demandez nos listes de prix

Couvoir Coopératif de Batiscan

Batiscan Station

Cté Champlain, P.Q.

COUVOIR COOPÉRATIF DE PONT VIAU

25 Blvd. des Laurentides, PONT-VIAU

POUSSINS D'UN JOUR A L'ANNEE

Races : P.R.B. — N.H. — Leghorn — Light Sussex

Hybrides : N.H. x P.R.B. et Blancs spécial pour le grill

Adrien Paquin, gérant.

Tél : MO. 4-3656

MESSAGE AUX ELEVEURS DE DINDES

Pour un succès certain dans l'élevage des dindes achetez vos dindonneaux d'un couvoir réputé !

DINDONNEAUX BRONZES BROAD BREASTED

Contrôle R.O.P. depuis plusieurs années. Jamais aucun réacteur dans l'épreuve pullorum. Tous issus de mâles R.O.P. Aussi dindonneaux blancs pour le grill.

Demandez liste de prix et renseignements.

COUVOIR COOPÉRATIF SAINTE-LOUISE

Martial Tardif, sec.-gérant, Ste-Louise, (L'Islet,) P.Q.

POUR DE MEILLEURS RESULTATS

DEMANDEZ TOUJOURS
LES RATIONS BALANCEES
"FEDERAL"





Avec une production annuelle de dix à douze millions de poussins, les couvoirs certifiés du Québec peuvent répondre aux besoins des cultivateurs de la province.

2- De la troisième à la huitième semaine, ayez 2 trémies de 4 pieds de longueur, 6 pouces de profondeur par 100 poulets. Placez ces trémies sur un support, avec treillis métallique.

3- A partir de la huitième semaine, allouez deux trémies de 5 pieds de longueur par 100 sujets adultes, montées sur un support avec treillis métallique.

ESPACE AUX ABREUVOIRS

... Aux abreuvoirs, accordez l'espace par 100 poussins :

1- De 1 jour à 2 semaines, 2 abreuvoirs contenant une pinte d'eau. Lavez-les tous les jours.

2- De la troisième à la huitième semaine, 1 abreuvoir de 2 gallons par 100 poussins. Placez l'abreuvoir sur un support en treillis métallique.

3- A partir de la huitième semaine, 1 abreuvoir de 5 gallons, ou l'équivalent, par 100 oiseaux.

h) L'alimentation

Adoptez le programme d'alimentation recommandé par le fabricant de la moulée que vous utilisez et suivez ce programme à la lettre.

Remplissez les trémies et épanchez sur un lit de papier ou dans de petits auges, de la bonne moulée fraîche "pré-début" ou de "début" dès que les poussins sont placés dans la poussinière. Nourrissez les poussins dès leur arrivée.

Fournissez du gravier fin à vos oiseaux.

Du petit grain à poussins durant les premiers jours, comme seule alimentation, peut aider à empêcher la diarrhée.

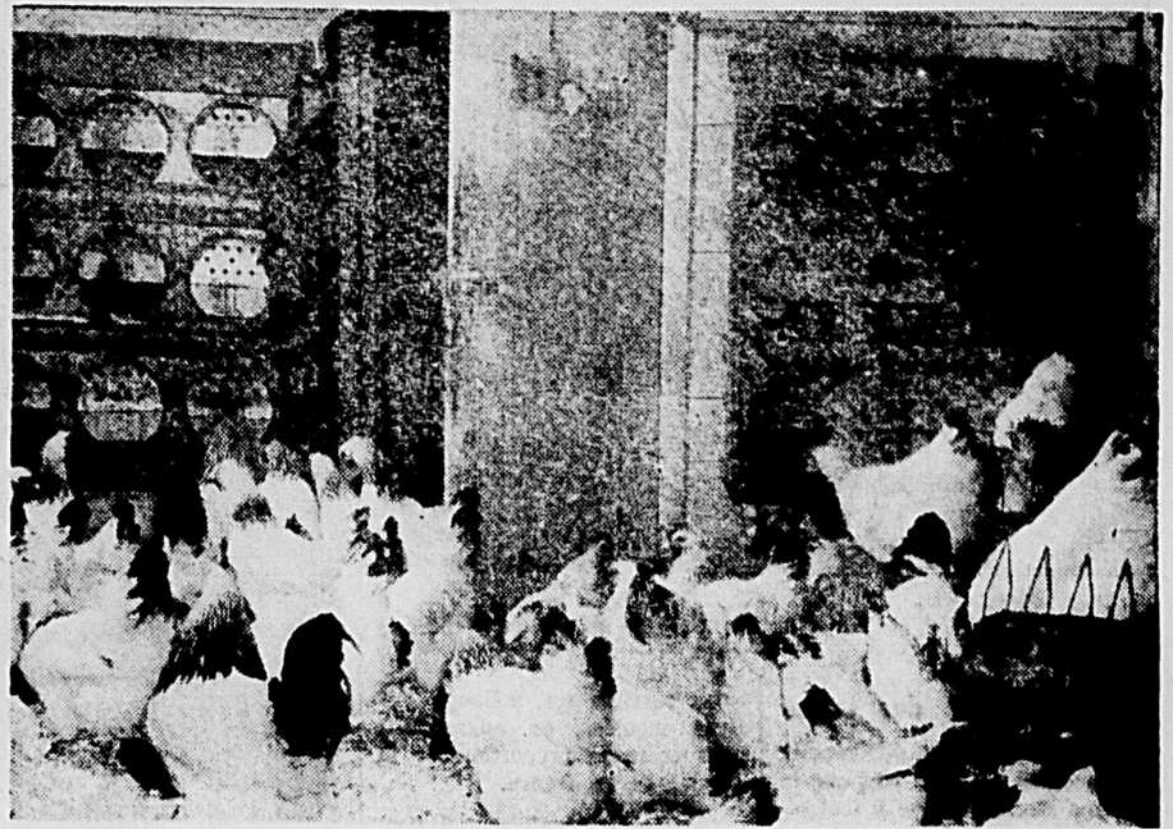
Des aviculteurs réussissent bien en servant, du troisième jour jusqu'à l'âge de 10 semaines, une moulée de début supplémentée d'environ 10% de petits grains pour le premier mois et 20% durant le second mois. La consommation de petits grains prévient la diarrhée et favorise le développement des organes de la digestion.

Ajoutez une petite quantité de nourriture tous les jours, mais faites en sorte que les oiseaux vident les trémies avant de les remplir. Des trémies pas trop remplies évitent le gaspillage des aliments. Enlevez tout poussin qui ne profite pas ou qui se développe mal. Il fera rarement quelque chose de bien même s'il survit.

Faites bien attention à la litière; elle doit être gardée sèche et propre. Tous les accessoires doivent être nettoyés fréquemment.

A tout âge, les oiseaux doivent avoir continuellement de l'eau fraîche et propre. Du gravier insoluble doit toujours être servi aux oiseaux qui consomment du grain mélangé.

Attention à la suralimentation.



Rien ne remplace l'œil du maître et l'esprit d'observation est à la base d'une bonne gérance du troupeau

i) Surveillance du troupeau

Rien ne remplace l'œil du maître! Il est très important de surveiller de près les poussins, surtout durant les jours qui suivent leur arrivée. Leurs agissements guideront l'aviculteur. S'entassent-ils à une extrémité de l'éleveuse? Ou dans les coins? C'est qu'ils fuient les courants d'air. Alors cherchons le mal pour le corriger. Se groupent-ils en colonies compactes le long des murs? C'est que le poêle chauffe trop. Baissons les feux. Se tiennent-ils sous le canopé au point de s'obstiner à ne pas en sortir? Il n'y a pas d'erreur... la couveuse ne chauffe pas assez. Chauffons plus fort.

j) Accidents d'élevage

La constipation et l'obstruction de l'anus peuvent se prévenir par l'emploi de petits grains durant les premiers jours.

Des poussins meurent souvent parce qu'ils ont ingéré de la litière. Tenez la litière couverte durant les premiers jours. Plus tard, si vos poussins absorbent de la litière, changez le matériel. La paille et les ripes ne causent généralement pas trop de troubles sous ce rapport.

Pour prévenir les pertes causées par l'entassement et habituer les poulets à se percher, disposez des perchoirs dès la troisième semaine.

En se servant d'une ampoule électrique de 5 Watts, il est possible d'empêcher l'entassement des poussins durant la nuit et de permettre aux sujets faibles de s'alimenter.

Une nourriture rancie ou vieille est très dangereuse pour les poussins.

Servez toujours une moulée fraîchement préparée qui contient toutes les vitamines requises à la croissance.

Attention aux changements de température, aux refroidissements et aux courants d'air. Ce sont des causes fréquentes de la non-absorption du jaune, de l'entassement, des maladies des voies respiratoires et de la coccidiose.

k) L'hygiène

Tout n'est pas de loger les poussins dans un local convenable. Il faut par la suite s'efforcer de les maintenir en santé en suivant un bon programme d'hygiène.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AVICOLE

ST-MARC DES CARRIÈRES

POUSSINS D'UN JOUR

RACES PURES : P.R.B. L. Sussex

HYBRIDES : N.H. x L. Sussex — N.H. x P.R.B.

DINDONNEAUX : Broad Breasted Bronzés et Blancs lignée Thompson

Demandez notre circulaire gratuite intitulée : "La Clef du Succès".

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AVICOLE
St-Marc des Carrières,

P.Q.

Achetez vos accessoires avicoles à

LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC



LAMPES INFRA-ROUGES

L'aviculteur trouvera tout ce qu'il faut pour assurer le succès de son élevage à la

Coopérative Fédérée de Québec

B. P. 1019

MONTREAL

COUVOIR
ENREGISTRÉ



CHABOT
CERTIFIÉ

CULTIVATEURS ET AVICULTEURS : Voulez-vous de bons poussins qui s'élèvent facilement, qui possèdent une vigueur extraordinaire... des poultes plus pesantes qui donneront de gros oeufs et en quantité... et aussi des coqs qui atteignent le poids de 7 à 8 livres très rapidement et qui ne coûtent pas plus cher à nourrir. Eh bien! achetez les fameux poussins du COUVOIR CHABOT ENRG. de St-Jude. Ces poussins sont fameux parce qu'ils proviennent des meilleures lignées du Canada et des États-Unis... et aussi parce que les troupeaux qui fournissent les oeufs au COUVOIR CHABOT, ont été soigneusement sélectionnés par son proprio, M. Léon Chabot avantageusement connu des aviculteurs et qui a plus de 20 ans d'expérience dans ce genre de travail. Écrivez pour demander la circulaire et la liste des prix. Adressez bien vos lettres à :

COUVOIR CHABOT ENRG.

St-Jude

Cité St-Hyacinthe



L'élevage des poulets en croissance

a) Séparation des sexes

Dès que l'on peut différencier les sexes, et pas plus tard que la sixième semaine d'âge, il faut séparer les coqs des poulettes et continuer leur élevage en des parquets différents.

La chaleur dans l'éleveuse devrait être maintenue aussi longtemps que les poussins ne sont pas emplumés et que la température extérieure reste basse. C'est une erreur quelquefois coûteuse que de démonter son poêle-éleveuse dès les premières journées chaudes du printemps. Qu'il survienne quelques jours de temps froids et pluvieux et les poussins prennent un refroidissement qui les prédispose à la coccidiose.

b) Soins alimentaires

A mesure que les poulets se développent et croissent, leurs besoins nutritifs changent. A partir de la septième semaine, il faut changer la moulée de début pour de la moulée de croissance. Toutefois ne changez pas de moulée du jour au lendemain. Ménagez une transition de quelques jours durant lesquels

vous servirez un mélange des deux moulées, en augmentant sans cesse la proportion de la moulée de croissance.

Commencez également à donner une ration de grains. Suivez les recommandations du manufacturier des moulées que vous utilisez. Tenez votre troupeau en appétit et évitez le gaspillage. Ne remplissez pas trop les trémies afin que les volailles n'en répandent pas dans la litière. Pour assurer une croissance normale, il est essentiel de fournir constamment de l'eau propre et fraîche aux sujets d'élevage. Aussitôt que la température le permet, faites sortir vos oiseaux pour qu'ils profitent du soleil et de la verdure.

c) Pâturages

Le pâturage est une excellente source d'économie de nourriture, de protéines et de vitamines. Le cultivateur peut affecter une partie de son pacage à vaches laitières aux volailles. Une acre peut nourrir 300 oiseaux. La paissance en rotation est un excellent moyen d'éviter le gaspillage. Nous ne saurions trop insister sur l'importance de tenir



Le pâturage pour les poulets en croissance est une source économique de protéines, de vitamines, de minéraux et d'air pur.

l'herbe courte, car c'est à cette condition qu'elle contiendra un haut pourcentage de protéine et que les oiseaux en consommeront en quantité considérable. Les poules dévorent l'herbe, mais ne mangent pas de foin! Il faut donc tenir le gazon à 3 ou 4 pouces du sol. On améliorera les conditions hygiéniques du sol en changeant les trémies et les abreuvoirs de place au moins une fois par semaine. Cette précaution permet de tenir le terrain constamment propre et prévient la formation d'espaces dénudés de verdure dans le pacage.

Un bon programme d'alimentation favorisera la consommation de l'herbe, surtout au début de la journée alors que les volailles semblent apprécier davantage la verdure humide de rosée. Il faut aussi loger les volailles dans des cabanes ou abris portatifs, pourvoir le pacage d'ombrage et utiliser des trémies adaptées au pâturage.

agronome, secrétaire de la Coopérative avicole du Québec, parla de la publicité dans la vente. Un forum sur le coût de revient pour fut dirigé par MM. Arthur

Bédard et Ulric Gauthier, instructeurs avicoles. L'agronome de Malbaie, M. Potvin, tira les conclusions de la réunion. (Communiqué)

COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE ST-ISIDORE de DORCHESTER

Races pures: — Plymouth Rock barrée, New-Hampshire, Light Sussex

Hybrides: — (N.H. x P.R.B.) et (L.S. x N.H.)

Nous donnons gratuitement un abonnement d'un an à "L'AVICULTEUR QUEBECOIS" à tout acheteur de 200 poussins ou 100 poulettes.

Demandez notre liste de prix
Fondé en 1927 — Capacité 72,000
ST-ISIDORE, Cté Dorchester

COUVOIR ST-HYACINTHE CERTIFIE SIMON MATTE, Prop.

Demandez la Light-Sussex MASKA, une lignée pour satisfaire les exigences des aviculteurs les plus difficiles. Elle est reconnue comme l'une des plus améliorées du pays.

HYBRIDES: — Nous avons des croisements ayant comme base la poule Light-Sussex MASKA. Nous avons aussi une bonne lignée "Leghorn".

Demandez circulaire et liste de prix.

COUVOIR ST-HYACINTHE CERTIFIE

375 avenue Mondor, Tél: 1419 St-Hyacinthe, Qué.

COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE de ST-FELICIEN

POUSSINS D'UN JOUR DE TOUTES RACES

RACES PURES: — Plymouth Rock Barré, Light Sussex New-Hampshire

HYBRIDES: — New-Hampshire et Plymouth Rock barré, New-Hampshire et Light Sussex.

Nos prix établis par la Fédération des Couvoirs défient toute concurrence

Demandez notre circulaire et liste de prix

COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE ST-FELICIEN

WILFRID ROUTHIER, Gérant

Tél: 421

ST-FELICIEN, Cté Roberval

Réunion avicole à la Baie St-Paul

La récente assemblée générale annuelle du Couvoir coopératif de Baie St-Paul, comté de Charlevoix a donné lieu à une intéressante journée éducative en aviculture. Un bon groupe d'éleveurs de poules et de dindons de la région y ont pris une part active.

Au cours de l'avant-midi, M. Gérard Tessier, agronome, a procédé à la reddition des comptes en qualité de vérificateur. La vente de 84,000 poussins, 38,500 dindonneaux et 400,000 livres de dindon a constitué les opérations de ce couvoir, en 1954-55, le couvoir dessert les comtés de Charlevoix, Montmorency et Saguenay depuis 1932.

Les directeurs élus pour l'année sont MM. R. Larouche, président, L. Simard, vice président, Moise Côté, David Desgagnés et Michel Perron, directeurs. Le secrétaire-gérant est M. Léon Tremblay.

Durant l'après-midi, l'agronome local, M. Benoit Rivier, a présidé une séance d'étude. Le chef de la division provinciale de l'aviculture, M. J. Ubald Pilon, a traité de l'organisation de l'aviculture régionale. M. J. Albert LaHaye, inspecteur des produits avicoles, a exposé le problème de classification de la volaille. M. Emile Massé, gérant de l'Abattoir de Québec-ouest, indiqua les perspectives du marché. M. J.-B. Roy,

La Société Coopérative Avicole DES BOIS-FRANCS COUVOIR

Capacité
213,000

Capacité
d'éclosion
par semaine
60,000



Du 31 janvier 1953 au 31 janvier 1954: 794,127 poussins
Taux d'éclosion: 77.6%

RACES PURES: Light Sussex — New Hampshire N.H. x L.S. — L.S. x N.H.
Plymouth Rock — Leghorn blanche. N.H. x P.R.B. — P.R.B. x N.H.
DINDONNEAUX — Bronzé à poitrine large, Blanc de Hollande, Petit Beltsville blanc.
Nous incubons 12 mois par an et notre capacité d'éclosion nous permet de répondre à la demande des plus gros éleveurs de broilers.
POUSSINS VIGOUREUX, SAINS, A EMBLUMAGE EXTRA-RAPIDE.
Ecrivez-nous aujourd'hui pour renseignements et prix.
MAURICE MERCIER, agronome — gérant
La Société Coopérative Avicole des Bois-Francis
Victoriaville Arthabaska



Des poulettes confortables dans un poulailler bien aménagé donneront une ponte abondante si elles sont bien alimentées et de bonne valeur héréditaire.

3. Les poulettes au poulailler

a) Entrée des poulettes

L'intensité de la ponte est le principal facteur à considérer pour décider de l'entrée des poulettes dans le poulailler. Lorsqu'environ 20% des poulettes sont en ponte, c'est le temps de les transférer dans leurs quartiers d'hiver. L'aviculteur avisé profite de la manipulation qu'entraîne ce déménagement pour faire une bonne sélection et administrer à chaque poulette une seconde pastille contre les vers intestinaux, la première devant avoir été donnée vers l'âge de 3 mois. Le traitement doit s'administrer un ou deux jours avant l'entrée des poulettes afin qu'elles aient le temps de se vider les intestins sur les parcours. Autrement, elles souilleront de leurs déjections la litière propre du poulailler.

b) Aménagement du poulailler

Avant d'introduire les poulettes dans le poulailler, il faut

songer à leur confort en observant quelques détails que l'on peut résumer comme suit. Effectuer toute réparation qui serait nécessaire aux bâtiments, se rendre compte que le système de

blement mis de côté. Cette sélection s'appuie sur l'examen des caractères physiques et physiologiques.

Si le cultivateur a des sujets



Dès que la température le permet, il y a avantage à sortir au dehors les poulettes d'élevage et à les loger dans des cabanes de plein air.

ventilation fonctionne bien, nettoyer, laver, désinfecter afin d'enlever toutes saletés et tuer tous microbes ou germes de maladies, utiliser des accessoires propres et confortables afin que les poulettes puissent manger, boire et pondre à l'aise, épandre sur le plancher une litière propre.

On évitera le surpeuplement en allouant 3 pieds carrés de plancher par poule pour les races légères (leghorn par exemple) et 4 pieds carrés pour les races lourdes, ainsi que 7 à 10 pouces de perchoir par poule.

c) Sélection

Le sélectionneur doit être un procédé continu en aviculture, mais celle faite à l'automne revêt une importance particulière parce qu'elle permet de n'entrer au poulailler que les poulettes désirables, bien constituées, bien développées. Les sujets manquant de vigueur, pâles, rachitiques, maigres doivent être éliminés.

de différents âges, il vaut mieux les classer suivant la date d'éclosion, avant de procéder à la sélection. Le sélectionneur évite ainsi des erreurs de jugement.

d) Maintien de la ponte

Des poulettes entrées au poulailler en bonne condition physique sont normalement aptes à donner une production rémunératrice au cours des mois d'automne et d'hiver. Si elles ne donnent pas une production intense et continue, ou si elles n'augmentent pas de façon satisfaisante, c'est que l'alimentation fait probablement défaut. L'aviculteur ne doit pas oublier que les poulettes requièrent une alimentation capable de maintenir leur poids et de fournir des éléments nutritifs nécessaires à la production de l'oeuf. Le recours

à la pâtée humide peut contribuer à maintenir et à activer la ponte.

À l'automne, alors que les jours sont courts, les volailles tirent généralement profit de la lumière artificielle dont l'emploi, en prologeant les heures de travail, augmente la consommation et stimule la production. L'aviculteur ne doit tout de même pas abuser de la lumière artificielle et les journées de 14 heures sont les plus longues permises.

e) Gestion du troupeau

La bonne gestion du troupeau est aussi importante que l'alimentation, le logement et l'hygiène. Elle se résume à observer constamment le comportement du troupeau et à intervenir dès qu'un correctif s'impose pour remédier à une situation anormale. Le va et vient des oiseaux, leur conduite autour des trémières, la ponte quotidienne, la consommation de la moulée et des grains, l'état de chair des sujets sont autant de points de repère que de vue.

Ces bancs de neige en mouvement!

Après chaque chute de neige, il est fréquent de voir des automobiles presque entièrement recouvertes de neige et roulant dans les rues comme des bancs de neige en mouvement. Les propriétaires de ces véhicules veulent peut-être étonner la population ou simplement attirer l'attention. Il n'en reste pas moins que la vue de celui qui conduit est en grande partie obstruée par la neige qui recouvre sa voiture. Comment peut-il conduire et avoir une vue claire sur chaque côté et à l'arrière? Il n'est pas tout d'enlever en partie la neige des pare-brise, fait remarquer la Ligue de Sécurité, il faut que le conducteur de l'automobile puisse avoir une bonne vue de côté lorsqu'il arrive aux intersections ainsi qu'à l'arrière.

Réunion annuelle du Couvoir de Saint-Michel

Les membres du Couvoir coopératif de St-Michel, comté de Bellechasse, se réunissent ces jours derniers à l'occasion de l'assemblée annuelle de leur société. M. Félix Catellier, de La Durantaye, présidait la réunion qui permit aux sociétaires de prendre connaissance des opérations de l'année terminée le 1er octobre 1955, d'élire leurs directeurs et de tracer un programme pour 1956.

Le bilan et le compte des opérations ont été lus et commentés par le vérificateur, M. Gérard Tessier, agronome, du service de l'Economie rurale au ministère de l'Agriculture.

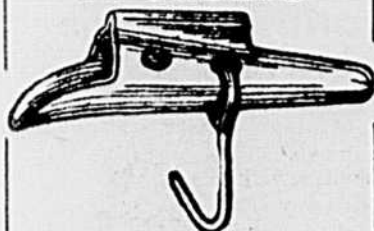
L'exercice s'est soldé par un bénéfice net de \$1400 réalisé sur un chiffre d'affaires de \$153,000. Les ventes, au département du poste de mirage se sont élevées à \$114,000 et celles du couvoir à \$39,000.

Quelque 200,000 douzaines d'oeufs commerciaux et 200,000 poussins ont été vendus. La société a un actif de \$30,000, un passif de \$16,500, un capital de \$7,800 et une réserve de \$4,800.

Les directeurs suivants ont été élus: MM. Félix Catellier, René Lemieux, Paul-H. Roy, Marcel Asselin et Roger Martineau. M. Jean Charles Gagnon en est le gérant.

À l'issue des délibérations, des allocutions furent prononcées par MM. J.-Ubaldo Pilon, chef de la division provinciale de l'Aviculture, Maxime Veilleux, m.v., directeur du service de la Santé des Animaux, J.B. Roy, secrétaire de la Coopérative avicole du Québec, et R. Beaudoin, assistant-agronome de Bellechasse.

EQUIPEMENT COMPLET pour la SUCRERIE



et tout le MATERIEL AVICOLE NECESSAIRE

- TREMIERES
- NIDS A PONTE
- ABREUVOIRS ETC., ETC.

Demandez immédiatement notre nouvelle circulaire 1956.

DOMINION & GRIMM INC.
1630 rue De Lorimier, Montréal

POUSSINS D'UN JOUR de haute qualité

Races Pures: Light-Sussex
New-Hampshire
Plymouth-Rock Bird
Hybrides: New-Hampshire x Plymouth Rock
Light-Sussex x New-Hampshire
New-Hampshire x Light-Sussex

Nous payons le transport sur toute livraison de 200 poussins et plus.
Demandez notre circulaire gratuite

COUVOIR DRUMMOND CERTIFIE

22 Blvd. Bernard Tél: 2-4122 DRUMMONDVILLE, P.Q.



Pionnier dans la production de dindonneaux à poitrine large

Races de dindonneaux: Blancs de Hollande Broadbreast
Bronzés Broadbreast

POUSSINS DE HAUTE QUALITE

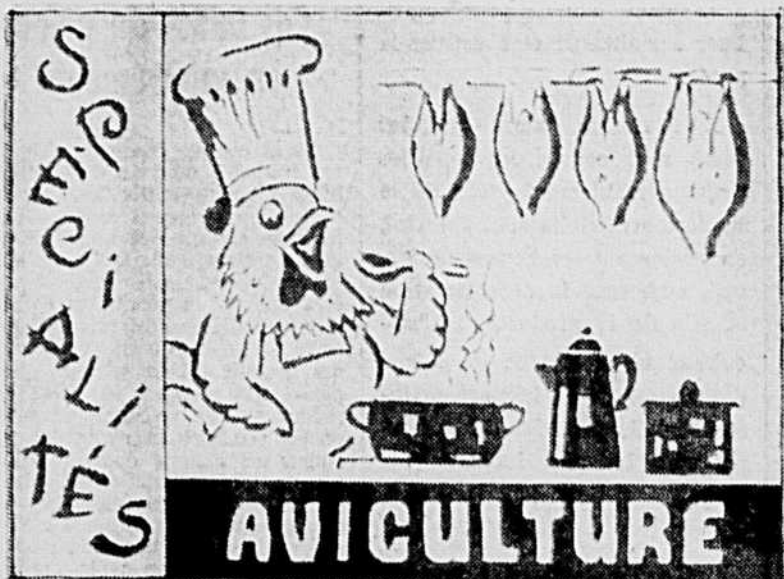
Races de poussins: P.R.B. — N.H. — L.S. —
Hybrides: N.B. & P.R.B.

Qualité supérieure — Prix raisonnable
Abonnement GRATUIT "L'AVICULTEUR Québécois".
500 poussins mélangés, 300 poulettes ou 500 dindonneaux.
Liste de prix envoyée sur demande.

COUVOIR COOPERATIF STE-MARTINE

Tél: 64

Emile Simard, gérant, Ste-Martine, Cte Châteauguay



1- Le poulet de grill

Bien que relativement jeune dans la province de Québec, l'industrie du poulet de grill est une spécialité déjà importante qui, en 1955, a dû rapporter à ses adeptes quelque 4 millions de dollars de recettes brutes. Près de 6 millions de poussins ont été élevés à cette fin. Quelque 250 producteurs en tirent leur revenu principal. Leur dynamique association a contribué à faire beaucoup de publicité autour de cette production, et bien des cultivateurs sont tentés de s'y lancer. Nous croyons devoir les mettre en garde contre un engouement qui pourrait les inciter à faire des expériences décevantes.

Le poulet de grill est une production hautement spécialisée qui, en principe, ne convient pas au cultivateur. La marge de profit par oiseau est si restreinte qu'il faut en élever des milliers pour en tirer des revenus appréciables, et encore est-il nécessaire d'obtenir une efficacité que seules des lignées hautement sélectionnées pour la chair peuvent donner. Nous conseillons au cultivateur de bien se renseigner sur cette industrie avant de s'y lancer même sur une petite échelle. Sauf exception, mieux vaut pour lui s'adonner à la production du gros poulet dont la demande est toujours bonne.



Installation peu dispendieuse pour l'élevage du dindon qui ne manque certainement pas de cette façon d'être rémunérateur.

2 — Le gros poulet

La production du gros poulet convient à la masse des cultivateurs. Elle peut s'intégrer plus facilement que celle du poulet de grill dans le système de cultures diversifiées. Elle se pratique sans beaucoup de frais additionnels et contribue à l'amélioration du budget familial, même si le nombre d'oiseaux est relativement restreint. Un autre avantage de la production du gros poulet c'est qu'elle répond aux besoins d'une clientèle stable et à un marché qui ne peut

être aussi facilement saturé que celui du poulet de grill. La majorité de nos cultivateurs auraient donc avantage à acheter, au printemps, des poussins mixtes et à engraisser les coquets pour la vente à l'automne. Les profits ainsi réalisés baisseraient d'autant le coût de leurs poulettes.

3 — Le chapon

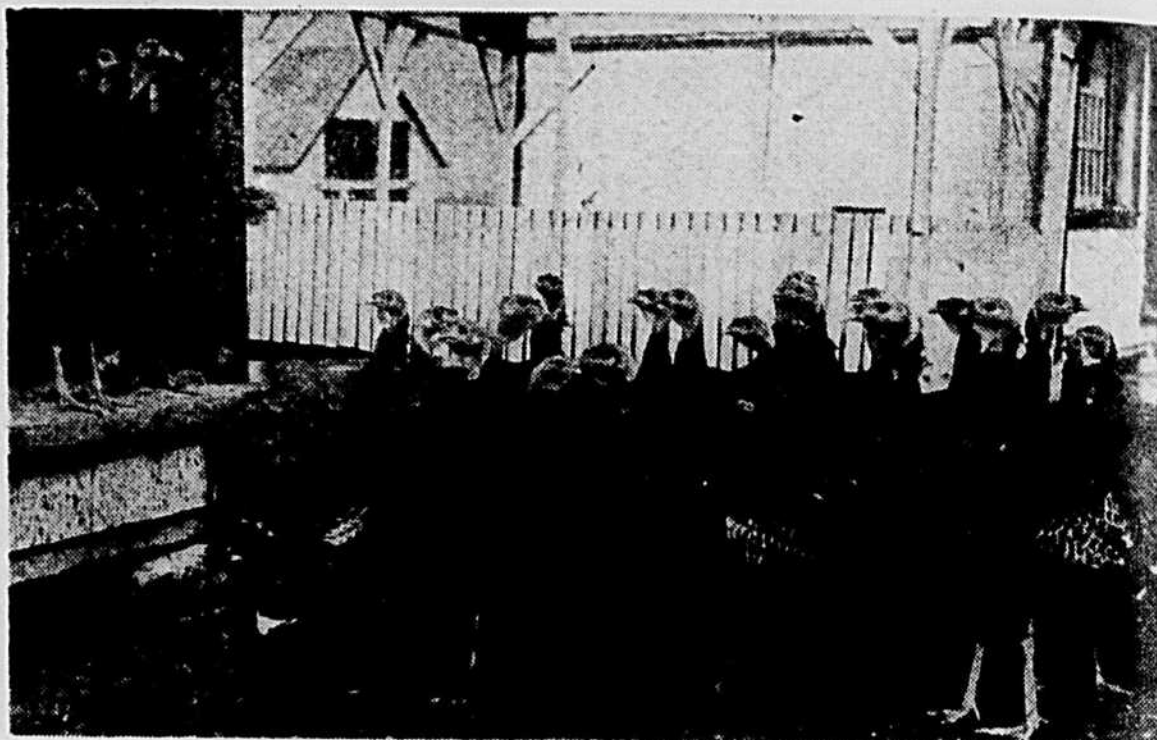
Voilà une spécialité susceptible d'intéresser le fils de cultivateur désireux de se faire un peu d'argent de poche. On ne

poids normalement atteint vers l'âge de 22 à 24 semaines. L'erreur à éviter est de les garder trop longtemps et de lui laisser faire un surcroît de graisse.

4 — Le dindon

L'élevage d'une couple de cents dindons convient bien à l'organisation générale de nos fermes, si on y trouve une bonne colonie-éleveuse. L'oiseau est parfaitement adapté à nos sols, à notre climat; sa chair trouve généralement preneurs à prix avantageux et ses moeurs ne recèlent aucun mystère pour l'éleveur averti. Il est dommage qu'au lendemain d'une saison payante, on en fasse souvent un objet de spéculation. On double l'élevage dans l'espoir de doubler ses profits. On provoque ainsi la surproduction et la chute des prix. Mieux vaudrait s'en tenir, bon an mal an, à l'élevage du même nombre d'oiseaux et suivre un programme bien défini.

La première condition de succès est de partir avec des dindonneaux de première qualité et ceux vendus par les couvoirs du



Petit troupeau de dindons "Bronzés" dont la présence sur une ferme doit être appréciée de l'exploitant quand vient décembre et la fête de Noël.

Québec répondent à cette exigence. La préparation de l'éleveuse requiert les mêmes soins que pour les poussins. Au point de vue logement, les exigences des dindonneaux diffèrent de celles des poussins en ce qui concerne la température et l'espace. Il faut plus de chaleur et le double d'espace de plancher. Les moeurs du dindon comportent certaines particularités auxquelles l'aviculteur novice doit être au courant s'il ne veut pas encourir des pertes graves.

Les nourritures spéciales à dindons, pour tous les stades de la croissance, que l'on trouve aujourd'hui dans le commerce, simplifient beaucoup l'alimentation de ces oiseaux. Dans la pratique de l'alimentation, l'aviculteur fera bien de s'en tenir aux directives du manufacturier qui fabrique les moulées servies à son troupeau.

Avec l'organisation de nos abattoirs régionaux modernes, l'abattage à domicile a perdu sa popularité et la plus grande uniformité qui en résulte dans la mise sur le marché, est tout à l'avantage du producteur. La période de vente, autrefois restreinte au temps des Fêtes, s'échelonne maintenant sur plusieurs semaines, voire des mois, et à des marchés différents doivent correspondre des dindons différents. Il faut donc tenir compte de ces faits dans le choix de la date de l'élevage et de la race. Le dindon de grill, par exemple, a des exigences que ne rencontrent pas toutes les races. Vous voulez partir sur un bon pied? Alors renseignez-vous avant de débiter. Songez aussi au financement de votre entreprise car il faut déboursier de 5 à 6 dollars pour rendre un dindon à maturité.

ATTENTION AVICULTEURS...

Des poussins de la plus haute qualité vous sont offerts par le Couvoir Coopératif de Nicolet.
Cuvier certifié et approuvé.
Capacité 80,000 oeufs; production 250,000 poussins.
Races: Poussins et poulettes Plymouth Rock Barré et Light Sussex.
Issues de Coqs R.O.P.; Hybrides et Leghorns Blancs.
Dindonneaux de choix: Blancs Hollandes et Bronzés.
Demandez nos listes de prix. Commandez tôt afin d'avoir vos poussins à la date de votre choix.
Aucun réacteur à la première épreuve de sang;
un gage de sécurité dans l'achat de vos poussins.

COUVOIR COOPÉRATIF DE NICOLET,
C. P. 68, NICOLET, Tél: 27
R. THERRIEN, Gérant.

Couvoir Coopératif d'Iberville

Achetez des poussins de qualité — Les poussins communs sont toujours trop cher! — 4 oeufs de plus payent le bon poussin.
Races: — P.R.B. Hybrides, spécialité Light Sussex
Reproducteurs améliorés depuis plusieurs années
Pondeuses sévèrement sélectionnées
Installation ultra moderne

Demandez notre dépliant gratuit.

COUVOIR COOPÉRATIF D'IBERVILLE
81, 4ième Avenue IBERVILLE, Qué.

COOPERATIVE DES PRODUITS AVICOLES MARIEVILLE

Plan d'abattage de volailles et Poste de mirage des oeufs au service des Comtés de Rouville, Shefford, Iberville, Brôme, Missisquoi, Chambly, etc. etc.
Ne manquez pas de nous consulter par lettre ou par téléphone avant d'expédier vos volailles.

COOPERATIVE DES PRODUITS AVICOLES

Marieville, C.P. 340
Cité Rouville, P.Q. Tél: Marieville 160 ou 159

DINDONNEAUX

SANTÉ • VIGUEUR • QUALITÉ

Bronzés "poitrine double" 6 ans de R.O.P.
Empire blancs Dindes à deux fins
et Thompson améliorées

Hollande améliorées comme dindes de grill
De tout — Pour tout

Demandez circulaire et prix

La société coopérative des éleveurs de dindons

Alcide Pomerleau, sec.

ST-METHODE,

Cité Frontenac



1- Les marchés

L'importante question des marchés se considère au triple point de vue provincial, national et international. Le marché de la province est constitué de l'ensemble des marchés locaux et régionaux. L'aviculteur doit produire, d'abord pour le marché local, puis pour le marché régional et enfin pour le grand marché. L'influence de ce dernier est telle que notre aviculture se pratique surtout le long des deux rives du St-Laurent. Plus des deux tiers de notre production avicole totale sont concentrés dans un rayon de 60 milles de nos deux centres principaux de consommation : Montréal et Québec.

Pour satisfaire des besoins annuels de 100 millions de douzaines d'œufs et de 135 millions de livres de chair, Québec produit annuellement quelque 60 millions de douzaines d'œufs et 70 millions de livres de chair, soit de 55 à 60% de ses besoins. Nous importons surtout de l'Ontario, de l'Ouest et des Etats-Unis.

A l'échelle nationale, on peut dire que présentement consommation et production s'équilibrent, les deux étant de l'ordre de 350 millions de douzaines d'œufs et de 425 millions de li-

vres de chair par année. Quant au commerce international, il n'a pas été très actif en ces dernières années et rien ne laisse prévoir qu'il le deviendra prochainement.

2 — Organismes de vente

Nous ne sommes plus du temps où les œufs et la volaille passaient directement de l'aviculteur au consommateur, sans aucune préparation. Les exigences du commerce moderne ont fait naître différents organismes qui rassemblent et écoulent le produit. Pour les œufs, ce sont les postes de réception et de mirage, les postes de décoquillage et de congélation, et les postes de huilage. Pour la volaille, ce sont les postes d'abattage et de classification. Les 240 postes de mirage coopératifs et privés manipulent 40% des œufs qui vont de la ferme au commerce, tandis que nos abattoirs, au nombre d'une cinquantaine, se voient confier environ 60% de la chair de volaille qui va dans le commerce. Les organisations coopératives manipulent 43% des œufs qui passent par les postes et 27% de la chair qui va dans les abattoirs. Notre système actuel d'assemblage et d'écoulement de nos produits avicoles répond aux besoins de la plupart des régions, mais un organisme central de vente opérant sur le plan provincial demeure une lacune à combler.

3 — Classification et qualité

Nous avons une loi de classification des œufs dont les facteurs de base sont la qualité, le poids et l'apparence de la coque. Nos ménagères sont habituées aux catégories légales. Elle achète en toute confiance, car elles

se sentent protégées. Au début de l'application de cette loi, en 1942, seulement 57% de nos œufs allaient dans la catégorie A, alors que présentement près de 90% tombent dans cette catégorie rémunératrice.

D'autre part, les progrès réalisés depuis une dizaine d'années dans la qualité de notre volaille sont dus à l'organisation d'abattoirs modernes et à la loi de classification obligatoire sur l'île de Montréal et dans la ville de Québec, et suivie aussi volontairement dans une foule d'autres centres. Sur les 36 millions de livres de volaille qui passent annuellement par les postes d'abattage, 69% est classé A, 29% B et 2% C. La classification est une nécessité du commerce moderne. C'est le meilleur facteur d'amélioration de la qualité et la seule façon de servir équitablement le consommateur qui devient de plus en plus exigeant.

4 — Les exigences du consommateur

Le consommateur achète de plus en plus avec ses yeux et il

exige un produit de qualité pour lequel, d'ailleurs, il est prêt à payer. A la qualité s'ajoute la nécessité d'une belle présentation qui a fait naître toute la série des magnifiques emballages qui sont l'un des attraits des magasins modernes. Le producteur aurait bien tort de boudier cette mise en scène qui revalorise son produit et contribue à en accroître la consommation. Ici il faut dire que si la qualité intrinsèque de nos produits avicoles peut rivaliser avec celle de nos concurrents, notre aviculteur se place quelquefois dans un état d'infériorité à cause de la présentation qu'il est porté à négliger.

Ainsi, la dinde du Québec a une réputation insurpassable, mais celle des Etats-Unis est supérieure à la nôtre par son attrait et son emballage. On sait que les Américains sont nos gros concurrents pour le dindon. Il est bon de rappeler à nos producteurs qu'ils ne soutiendront la concurrence américaine que s'ils mettent sur le marché des oiseaux bien finis certes, mais aussi bien préparés et bien présentés, points que nos voisins exploitent avec tant d'art.

Couvoir coopératif certifié

St-Antoine Tél. 52 Co. Verchères

RACES PURES : P. R. Barrée et Light Sussex

HYBRIDES : N.H. x P.R.B. — L.S. x P.R.B. — N.H. x L.S.

Aucun réacteur dans nos troupes. Poussins de haute qualité. Haute production d'œufs. Croissance rapide. Demandez notre circulaire.

Thomas Marchessault, gérant.

Les moulées FÉDÉRÉE donnent des résultats!

Voici une preuve irréfutable!

L'alimentation des volailles et, particulièrement, des pondeuses est une affaire délicate. Il faut de bonnes moulées pour obtenir de bons résultats.

Avec les moulées FEDEREE, pas de soucis!... La preuve irréfutable se trouve chez les RR SS Ste-Anne, à Lachine, Qué., où M. Philippe Martel, aviculteur, et la révérende Mère Anne Ida, directrice de la ferme, ont soigné leurs 1,300 poulettes aux moulées FEDEREE;

Au début de décembre, les 1,300 pondeuses du troupeau des RR SS Ste-Anne, provenant du Couvoir Coopératif de Pont-Viau et soignées avec les moulées FEDEREE exclusivement, avaient obtenu la performance suivante:

1,300 poulettes de croisement colombien (L.S. x N.H.)

Poids moyen à 6 mois: 6.8 livres

Mortalité à l'élevage: 2.9%

Mortalité à l'hiver: 0.6%

% moyen de ponte après 6 mois: 74%

Qualité des œufs: 80% de catégorie A gros. Coquille excellente.

MM. Roger Paiement, agronome spécialiste en aviculture, du Ministère provincial de l'Agriculture, et J.-Léo Caron, agronome spécialiste, du Service des grains et moulées de la Coopérative Fédérée, qui ont suivi de très près le troupeau, déclarent que celui-ci a "une vigueur remarquable".



CHEZ LES RR. SS. STE-ANNE, LACHINE, P.Q. Voici une partie du troupeau de 1,300 pondeuses soignées exclusivement aux moulées Fédérée. M. Philippe Martel (sur la photo) obtient des résultats merveilleux en suivant le régime alimentaire "Moulée Fédérée et Grains, servis d'après la ponte et le poids."

LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

B.P. 1019

MONTREAL



1- La coccidiose

La coccidiose est une maladie fort répandue qui frappe les poussins tout spécialement entre la deuxième et la quatrième semaine d'âge. Les oiseaux de six à huit semaines sont les plus susceptibles. Les symptômes de la maladie sont la perte de l'appétit et l'amaigrissement, la mine piteuse des poulets malades qui se tiennent renflés, en boule, les ailes pendantes. On remarque aussi l'inactivité des sujets, la pâleur de la crête et des pattes, le plumage ébouriffé. La perte de l'appétit est un des signes les plus caractéristiques de la maladie. La diarrhée sanguine apparaît vers le quatrième jour après le début de l'infection et la maladie est donc déjà très avancée lorsqu'on aperçoit des flaques de sang sur la litière.

Les remèdes les plus efficaces sont les sulfamidés liquides qui s'administrent dans l'eau de breuvage. On les trouve sous différents noms dans le commerce.

Les conditions qui favorisent le développement de la maladie sont une litière humide et une ventilation insuffisante, l'entassement dans les colonies, l'humidité autour des abreuvoirs.

Pourtant, les sujets affectés maigrissent, se rabougrissent et la ponte chez les poulettes peut en être retardée et diminuée. Etant donné que les mesures préventives sont généralement im-

trée des poulettes et un quatrième, 3 mois plus tard.

Les vers intestinaux affaiblissent les volailles et les rendent sujets à une foule de maladies, principalement aux rhumes.

3 — Les rhumes

Les volailles sont susceptibles aux rhumes et aux conséquences désagréables qui en résultent. Le coryza, le catarrhe, l'influenza, la roupie sont autant de noms que l'on donne à ces inflammations des voies respiratoires qui provoquent, chez les sujets affectés, certains désordres plus ou moins graves, selon l'état de gravité de l'inflammation. Le surpeuplement du poulailler, la mauvaise ventilation, les courants d'air, les changements brusques de température, l'humidité et la présence des vers intestinaux sont autant de conditions qui favorisent le rhume.

Il est très important de soigner les volailles dès l'apparition des premiers symptômes : éternuements, baillements, branlement de tête, écoulement des narines. Dès le début, il faut isoler les malades pour arrêter la contagion, surveiller l'alimentation et observer rigoureusement l'hygiène.

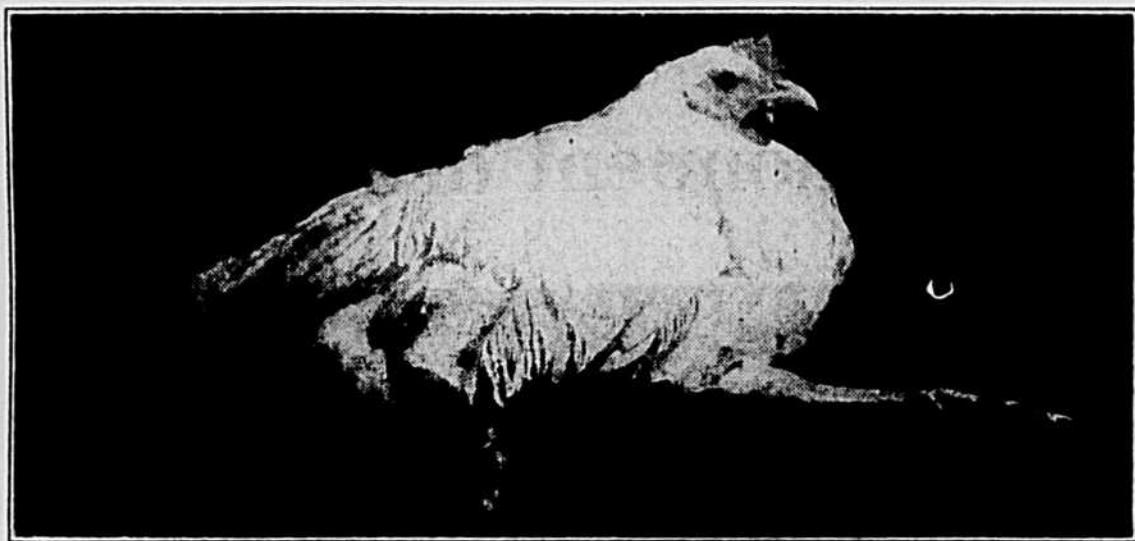
Il est très difficile de se débarrasser d'un rhume épidémique. Le traitement régulier des poulettes contre les vers intestinaux est une police contre les rhumes qui peuvent se présenter au cours de l'automne et de l'hiver. Pour le traitement de ces infections l'aviateur devra s'en remettre aux directives du vétérinaire.

me sur laquelle elle se manifeste, la leucémie cause des pertes considérables dans les basses-cours du Québec et il est difficile de s'en débarrasser. Sa cause réelle échappant encore aux scientifiques, on ne peut prescrire de remède spécifique. Dans les cas graves, il faut généralement abattre tout le troupeau et recommencer à neuf avec des sujets issus d'une lignée exempte de leucémie ou provenant d'une basse-cour où cette maladie est inconnue.

6 — La tête-noire

Parmi les maladies qui peuvent affecter les dindons en élevage, l'Entérohépatite ou tête-noire est celle que l'aviateur a le plus à craindre. Elle s'attaque aux dindons de tout âge, mais ceux de 2 à 4 mois y sont davantage exposés. La mort survient au bout de 2 à 3 semaines et la mortalité peut aller jusqu'à 90%.

La maladie se manifeste extérieurement par la perte de l'appétit, la torpeur et l'abattement des sujets, l'apparence terne du plumage, la diarrhée jaune ou verdâtre à odeur très forte et la coloration foncée de la crête et des barbillons. La Tête-Noire est causée par un parasite microbien dont les dindons s'infectent au contact des sujets malades ou des poules adultes qui sont porteuses du germe sans souffrir de la maladie. Les vers intestinaux sont les grands véhicules de l'agent qui cause l'entérohépatite. Aussi l'administration de vermifuge aux dindons en croissance est-elle la meilleure mesure préventive. Pour traiter la maladie, il existe d'excellents remèdes qui se vendent sous différents noms dans le commerce. En cette maladie, comme en tout autre, le vétérinaire demeure le meilleur conseiller.



Trop tard pour intervenir ! Cette poule souffre de paralysie avancée...

Soignée dès ses débuts, cette maladie ne cause pas trop de pertes, mais la mortalité peut être énorme si le mal n'est pas décelé à son origine. Ses effets peuvent aussi être néfastes chez les survivants n'ayant pas été traités adéquatement.

2 — Les vers intestinaux

Les vers sont des parasites qui prélèvent un lourd tribut sur l'industrie avicole et, malheureusement, les aviculteurs ne s'en rendent pas toujours comp-

puissantes à supprimer complètement les causes d'infection, il faut traiter régulièrement le troupeau contre les vers.

Le traitement consiste à administrer certains médicaments — généralement sous forme de pastilles — qui détruisent les vers à l'intérieur de l'organisme. Pour obtenir de bons résultats, il faut donner au moins 2 traitements, quelquefois 4; le premier se donne à l'âge de 12 à 14 semaines, le second avant l'entrée des poulettes au poulailler. Si nécessaire, un troisième s'administrera 2 à 3 mois après l'en-

4 — Les avitaminoses

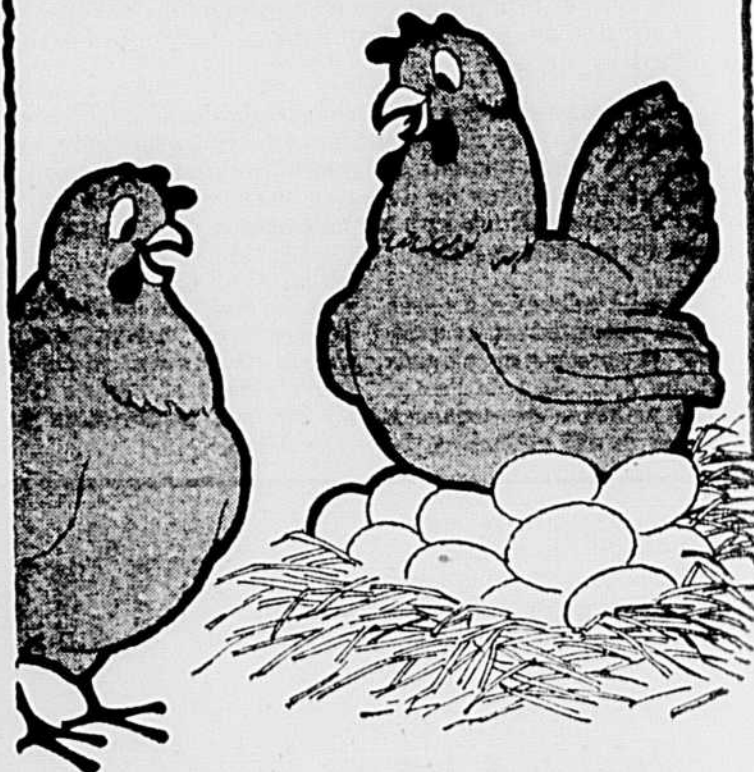
Les troubles qui résultent d'un manque de vitamines sont généralement désignés sous le nom d'avitaminoses. L'affection qui en résulte — faiblesse des pattes, maladie des yeux, paralysie, rachitisme, pâleur de la tête, etc. — est plus ou moins grave selon que la carence de vitamines est complète ou partielle. Les vitamines qui sont exposées à manquer sont la A, la B2, et la D. Les ingrédients les plus recommandés pour corriger les rations déficitaires en vitamines sont l'huile de foie de morue, la levure de bière et les produits de vitamines concentrées.

L'âge critique pour les avitaminoses s'étend de 1 à 10 semaines, mais c'est surtout à l'âge de 1 à 2 mois que les symptômes se manifestent davantage.

5 — La leucémie

La leucémie est une maladie énigmatique qui englobe les troubles communément appelés gros foie, yeux gris, paralysie du terrain, leucose, lymphomatose, etc. Quelle que soit la for-

Ça vient tout seul...



"avec la moulée de ponte
ST-LAWRENCE,
je m'amuse à pondre en série."

Vraiment... il y a de quoi, car la "moulée de ponte ST-LAWRENCE" est une alimentation complète et parfaitement équilibrée sous tous les rapports, fournissant tous les éléments nutritifs nécessaires à une ponte intensive et régulière. La "moulée de ponte ST-LAWRENCE" maintient les pondeuses en bonne condition physique et, sans les épuiser, permet une plus grande production d'œufs.

Quelque soit l'élevage dans lequel vous vous spécialisez, rappelez-vous qu'il y a une moulée ST-LAWRENCE spécialement équilibrée pour chacun des besoins alimentaires de vos animaux. Les moulées ST-LAWRENCE sont votre garantie d'une alimentation vraiment profitable!

"Les essayer, c'est les adopter"



Moulées équilibrées
ST-LAWRENCE

division de
**ROBIN HOOD FLOUR
MILLS LIMITED**

300, rue St-Sacrement,
Montréal, P.Q.

Couvoir certifié et approuvé

Poussins "certifiés" et "approuvés" de haute qualité
**LEGHORN BLANC, LIGHT SUSSEX ET NEW
HAMPSHIRE DE RACE PURE AUSSI HYBRIDES**

Nous incubons à l'année — Demandez notre circulaire
Satisfaction garantie à chaque client

COUVOIR BOIRE & FRERE

Wickham, Cté Drummond, P.Q.

Tél : 4-2

Succursales :
MONTREAL
QUEBEC
QUEBEC OUEST

PRINCEVILLE
VICTORIAVILLE
RIMOUSKI
LA SARRE

LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

SIÈGE SOCIAL : 105 est, rue St-Paul • Montréal

Membre du :
CONSEIL DE LA COOPÉRATION
DU QUÉBEC
COOPÉRATIVE INTERPROVINCIALE

FÉDÉRATION CANADIENNE
DE L'AGRICULTURE
FÉDÉRATION CANADIENNE
DES PRODUCTEURS DE LAIT

Les moulées "Fédérée" ou "Coopérative" pour volailles

Petit poussin deviendra grand pourvu que...

En plus de la bonne alimentation, il ne faut pas négliger les autres éléments qui constituent la bonne administration du troupeau de volailles. Beaucoup de débutants ont toutes sortes d'ennuis parce qu'ils n'ont pas su comment réussir leur élevage de poussins. Voici quelques indications pratiques concernant les locaux et les accessoires de poussinières.

L'ELEVAGE

Température au bord du capuchon, 2 ou 3 pouces au-dessus de la litière:

Au cours de la première semaine, 95°F.

Au cours de la deuxième semaine, 90°F. Au cours des 5 semaines suivantes, baisser la température de 5° par semaine.

Par la suite, 60°F est suffisant, si les poussins sont bien emplumés.

SURFACE DE PLANCHER

Jusqu'à l'âge de 8 semaines, 12 pied carré de plancher par poussin pour tout groupe de poussins jusqu'au nombre de 300.

De la 8ème à la 12ème semaine, 3-4 de pied carré de plancher par 1 poulet.

LITIÈRE

8 pouces de ripe, de tourbe ou paille coupée. Renouvelez chaque semaine si la litière devient humide ou mouillée. Ou encore, ajoutez de petites quantités de litière fraîche pour garder le plancher propre et sec.

TREMIÈS

Deux trémières étroites de 2 pieds de longueur par 100 poussins ou de papier épais pour la première semaine.

De la 4ème à la 8ème semaine: 2 trémières de 4 pieds de longueur, 6 pouces de profondeur par 100 poulets, montées sur un support, avec treillis métallique.

A partir de la 8ème semaine: 2 trémières de 5 pieds de longueur 12 par 100 sujets adultes, montées sur un support avec treillis métallique.

ABREUVOIRS

Poussins d'un jour: 2 abreuvoirs contenant une pinte d'eau par 100 poussins. Laver tous les jours.

4 à 8 semaines: 1 abreuvoir sur support, d'une capacité de 2 gallons par 100 poussins.

8 semaines et plus: 1 abreuvoir sur support, capacité de 5 gallons par 100 oiseaux.

PATURAGES

Procurez un pâturage de bonne herbe (luzerne, pâturin Kentucky; l'herbe doit être tenue courte et la superficie nécessaire est un acre par 500 oiseaux.

ABRIS

Un abri de 7 pi. par 10 pi. loge 100 poulets en croissance. Calculez l'espace requis d'après cette base.

OMBRAGE

Arbres, arbustes, semis de blé d'Inde ou de soleil.

La publication de ce numéro spécial sur l'aviculture nous fournit l'occasion de rappeler aux cultivateurs, et particulièrement aux aviculteurs, que la Coopérative Fédérée et ses coopératives affiliées ne le cèdent en rien aux entreprises concurrentes dans le domaine de la fabrication et de la qualité des moulées destinées aux volailles.

Notre usine de St-Henri et les nombreuses meuneries coopératives à la disposition des cultivateurs possèdent un outillage adéquat et constituent un réseau de distribution incomparable pour les servir.

Notre Service des grains et moulées a deux experts en alimentation spécialement affectés à la préparation et à la surveillance des rations alimentaires: le Dr N. Nikolaiczuk, spécialiste en nutrition animale et professeur au Collège MacDo-

Il convient d'ajouter aussi que, à la Fédérée et dans les coopératives, comme dans toutes les entreprises qui s'occupent de fabrication de moulées, celles-ci sont soumises à la Loi des aliments du bétail dont l'application est rigoureusement faite par des inspecteurs du gouvernement fédéral. Cette loi oblige tout fabricant de moulée à déposer à Ottawa la composition de ses moulées (Enregistrement) et à indiquer sur les sacs ou sur les étiquettes cette même composition. L'acheteur de moulées "Fédérée" ou "Coopérative" est donc doublement protégé.

On sait aussi que la Coopérative Fédérée fabrique ses moulées sous toutes les formes qui existent actuellement sur le marché. Il convient toutefois de faire remarquer qu'elle s'est toujours montrée très circonspecte dans l'emploi des antibiotiques. Sans brouiller le progrès dans ce domaine particulier, puisqu'elle en incorpore dans certaines moulées, elle n'a pas donné dans l'engouement provoqué par une intense publicité sans dosage suffisant surtout aux États-Unis et à laquelle certains manufacturiers canadiens n'ont pas manqué de faire écho. D'aucuns ont même déjà reproché à la Fédérée ce qu'ils croyaient être une exagération de la prudence à ce sujet.

Il n'est pas sans intérêt pratique de faire savoir aux acheteurs de moulées, partisans immodérés des antibiotiques, que de récentes expériences poursuivies à la station expérimentale de Brandon, Manitoba, sur les effets des antibiotiques sur la croissance, la valorisation des aliments et la production des oeufs chez les volailles constituent une justification complète de cette attitude de prudence de nos spécialistes.

En effet, les essais de Brandon

TREMIÈS

2 trémières de 5 pieds de longueur dont une pour la moulée ou les comprimés et une autre pour le grain mélangé, protégées contre la pluie.

EAU

5 gallons d'eau par jour par 100 oiseaux.

justifient l'emploi généralisé des antibiotiques, pour favoriser des gains plus rapides en poids et réduire les exigences des aliments, dans l'élevage des jeunes oiseaux destinés à la vente pour la chair. On peut se demander, souligne le rapport de la station expérimentale de Brandon, s'il est pratique de les inclure dans les rations de poudeuses ou des oiseaux de remplacement durant la croissance. A cette station, on a administré de l'aureomycine durant la période de début, de croissance et de ponte ou durant toute combinaison de ces périodes. En chaque cas, des rations composées uniquement de moulées furent soignées auxquelles on ajouta l'aureomycine à raison de 23 grammes à la tonne.

nald, et J.-Léo Caron, agronome, travaillent à l'année longue sur les formules de moulées susceptibles de donner le meilleur rendement au plus bas coût. Sans cesse à l'affût des plus récentes découvertes dans le domaine de l'alimentation animale, ces spécialistes sont à même de vérifier l'efficacité des mélanges, préparés en tenant compte de ces découvertes, chez des centaines de cultivateurs qui les utilisent.

Ils ont à leur disposition, à St-Henri, un laboratoire qui leur facilite la vérification de la qualité de chaque ingrédient qui entre dans la composition des mélanges ainsi que de la moulée finie. Ce sont eux qui donnent aux gérants des meuneries affiliées les formules de composition des moulées. De sorte que les moulées de marque "FÉDÉRÉE" et "COOPÉRATIVE" possèdent les mêmes garanties de qualité et d'efficacité.

La production d'une livre de gain exigea moins d'aliments lorsque l'aureomycine était incorporée aux moulées de début et de croissance des poussins. De plus, on observa une augmentation significative du poids à l'âge de huit semaines. Cependant, à l'âge de quinze semaines, il n'y avait plus de différence de poids entre les oiseaux qui recevaient l'antibiotique et ceux qui ne l'avaient pas reçu. Le traitement à l'antibiotique n'a pas eu d'effet sur la date de la maturité sexuelle.

L'aureomycine n'a pas accru la production des oeufs pendant les périodes de couaison, d'élevage et de ponte. Elle sembla favoriser l'utilisation des aliments (Sans doute un point intéressant pour

les vendeurs de moulées... mais cela suffirait au plus à couvrir le coût de l'antibiotique dans la ration. Les résultats ont démontré que, lorsque l'aureomycine est ajoutée à la ration de début, il est avantageux, pour la production des oeufs et l'utilisation des aliments, d'en continuer l'emploi jusqu'à ce que les oiseaux occupent leurs parquets de ponte. Par contre, lorsque l'antibiotique n'a pas été incorporé à la ration de début des poussins, il semble n'y avoir aucun avantage à l'employer dans les rations de croissance et de ponte.

La Coopérative Fédérée continuera de mettre des antibiotiques là où l'expérience et les découvertes justifient de le faire. Fais, elle n'est pas intéressée à faire payer inutilement ses moulées un prix plus élevé que le prix normal par suite de l'addition de certaines substances dont l'efficacité serait douteuse. Elle s'en remet aux normes établies par le Conseil provincial de l'alimentation du bétail qui en fait occasionnellement et, au moins annuellement, la révision, ainsi qu'aux recommandations du Conseil national des recherches en nutrition animale des États-Unis.

Thomas-E BOIVIN, agronome.

METHODE D'ALIMENTATION DES VOLAILLES RATIONS "FÉDÉRÉE" ou "COOPÉRATIVE"

Poussins (0 à 3 semaines)

Au cours des trois premières semaines, servir la moulée "pré-début poussins 21 p. c." moulée ou granulée sur un lit de papier ou dans de petits auges. Au cours de ces trois semaines, les poussins consommeront environ une demi-livre de moulée pré-début par tête.

(0 à 8 semaines)

Servir la moulée "début poussins 18 p.c." dès l'arrivée des poussins ou après la troisième semaine, lorsque vous avez débuté avec la moulée pré-début. Purger les poussins une fois la semaine avec la "Moulée laxative pour poussins 20 p.c." de marque "Fédérée". Les poussins consommeront environ 2 1/2 à 3 livres de moulée chacun.

Oiseaux en croissance (de la 8ème à la 24ème semaine)

A la huitième semaine, passer à la moulée "croissance poulets 17 p.c."; servir moitié moitié avec du grain mélangé. Les oiseaux doivent avoir libre accès aux trémières à moulée et à grains. Les aliments verts ont un excellent supplément. Laisser constamment à la portée des oiseaux des écaillés d'huîtres et du gravier insoluble.

Pondeuses

Dès le début de la ponte, servir la "moulée de ponte 18 p.c." et continuer à servir du "grain mélangé volailles" jusqu'à la rentrée des oiseaux au poulailler. Jusqu'à ce que les oiseaux se soient habitués au régime alimentaire d'intérieur, il est bon de leur donner des fourrages verts fraîchement coupés, des légumes feuillus ou des racines. Il est essentiel de laisser continuellement devant l'oiseau des écaillés d'huîtres et du gravier insoluble. Chaque semaine, il est bon de servir une moulée laxative.

Reproducteurs

Au moins un mois avant que les oeufs soient expédiés au couvoir, les reproducteurs doivent recevoir une moulée "ponte reproduction 18 p.c.". L'on doit aussi servir du grain mélangé, des écaillés d'huîtres et du gravier. Il est recommandable de servir une fois la semaine une moulée laxative pour aider l'état de santé des oiseaux.

Oiseaux à l'engraissement

Les oiseaux destinés au marché et enfermés pour l'engraissement doivent recevoir une "moulée d'engraissement 15 p.c." trois fois par jour et en pâte humide, (ou des comprimés.)

Poulets de grill (0 à 6 semaines)

Servir la moulée de début pour poulets de Grill 22 p.c. médicamentée avec du "Nicarbazin" jusqu'à la sixième semaine.

(6 semaines et plus)

A la septième semaine, passer de la moulée de début à la moulée de finition pour poulets de Grill 18 p.c. médicamentée avec du "Nicarbazin" jusqu'à ce que les oiseaux soient au poids requis pour le marché.

Ces moulées médicamentées ont pour but d'aider à prévenir la coccidiose. Elles doivent être servies dès que les poussins sont placés sur la litière. La ration doit être exclusivement de moulée médicamentée. Ne pas employer d'autres moulées même laxative et de grains à picorer. L'on doit, 4 jours avant l'expédition des oiseaux à l'abattage, discontinuer l'emploi des moulées médicamentées. Consulter les instructions données sur l'étiquette.

NOTE: A tout âge, les oiseaux doivent avoir continuellement de l'eau fraîche et propre. Du gravier insoluble doit toujours être servi aux oiseaux qui consomment du grain mélangé. Éviter le gaspillage de moulée en ayant des auges appropriées. Ne pas suralimenter. Laisser les oiseaux vider les auges avant de les remplir.

cette page est publiée par

LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC



Conclusion

De notre étude découlent les leçons suivantes que nous voudrions graver à l'esprit du cultivateur :

- 1 — L'aviculture demeure une production intéressante pour le cultivateur qui s'y adonne d'après un plan bien défini, de longue durée, adapté aux conditions de sa ferme et qui lui imprègne un caractère de stabilité.
- 2 — Une production hâtive et efficace est celle qui rapportera le plus de profits à l'aviculteur.
- 3 — L'abaissement du coût de production demeure la tâche vers laquelle doit tendre tout éleveur progressif en cette ère de forte concurrence.
- 4 — L'aviculture est surtout affaire de détails, et celui qui en fait fi ne peut connaître le succès.

J.-B. Roy, agronome.

L'aviculture...

(Suite de la page 7)

me produits de consommation quotidienne. Ces changements auraient été impossibles sans les améliorations indiquées plus haut dans les méthodes de production et de mise sur le marché. C'est seulement grâce à elles qu'il a été possible de réduire les prix des produits avicoles à un point tel qu'ils peuvent concurrencer efficacement les autres denrées dans le budget alimentaire du consommateur.

Il ne faudrait pas croire qu'on puisse résoudre tous les problèmes agricoles en changeant simplement les méthodes de production et de mise en marché. Cependant, ces changements sont essentiels à l'a-

vancement économique de l'agriculture et, en ce sens, l'œuvre accomplie par l'industrie avicole devrait servir d'exemple à l'agriculture dans son ensemble.

Il ne s'ensuit pas pour autant que les aviculteurs ont tous atteint le niveau désirable de production économique. Par opposition avec la production de 160 œufs par poule, il faudrait viser à atteindre l'objectif de 225 à 250 par année. Dans le cas de la chair de volailles, la plupart des aviculteurs sont encore bien loin de la production économique, comme on l'a vu plus haut. Mais nos aviculteurs sont réellement sur la bonne voie.

(The Macdonald Farm Journal)



"Pas si bête qu'on pense", semble dire cette fillette de ce magnifique dindon. Denise aimerait probablement à voir un petit troupeau de bêtes semblables sur la ferme de son père...

A chacun son dû...

(Suite de la page 7)

D'autres sections spéciales suivront, "Semences et Engrais", "Apiculture et Acériculture", "Machinerie agricole", etc., y passeront. Aucun doute que l'œuvre commune se poursuivra.

Pour sa part, "La Terre de Chez Nous" considère qu'elle remplit bien sa mission en servant de lieu de rendez-vous à tous ceux qui se préoccupent de la profession agricole.

Paul-Henri LAVOIE.

Les aviculteurs sont convoqués à Montréal en février

A l'occasion du Salon national de l'Agriculture, la Coopérative avicole du Québec organise pour mardi, le 21 février prochain, une grande journée éducative en aviculture à laquelle toutes les personnes intéressées à l'élevage des volailles sont cordialement invitées. On profitera de la circonstance pour commémorer le dixième anniversaire de fondation de la revue "L'Aviculteur Québécois", organe officiel des associations avicoles de la province, dont le premier numéro parut en février 1946.

Sous le thème général "Plus d'union pour une meilleure information", des conférenciers réputés, en de brefs exposés suivis de discussions, feront ressortir les avantages de l'Association comme source d'information des techniques et des tendances nouvelles qui voient couramment le jour dans les domaines de la production et de la vente. Le programme intéressera tous les aviculteurs, quelle que soit la spécialité à laquelle ils s'adonnent.

La journée éducative du 21 février est à ne pas manquer! Qu'on se le dise. Elle aura lieu en la salle du Palais du Commerce,

rue Berri, sur les lieux mêmes du Salon national de l'Agriculture. Bienvenue à tous.

M. C.-E. Couture nommé agent général au Canadien national

Trois nominations ont été annoncées la semaine dernière au Canadien National. M. J. A. Breau, agent général du trafic-voyageurs à Montréal, devient adjoint spécial du gérant du trafic-voyageurs à Toronto; M. P.G. Edwards, gérant adjoint du bureau des tarifs-voyageurs, succédera à M. Breau; et M. C.-Emile Couture, surintendant de la colonisation et de l'agriculture, devient adjoint de l'agent général du service des voyageurs à la Gare Centrale.

M. Couture est originaire de St-Jean Baptiste, au Manitoba. Il fit ses études classiques au collège de St-Boniface et obtint son baccalauréat des arts de l'Université du Manitoba. Après un stage dans les affaires et l'administration municipale, il entra au Canadien National en 1937 à titre de préposé aux mouvements de colonisation. Il fut promu successivement surintendant du service de colonisation

et en 1954 surintendant de la colonisation et de l'agriculture. M. Couture est président de la Société canadienne d'établissement rural, directeur de la Société d'assistance aux immigrants et directeur du comité des Néo-Canadiens à Montréal. Dans ses nouvelles fonctions M. Couture continuera de s'occuper activement d'immigration et des problèmes qui y sont connexes. En plus, il sera chargé spécifiquement du trafic-voyageurs au Canada français.

Voeux de M. Bégin aux défricheurs

La tradition, qui permet cet échange de souhaits à l'occasion d'une nouvelle année, me crée cet agréable devoir d'offrir mes vœux les plus sincères à toutes nos familles de défricheurs. Que 1956 soit marquée au coin de la réussite et du contentement.

Mes vœux, je les exprime également aux fonctionnaires qui coopèrent avec moi pour assurer le succès de l'œuvre colonisatrice en notre Province, et j'y joins volontiers leur famille...

A tous, Bonne et Heureuse Année, du plus profond de mon cœur.

J. D. BEGIN
Ministre de la Colonisation

Couvoir coopératif certifié

de

St-Jovite, C.P. 40 Co. Terrebonne

POUSSINS ISSUS DE REPRODUCTEURS R.O.P.

Poussins d'un jour • une semaine • deux semaines

FERNAND LEONARD, GERANT

ABATTOIR

et

ENTREPOT FRIGORIFIQUE

Abattoir à volaille et plan d'éviscération moderne soumis à l'inspection fédérale.

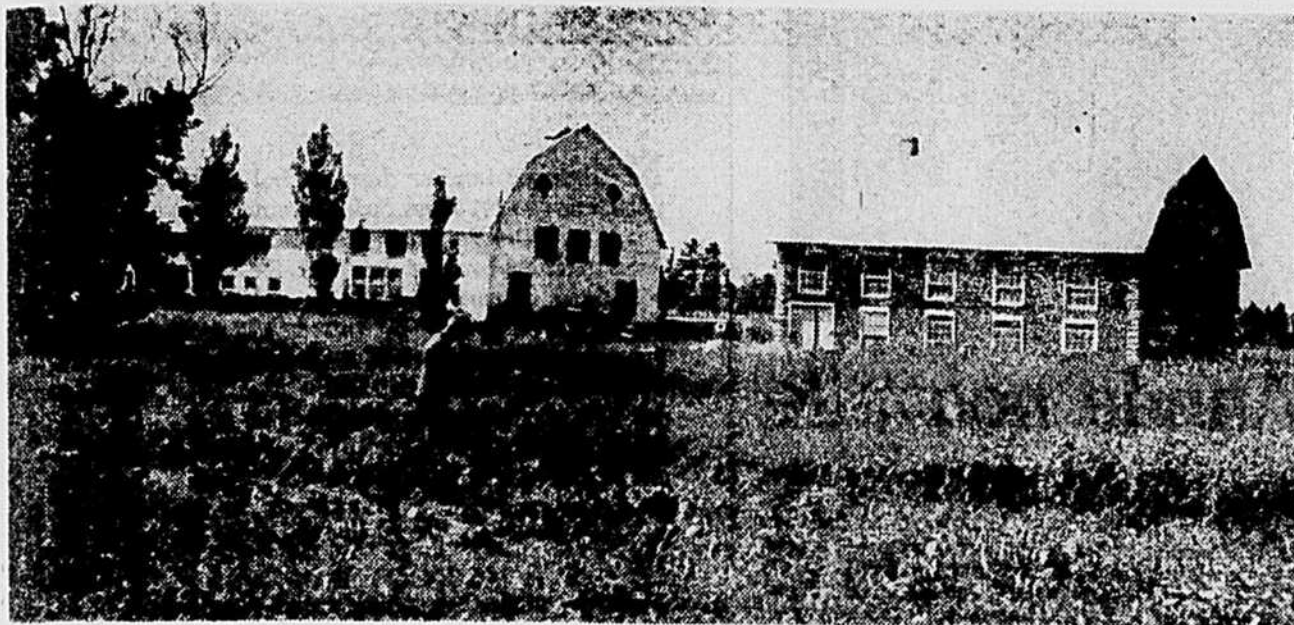
Nous vendons en gros seulement, boeuf de l'Ouest et local, veau, porc frais, jambon, saucisses, bologna, graisse Shortening et lard pur, agneau, volaille, beurre, fromage et œufs.

La Chaîne Coopérative du Saguenay

TEL. 240 Hébertville,

ST-BRUNO,

LAC ST-JEAN, QUE.



A côté de la grange-étable le poulailler a sa place sur beaucoup de fermes de la province de Québec.

Mémoire de l'U.C.C. au Cabinet provincial

(Suite de la page 6)

moyen minimum de \$20.00 la corde aux producteurs de bois à pâte. Notre mémoire forestier expliquera les raisons de cette demande. Nous espérons que vous voudrez bien apporter à la solution de ce problème des prix du bois de pulpe une attention en rapport avec la gravité de la situation.

22. Depuis quelques années, nous avons exprimé devant vous plusieurs demandes ou suggestions. Parmi ces demandes, plusieurs ont été agréées. Nous vous en sommes reconnaissants. Par ailleurs, un bon nombre d'entre elles ont été ignorées. Nos demandes sont toujours le résultat de l'étude de nos membres, de nos huit cents syndicats et de nos fédérations. Elles traduisent les besoins des cultivateurs. Aussi les croyons-nous raisonnables et justifiables. Afin de vous aider à connaître et à toujours vous rappeler l'opinion, les problèmes et les demandes de la classe agricole, nous avons cru bon ajouter au présent mémoire un appendice résumant les principales demandes que nous avons exprimées depuis quelques années et qui, à l'image de certains bons grains du sèmeur, sont tombées en terre inculte. Nous nous permettons d'y attirer votre bienveillante attention.

23. En attendant, nous désirons de nouveau vous remercier de votre accueil, vous exprimer notre espoir en votre sympathie pour l'agriculture et, aussi, profiter de l'occasion pour vous offrir nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

Respectueusement vôtre,

Le comité exécutif
de

L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS
Jean-Baptiste Lemoine
président général

Lionel Sorel Jules Montour
vice-présidents généraux

Gilbert Filion Armand Choquette
Michel Roy Joseph Bouchard

membres du comité

Louis-Philippe Poulin
secrétaire général

Dé. 1955

APPENDICE I

Rappel de diverses demandes et suggestions
faites par l'U.C.C. au gouvernement
de la province de Québec

Nous présentons ici une liste de demandes et suggestions présentées par l'Union au gouvernement de la province de Québec au cours des dernières années. Nous rappelons ces demandes parce qu'elles continuent d'être régulièrement l'objet de résolutions à nos divers congrès régionaux et généraux. En plus, nous y avons ajouté quelques résolutions nouvelles de notre dernier congrès général.

1.—AMÉLIORATIONS AGRICOLES

- Un octroi sur l'organisation d'un système d'irrigation.
- L'augmentation générale des budgets consacrés aux travaux mécanisés par les ministères de l'Agriculture et de la Colonisation afin de pouvoir doubler les heures de travail octroyées aux cultivateurs et défrayer la moitié du coût de ces heures de travail.
- Le paiement de l'octroi pour les tracteurs à chenilles à tous les cultivateurs, peu importe par qui le travail est fait, pourvu que ce travail ait été approuvé ou recommandé par l'agronome officiel.

2.—COLONISATION

- Le paiement des primes sur les labours jusqu'à concurrence de 60 acres.
- Que le ministère de la Colonisation n'ouvre pas de nouvelles paroisses à la colonisation avant d'avoir consolidé les paroisses déjà ouvertes et qu'il continue ses efforts portant sur le drainage et autres travaux mécanisés.
- Que les primes de défrichement s'appliquent sur 60 acres au lieu de 40 et que l'octroi soit plus élevé.
- Que le ministère de la Colonisation étudie sérieusement l'aspect touristique des établissements des colons et reconnaisse au même titre que le défrichement la construction des chalets le long des rives des lacs et qu'il en tienne compte dans les qualifications exigées pour donner une patente à un lot.

3.—CREDIT AGRICOLE

- L'extension de la limite du prêt agricole provincial à \$10,000.
- L'institution par l'Office du Crédit agricole provincial d'un crédit à moyen terme dans le but de faciliter l'exploitation optimum de certaines fermes.

4.—ETABLISSEMENT DES JEUNES

L'augmentation à \$600.00 de l'octroi accordé pour aider l'établissement des jeunes ruraux sur les vieilles terres et que le dit octroi soit accordé à tout jeune homme sérieux qui en fait la demande même si un tel octroi a déjà été payé pour la ferme qui l'intéresse et même s'il s'agit de la ferme paternelle.

5.—EXPROPRIATION

L'étude de la loi actuelle de l'expropriation afin de suggérer des amendements qui obligent la partie expropriée à informer chacun des expropriés, par écrit et dans un délai raisonnable, du montant par elle alloué pour le règlement des droits, des servitudes, etc., dans le but d'assurer un règlement équitable.

6.—INDUSTRIE FORESTIERE

- La création d'une section forestière au sein de la commission des relations ouvrières de Québec.
- Que le gouvernement provincial prenne les mesures pour assurer l'uniformité dans le mesurage du bois de sciage et de pulpe.
- Attendu qu'un très grand nombre de fermes dans certaines régions de la province ont besoin d'un revenu d'appoint; Attendu qu'il est opportun de donner un rendement économique normal à une certaine étendue du sol improductif au point de vue agricole; Attendu que l'utilisation maximum de la main-d'œuvre rurale à l'année longue, sans qu'il soit nécessaire de s'éloigner du foyer, comporterait d'innombrables bienfaits économiques, sociaux et moraux; Attendu qu'il devient de plus en plus pressant de rétablir dans maintes régions le régime des eaux par un reboisement des collines et cotaux dénudés inconsidérément; Attendu que, ces dernières années, la demande de plants pour reboisement a de beaucoup excédé les quantités disponibles; Nous demandons au gouvernement provincial: 1. la multiplication des pépinières afin de pou-

voir répondre plus adéquatement à la demande de plants pour reboisement;

- la multiplication d'ingénieurs forestiers à la disposition des cultivateurs pour fins d'éducation et de renseignements techniques.
- Que le ministère des Terres et Forêts accorde des réserves cantonales de grandeurs suffisantes aux paroisses qui en ont besoin et qui sont disposées à un contrôle convenable de la coupe et l'application de mesures aptes à assurer le renouvellement indéfini de ces forêts et, une fois les réserves accordées, que le ministère s'applique à protéger ces réserves contre les pilliers.
- Que le ministère des Terres et Forêts adopte une politique de brûlage des abattis favorable à la conservation des forêts en créant les coupe-feu nécessaires aux endroits appropriés et favorise ce brûlage pour le succès des exploitations agricoles du colon.
- Que le gouvernement provincial établisse un prix minimum de \$20.00 la corde sur la voie publique pour le bois de pulpe vendu par des cultivateurs et colons et que les compagnies acheteuses soient obligées de tenir compte des quantités mises sur le marché par les cultivateurs et colons avant de pouvoir couper sur les limites du gouvernement.
- Que demande soit faite au gouvernement provincial pour que des mesures soient prises afin de faire disparaître les lits à deux étages dans les campements forestiers.

7.—POMMES DE TERRE

Afin d'assurer un meilleur écoulement de la pomme de terre sur nos principaux marchés de la province de Québec, nous demandons:

- l'amendement de la loi provinciale de classification des pommes de terre de telle sorte que dorénavant elle prévienne l'obligation pour tout camionneur transportant des pommes de terre vers les principaux marchés de la province de se munir d'un certificat attestant la classification et l'inspection de chaque charge de pommes de terre qu'il transporte ainsi dans son camion;
- l'aide du ministère de l'Agriculture pour l'organisation de l'entreposage des pommes de terre en adoptant une politique technique et financière bien définie en vue de faciliter aux producteurs la construction et l'aménagement d'entrepôts publics pour la pomme de terre dans les principaux centres de production.

8.—QUESTIONS SCOLAIRES

Considérant le besoin grandissant d'un degré d'instruction plus élevé dans le milieu rural;

Considérant que dans un très grand nombre de commissions scolaires rurales un budget comportant même de lourds sacrifices de la part des contribuables ne suffit plus à rencontrer les besoins indispensables;

Il est résolu que demande soit faite au Conseil de l'Instruction publique:

- d'adopter au plus tôt une formule qui facilite l'accès à la 9^{ème} année aux jeunes garçons du milieu rural et l'accès à la 12^{ème} année aux jeunes filles de ce milieu;
- de faire le choix de concert avec la fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, section rurale, d'un certain nombre de manuels précis, simples et clairs correspondant à un programme d'étude parfaitement approprié au milieu rural pour mettre fin aux innombrables variétés de manuels de même nature que seul justifie le commerce d'impression et de librairie de certains corps enseignants.

9.—SANTÉ DES ANIMAUX

L'établissement de zones de contrôle de la brucellose bovine où une telle mesure est admise et possible.

APPENDICE II

Nombre et composition

		des spreads offerts dans Québec			
Spreads (1)	A base de gras de cornes- (2)	A base de gras de cornes- (2)	A base de gras animal (2)	Lait écrémé (2)	Capsule colorante incluse
1	*	*	*	*	*
2	*	*	*	*	*
3	*	*	*	*	*
4	*	*	*	*	*
5	*	*	*	*	*
6	*	*	*	*	*
7	*	*	*	*	*
8	*	*	*	*	*
9	*	*	*	*	*
10	*	*	*	*	*
11	*	*	*	*	*
12	*	*	*	*	*
13	*	*	*	*	*

- (1) Chaque numéro correspond à un spread.
(2) Ingrédients tels que définis par les manufacturiers.



Neige nouvelle, Année nouvelle

Ce soir-là, je sortais après un souper hâtif. J'allais participer à une réunion dont on avait avancé l'heure. Le soleil avait disparu, mais il restait une bande lumineuse à l'horizon. Rose, orangée et pourpre, elle jetait des reflets très doux sur la neige nouvelle.

Neige nouvelle. Neige aux cristallins scintillants. Neige qu'on a désirée afin de recouvrir l'argile boueuse et collante aux semelles. Neige qui recevra tout à l'heure sur ses millions d'étoiles les rayons d'une lune dorée.

Neige nouvelle par une soirée commémorative. Douceur ouatée dans laquelle les petits chats enfouissent délicatement leurs pas feutrés. Neige zébrée d'ombre bleue qui poétise toutes les laideurs, qui les habille de draperies moelleuses.

Neige nouvelle, créatrice d'illusions. Elle semble promettre l'abandon des lourds travaux, le repos après une période harassante, la halte après de longs et pénibles préparatifs. Elle annonce une saison de plaisirs: randonnées en traîneau, descentes en skis des longues pentes neigeuses, courses stimulantes en raquettes légères, palais de glace, décorations des Fêtes, célébrations joyeuses.

Neige nouvelle sous les pieds, neige incroyablement ténue et légère. Elle papillonne devant les yeux. Elle se pose comme un voile de gaze argentée sur les champs et les toits. Le soleil l'y fera fondre. Elle prendra la forme de longs glaçons brillants, dont le paysage, par elle, se change en décor de légende. Les contes des Mille et une Nuits ne sont plus une exagération.

Neige nouvelle sur les branches. Elle les revêt d'une chape immaculée. Dans nos immenses forêts du nord, des millions et des millions d'arbres sont devenus des princes du manteau d'hermine. Si riches, si beaux sont-ils qu'on n'en finit plus de les photographier, de les reproduire sur cartes postales, dans les journaux et les magazines,

sur les toiles des peintres et les peintures murales de nos artisans.

Neige nouvelle, année nouvelle. Comme ce soir qui commence, commence aussi l'année 1956. Elle s'annonce dans une paix relative. Son premier jour s'écoule dans la douceur des réunions de famille, dans la protection des chaudes amitiés.

Année nouvelle. Nous l'abordons avec nos illusions. Nous l'espérons meilleure que toutes les autres. Nous tisserons ses jours avec tant de bonne volonté que rien n'ira de travers. Cependant, comme la neige du soir,

elle sera zébrée d'ombres bleues. Les épreuves seront là. Mais aussi les petites joies, tout au long des jours, comme les étoiles sur les cristallins de neige. Il suffira d'un éclairage différent, d'un hochement de tête, pour en apercevoir le prix et l'éclat.

L'année nouvelle est là qui attend notre vie pour la transformer en lumière de paradis.

Chères lectrices, je vous souhaite cette lumière en vous disant de tout mon cœur: Bonne et heureuse Année, et le paradis à la fin de vos jours!

Marie-Ange BOUCHARD.

Le Courrier

"La Terre de Chez Nous" répond ici aux demandes de renseignements et de conseils qui lui sont adressées par ses abonnés. Avec sagesse et prudence la directrice de cette rubrique s'efforce de résoudre les problèmes familiaux, moraux, domestiques, sentimentaux ou autres qui lui sont soumis. Toute discrétion est parfaitement gardée. On peut donc écrire en toute confiance: LE COURRIER DE LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 avenue Viger, Montréal (24), P.Q.

Q — J'aimerais que vous publiez pour moi, dans votre courrier, ce message à mes amies lectrices. Vous êtes-vous demandées déjà pourquoi, mesdemoiselles, un garçon, après avoir passé une veillée ou deux avec vous, ne revient plus? Très souvent, c'est la divergence de caractère, mais très souvent aussi vous gâchez la soupe en croyant lui faire plaisir, par exemple, en fumant, en portant trop souvent le pantalon. Ce que nous voulons, nous, jeunes gens de 20 ans, ce sont des jeunes filles non des hommes, ce sont des jeunes filles qui n'ont pas peur d'affirmer leurs croyances religieuses. Nous vous voulons comme mère de nos enfants. On ne veut pas des jeunes filles légères qui aiment les liqueurs fortes. Nous vous offrons souvent ces choses-là, mais c'est pour vous connaître. Je sais que nous ne sommes pas des anges, nous les hommes, mais pourquoi venir alimenter notre convoitise qui est déjà assez grande par des vêtements trop décolletés, trop serrés ou à demi-transparents? Ce sont par ces détails que nous jugeons les filles, et souvent on va en voir une qui semble de notre goût; on nous rapprochant nous la voyons avec une cigarette; malgré nous, une espèce de répugnance s'empare de nous et nous nous éloignons de cette jeune fille, bien aimable et bien bonne souvent.

Un groupe de jeunes gens de 20 ans

R — Et voilà le message est fait. Tous de même, si vos remarques sont judicieuses, elles ne justifient pas pour autant votre manière de juger une fille. N'oubliez pas que, souvent, vous vous faites insistantes et que les filles avant de savoir de quel bois vous vous chauffez, sans totalement se compromettre, se font un peu de l'œil. Soyez assurées, chers jeunes, qu'il y a encore des jeunes filles sérieuses, même si elles sont de 1935. Puis, si vous les respectez, si vous pensez qu'un jour elles seront vos épouses et la mère de vos enfants. À votre tour, soyez dignes. N'exigez pas des autres ce que vous ne vous sentez pas capables de faire, vous d'abord. Je vous félicite de penser à vous bâtir un avenir solide par l'édification d'un foyer basé sur la dignité humaine, le respect des autres et des convictions qui en assureront la stabilité. Bonne chance, chers jeunes de vingt ans.

Q — Voulez-vous me donner un bon moyen pour avoir une épaisse chevelure? Est-ce bon de faire des exercices avec les yeux?

Une qui admire votre programme

R — Le meilleur moyen pour connaître le secret de posséder une épaisse chevelure est de consulter un bon coiffeur. Souvent la santé influence le cuir chevelu. Quant aux exercices pour les yeux, sauf le clin d'oeil, je ne saurais vous dire quand et pour quelles raisons ils sont recommandés.

Q — J'aime bien votre courrier, je le lis toutes les semaines. J'ai 18 ans, je mesure 5 pi. 1 po., quel devrait être mon poids? Que signifient les noms suivants?

Rose de la Campagne

R — Bienvenus au courrier toujours, chère amie. Vous devriez peser à peu près 115 livres. Voici la signification des noms que vous me donnez: Jacques: usurpateur; Marc: martien; Thérèse: farouche; Annette: grâce; Suzanne: pure.

Réponse à "Qui veut s'instruire". Ma chère enfant, je t'admire de vouloir t'instruire mais, à mon avis, tu n'arriveras pas à faire en un an toutes les études que tu ambitionnes. Puis, pour enseigner, il faut faire de l'école normale. Enseigner, ce n'est pas seulement recevoir un salaire c'est bien plus que cela: c'est remplacer les parents auprès des enfants qu'ils te confieront et leur donner instruction et éducation. La compétence ne s'acquiert pas dans un temps que l'on se détermine et qui doit être le plus court possible. Ta lettre prouve que tu as besoin de beaucoup d'étude et de travail. Toutefois, tu n'es pas trop vieille pour reprendre le temps perdu. Adresse toi au ministère du Bien-Etre et de la Jeunesse, Office des Cours par correspondance, 506 Ste-Catherine est, Montréal. Donne tous les détails et prends les informations que tu désires. Bonne chance!

Annouce

Arthrite-Rhumatisme exposé de faits

Comme service public à tous les lecteurs de ce journal, nous posterons TOUT-A-FAIT GRATUITEMENT une nouvelle brochure de 44 pages amplement illustrée sur l'arthrite et le rhumatisme.

Cette BROCHURE GRATUITE explique les causes, les effets et les dangers de ces maladies. Elle décrit aussi un mode de traitement, sans médicaments, appliqué avec succès dans des milliers de cas.

Cette brochure vous est offerte sans frais aucun. Elle peut vous épargner des années de douleurs. Ne tardez pas. Faites venir la BROCHURE GRATUITE aujourd'hui. Adressez: The Ball Clinic, Dépt. 5272, Excelsior Spring Mo.

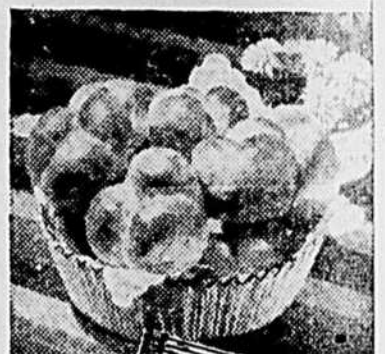
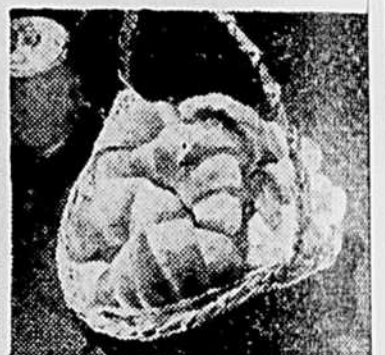
Grands-pères aux cornichons-moutarde

Mélanger et tamiser dans un bol 1½ tasse farine à pâtisserie (ou 1½ tasse farine à toutes fins) tamisée une fois, 3 c. à thé Poudre à Pâte 'Magic', ½ c. à thé sel. Incorporer, en coupant finement, 2 c. à table shortening très froid. Former une fontaine dans les ingrédients secs, y verser ½ tasse cornichons à la moutarde hachés fin, avec leur sauce, et ¼ tasse lait; mélanger légèrement à la fourchette, ajoutant du lait, si nécessaire, pour obtenir une pâte molle. Laisser tomber, en 6 portions, sur le ragoût très chaud. Couvrir hermétiquement et laisser mijoter 15 min. (sans soulever le couvercle). Donne 6 portions.



Toujours fiable

4 régals différents...faits avec une seule pâte de base!



C'est facile avec la merveilleuse levure sèche active!

Si vous cuisez à la maison, vous pouvez, grâce à la nouvelle Levure Sèche Active Fleischmann, faire toute une variété de petits pains exquis ou de pains de fantaisie... avec une seule pâte de base! Employez toujours la Levure Sèche Active Fleischmann — elle se garde fraîche dans votre armoire, et elle agit vite dans votre pâte! Achetez-en dès maintenant!



Ne requiert pas de réfrigération

PÂTE DE BASE POUR PETITS PAINS

Portez au point d'ébullition

- 1 tasse lait
- 5 c. à table sucre granulé
- 2½ c. à thé sel
- 4 c. à table shortening

Retirez du feu et laissez tiédir. Entre-temps, mesurez dans un grand bol

- ½ tasse eau tiède
- 1 c. à thé sucre granulé

et brassez jusqu'à dissolution du sucre. Saupoudrez-y la contenu de

- 1 enveloppe de Levure Sèche Active Fleischmann

Laissez reposer 10 minutes, puis brassez bien; ajoutez, en remuant, le mélange de lait tiédi et

- ½ tasse eau tiède

Ajoutez, en remuant, 3 tasses farine à pain tamisée une fois

et battez jusqu'à consistance lisse et élastique; incorporez-y

- 3 tasses de plus (environ) farine à pain tamisée une fois

Pétrissez légèrement jusqu'à ce que lisse et élastique. Déposez dans un bol graissé et graissez le dessus. Couvrez et placez à la chaleur, et laissez lever au double du volume. Retirez du bol et pétrissez légèrement jusqu'à ce que lisse. Divisez en 4 parties égales et finissez comme suit:

1. PETITS PAINS PARKER HOUSE

Abaissez la pâte au rouleau à ¼" d'épaisseur; découpez en rondelles de 3 pouces; badigeonnez de beurre fondu. Avec le dos d'un couteau, faites un pli profond dans les rondelles, un peu à côté du centre; repliez la grande partie sur la petite et pressez le long du pli. Placez-les, se touchant, sur une plaque graissée. Graissez les dessus. Couvrez et laissez lever au double du volume. Cuisez à four vif, 400°, environ 12 minutes.

2. PETITS PAINS EN TRÈFLES

Divisez la pâte en 8 morceaux égaux; divisez chaque morceau en 3 petits morceaux. Façonnez en boulettes. Badigeonnez de beurre fondu chaque boulette; réunissez-les, trois par trois dans moules à muffins graissés. Couvrez et laissez lever au double du volume. Cuisez à four vif, 400°, environ 12 minutes.

3. PETITS PAINS EN ÉVENTAILS

Abaissez la pâte au rouleau, en un rectangle d'à peine 14" d'épaisseur; découpez la pâte, couvrez et laissez reposer 5 min. Badigeonnez de beurre fondu et découpez en bandes de 1½" de largeur. Empilez 7 bandes les unes sur les autres et coupez en longueur de 1½". Posez, côté coupé sur le dessus, dans moules à muffins graissés. Couvrez et laissez lever au double du volume. Cuisez à four vif, 400°, environ 12 minutes.

4. CROISSANTS

Abaissez la pâte au rouleau, pour former un rond de 14"; badigeonnez de beurre fondu et divisez en 12 pointes, comme une tarte. Roulez chaque morceau, partant du bord vers la pointe. Placez-les, bien espacés, sur une toile à biscuits graissée; arrosez chaque rouleau en forme de croissant. Badigeonnez de beurre fondu et saupoudrez de sel. Couvrez et laissez lever au double du volume. Cuisez à four vif, 400°, environ 12 minutes.

Sommeil troublé?



Joignez-vous aux millions de gens qui se sont guéris de ce malaise — nervosité, irritabilité — en évitant d'absorber la caféine du thé et du café. ADOPTEZ POSTUM. Il ne contient ni caféine ni autre substance nocive. Sa saveur est exquis. Il se fait instantanément dans la tasse. Il coûte moins d'un cent par tasse. Commandez-le aujourd'hui. Un produit de General Foods.

Buvez **POSTUM**

P-3138

30% en ARGENT
ou votre choix parmi
50 PRIMES de GRANDE VALEUR
en vendant nos GRAINES de
SEMENCE à .10c le paquet.

Envoyez ce coupon immédiatement; vous participerez, en plus, à la raffle d'une
SUPERBE BICYCLETTE
pour garçons ou filles.

Veuillez m'expédier un assortiment de \$7.50 de graines que je paierai après la vente, et votre catalogue de cadeaux.

Nom

Adresse

L'UNION des JARDINIERS Enr.

Dépt. "F", 5, rue Victoria, Lévis, P. Q.





Animaux vivants

Voici au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Gérard Rodrigue, surveillant de district du Service fédéral de l'industrie animale.

Mardi le 3 janvier les offres sur les deux marchés à bestiaux de Montréal se chiffraient à 600 bouvillons, 510 veaux, 41 agneaux et moutons et 225 porcs.

Les vendeurs offraient à peu près le même nombre de bovins que mardi dernier. Les arrivages se composaient surtout de bouvillons et de vaches de qualité commune et moyenne; les bouvillons se chiffraient à environ 350 dont près de 130 têtes venaient de l'Ouest. Les transactions sur les bovins étaient actives et les prix payés sur les bouvillons étaient fermes à .50 cents plus cher, les vaches valaient de .50 cents à \$1. de plus que mardi dernier.

Les transactions sur les veaux de lait étaient actives sur les deux marchés et les prix fermes avec la semaine dernière, tandis que les veaux d'herbe se vendaient de .50 cents à \$1. de moins que la semaine précédente. Les veaux de lait bons et choix rapportaient de \$25. à \$27., moyens \$20. à \$24., communs \$17. à \$20.; les veaux d'herbe \$11. à \$12., quelques-uns aussi bas que \$10.

Les porcs sont demeurés stables avec la semaine dernière sur les deux marchés se vendant \$23. catégorie A, un lot de 60 porcs vendus sur le marché de l'Ouest a rapporté \$23.50 catégorie A. Les truies étaient également stables de \$15.50 à \$16.

Aucun agneau et mouton offert sur le marché de l'Est. Sur le marché de l'Ouest les agneaux offerts étaient de qualité moyenne à bonne et se vendaient de \$16. à \$18., quelques-uns \$13. Les moutons variaient de \$6. à \$9.

(Pointe St-Charles et Eastern Public Cattle Market, Prix payés, lundi, aux marchés à bestiaux, à Montréal coin Iberville-Mont-Royal)

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, service des marchés, en collaboration avec l'association des agents à commissions (Montreal Livestock Exchange) et des différents acheteurs.

Les six membres du Montreal Livestock Exchange sont : Donovan, M.G.; Lauzon, E.; Maher Enr.; Mitchell & Beall et Ryan & Boyne; 2 Rodolphe Tasse, agents à commission, et Meunier & Frère, acheteurs à ordre.

Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à M. Gérard Rodrigue, représentant divisionnaire, 316, rue Bridge, Montréal 22 (Wilbank 6363).

Ce qui suit est le différentiel établi pour les porcs vendus sur le marché en se basant sur le prix des porcs de catégorie "A" comme prix de base.

Porcs abattus	
A-Prix de base	23.00
B-1	22.00
B-2	21.76
B-3	21.40
C	20.00
D	20.00
Légers	19.50
Lourds	19.75
Extra-lourds No 1	18.00
Extra-lourds No 2	15.50-16.00
Semi-castrats	16.00
Truies	15.50-16.00

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de \$2.00 sur les A et de \$1.00 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

Vaches	
Bonnes (type à boucherie)	12.00
Bonnes (locales)	11.50-11.75
Moyennes	10.50-11.50
Communes	9.50-10.50
(cutters et canners)	7.00- 9.50
Taureaux	
Bons	12.00-14.00
Communs et moyens	9.00-12.00
Veaux de lait	
Bons et choix	25.00-27.00
Moyens	20.00-24.00
Communs	17.00-20.00
Veaux d'herbe	10.00-12.00
Agneaux et moutons	
Moutons	6.00- 9.00
Agneaux moyens et bons	15.00-18.00
Communs	13.00
Taures	
Choix	aucun
Bonnes	Aucune
Moyennes	13.00-14.75
Communes	8.00-12.50
Bouvillons mélangés	
Bons et choix	19.00-19.75
Moyens et bons	18.00-19.00
Moyens	16.00-18.00
Communs	12.00-16.00

Produits avicoles

Une bonne demande, des approvisionnements, peu abondants et des achats faciles pour livraison immédiate, ont contribué à maintenir le marché des oeufs ferme au début de la semaine.

Vers le milieu de la semaine peu d'intérêt fut manifesté pour les offres venant de l'ouest de l'Ontario à cause d'offres plus alléchantes de l'ouest du Canada pour plusieurs lots d'oeufs devant être livrés la semaine suivante. Cependant, les offres de l'Ontario furent légères parce que, évidemment, il avait vendu ailleurs.

Les grossistes ayant quelques femelles dindes en mains, le marché a fléchi bien qu'en général les ventes furent bonnes. Le marché pour dindons lourds abattus était ferme à cause d'une bonne demande, mais les prix pour ceux vivants furent à la baisse puisqu'ils avaient été trop élevés comparativement à ceux des dindons abattus, et les dindons habillés devant maintenant être entreposés pour vente ultérieure. Les arrivages de poulets et de poules furent légers et les approvisionnements adéquats à cause d'une demande peu animée, et les prix se sont maintenus fermes. Les arrivages de poulets de grill furent suffisants pour une demande régulière.

Prix payés mardi aux marchés à bestiaux de Montréal fournis par le Service fédéral de l'Aviculture (Division de l'Industrie animale), à Montréal pour la volaille classifiée et emballée en boîtes standard.

VOLAILLES EN BOITES

Semaine finissant
LE 3 JANVIER 1956

POULETS ABATTUS

(Au-dessus de 5 livres)

Spécial	50c-53c
A	49c-53c
B	41c-44c
C	33c

(De 4 à 5 livres)

Spécial	40c-42c
A	39c-41c
B	34c-36c
C	22c

(De 3 à 4 livres)

Spécial	37c
A	36c-37c
B	34c-35c
C	19c

(Au-dessous de 3 livres)

Spécial	37c
A	36c-37c
B	34c-35c
C	19c

POULES ABATTUES

(Au-dessus de 5 livres)

Spécial	38c
A	37c-38c
B	35c-36c
C	23c

(De 4 à 5 livres)

Spécial	36c
A	35c-36c
B	33c-34c
C	21c

(Moins de 4 livres)

Spécial	33c
A	32c-33c
B	30c-31c
C	18c

Jeunes dindons plus de

18 lbs catégorie A	44c-45c
Catégorie B	42c-43c

Jeunes dindes moins

18 lbs catégorie A	52c
Catégorie B	45c-46c

Canards	38c
Oies	42c

VOLAILLES VIVANTES

Prix aux producteurs à Montréal

Poules

Plus de 5 livres	30c-32c
De 4 à 5 livres	26c-28c
Moins de 4 livres	20c-22c

Poulets

Plus de 5 livres	35c-39c
De 4 à 5 livres	31c-33c
De 3 à 4 livres	27c-28c
Moins de 3 livres	27c-28c

Jeunes dindes

Jeunes dindons plus de	
18 lbs	36c-38c
Moins de 18 lbs	40c
Canards	29c-31c
Oies	31c-32c

OEUFs

Prix sur place à Montréal

Oeufs triés
(caisses gratuites)

Extra Gros	55c-55½
A-Gros	54c
A-Moyens	51c-52c
A-Petits	47c
B	44c
C	34c

Oeufs non classés
(caisses retournées)

Extra-Gros	50c-52c
A-Gros	49c-51c
A-Moyens	47c-48c
A-Petits	42c-44c
B	39c-41c
C	29c-31c

Prix de gros aux détaillants
à Montréal (cartons d'une douz.)

Extra-Gros	61c-62c
A-Gros	60c-61c
A-Moyens	56c-58c
A-Petits	52c-54c
B	50c-51c
C	39c-41c

Prix au détail aux consommateurs
(cartons de douzaines)

Extra-Gros	65c-67c
A-Gros	64c-66c
A-Moyens	60c-62c
A-Petits	58c-59c
B	53c-56c
C	42c-44c

Nombre d'éleveurs de bovins de boucherie accru de 16% en 1954

Une assez forte délégation de chaque société d'élevage Shorthorn, Hereford et Aberdeen-Angus a assisté récemment à l'assemblée annuelle de l'Association des producteurs de bovins de boucherie, tenue à Lennoxville.

L'assemblée a convenu de fixer la date de la vente annuelle de sujets d'élevage du type à boeuf au 19 avril. Cette vente aura lieu comme à l'accoutumée au terrain de l'exposition de Sherbrooke.

Dans son rapport, le secrétaire, M. D.J. MacMillan, a mentionné qu'en 1954, le nombre d'éleveurs, de bovins du type à boeuf s'est accru de 16 p.c.

Selon les statistiques communiquées par M. Don Robertson, zootecnicien du Ministère fédéral de l'Agriculture, qui a fait ressortir la contribution remarquable des Jeunes Éleveurs de bovillons à l'Exposition d'hiver de Sherbrooke, les sujets engraisés par les clubs ont fait, en moyenne, du 1er février à la fin de septembre, 1.71 lb de gain par jour au coût de 26 sous la livre.

L'exécutif sera constitué, pour 1956, de MM. E.G. Beattie, président, Ross Edwards, de Cookshire, 1er vice-président, Bruce McKellar, de Dewitville, 2ème vice-président, et D.J. MacMillan, secrétaire-trésorier.

Les éleveurs désireux de consigner des animaux à la vente à l'enchère doivent en aviser le secrétaire, M. D.J. MacMillan, agromoine à Cookshire, le plus tôt possible.

(Communiqué)

Le marché des fruits et légumes

A Montréal, mardi le 3 janvier

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours, jusqu'à 9.30 heures de l'avant-midi. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'agriculture, 424a, place Jacques-Cartier, Montréal.

POMMES: Mar. tranquille, McIntosh, tombées 1.00, "C" 1.50, Fameuses, tombées de 50 à 75c. le minot.

AIL: Mar. tranquille, 3.00 la doz de bresses.

BETTERAVES: Mar. tranquille, 90-1.00, lavées 1.25-50-lb.

CAROTTES: Mar. ferme, 1.25-1.50-50-lb.

CHOUX: Mar. inc. 1.50-50 lb. rouges et savoy 1.00 la doz. choux chinois 90-1.00 le cageot.

NAVETS: Mar. inc. 1.00-1.25-50 lb.

OIGNONS: Mar. tranquille, type espagnol 2.00-2.25, jaunes 3.00-3.50 petits 1.25-1.50-50-lb.

PANAI: Mar. inc. 1.50 le minot.

PATATES: Mar. tranquille 1.00-1.10-75-lb.

PERSIL: Mar. inc., 40-50 c. la doz de pqt.

POIREAUX: Mar. tranquille, de 25 à 50 c la doz suivant la grosseur.

SALSIFIS: Mar. inc. 1.25 la doz de pqt.

SAUGE ET SARRIETTE: Mar. ferme, 50c la doz de pqt.

Prix du beurre et du fromage

Mardi dernier, le 3 janvier, sur le marché de Montréal le prix du beurre s'établissait à 58-58½ cents pour le beurre frais No 1 pasteurisé. Ce prix n'est pas nécessairement le prix net, il faut en déduire les frais de vente, d'entreposage, de manipulation et autres frais encourus pour remplir les exigences de l'Office de soutien des prix agricoles.

Le fromage blanc du Québec, se vendait en gros 31 cents la livre, coloré 31¼, celui de l'Ontario, 31½ cents, coloré, 32¼.

Ces prix sont fournis aux journaux par le Service des marchés du ministère fédéral de l'Agriculture.

Le prix des pommes de terre

Mardi, le 3 janvier, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail pour les pommes de terre étaient les suivants:

Québec, 75 livres, \$1.10-1.25. Nouveau-Brunswick, 75 livres, \$1.30-1.35.

Nouveau-Brunswick, 50 livres, \$0.85-\$0.90.

Ile du P.-Edouard, 75 livres, \$1.50-1.60.

Prix des oeufs et volailles en 1956

Pour les premiers quatre ou cinq mois de 1956, on s'attend à des livraisons d'oeufs inférieures à celles du début de 1955, mais elles devraient dépasser un peu la consommation courante. Le prix des oeufs durant cette période sera déterminé par les avantages éventuels que les distributeurs d'oeufs escomptent de l'entreposage. Des éclosions hâtives et nombreuses de poussins de remplacement dans les troupeaux de ponte rendent l'entreposage moins d'attrayant et exercent un effet déprimant sur les prix des oeufs. Le niveau du prix des oeufs pendant le deuxième semestre dépendra surtout de la période et du volume des éclosions.

Il se produira peut-être plus de chair de volaille en 1956 qu'en 1955 à cause de l'expansion soutenue de l'industrie des poulets à griller et d'un plus grand nombre de dindons. Les prix des volailles en 1956 ne différeront probablement pas beaucoup de ceux de 1955; des approvisionnements supérieurs et la concurrence des autres viandes contrebalanceront l'effet d'une demande soutenue et ferme.



COUT DE L'INSERTION: 8 cents le mot. Prix minimum: \$2.00
RABAIS DE 20% pour cinq insertions consécutives du même texte.
DONNEZ CLAIEMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance.
 Toute lettre ou toute demande de renseignements doit être adressée comme suit:

LES PETITES ANNONCES — LA TERRE DE CHEZ NOUS
 515, avenue Viger, Montréal, P. Q. Tél. Université 6-8936

AGENTS DEMANDES

BIJOUTERIE EN GROS
ACCESSOIRES ELECTRIQUES
DE TOUTES MARQUES
 Catalogues gratuits sur demande (180 pages en couleurs)
 vendez pour votre compte, bagues de fiançailles, bagues à pierre, montres, chapelets, bijoux, rasoirs électriques, fers à repasser, etc.
 Marchandises exclusives, importées des 4 coins du monde, vendues à des prix exceptionnellement bas.
 T. Tremblay & Fils, 1810 Laurier Est, Montréal (3)

AGENTS DEMANDES pour vendre des poussins et dindonneaux pour l'un des plus anciens couvoirs approuvés du Canada. Bonne commission. Demandez tous les détails en écrivant à Case No 24, 515, ave Viger, Montréal.

AGENTS POUR VENDRE vêtements sur mesure, directement de la manufacture à la clientèle. Plein temps ou partiel, bonnes commissions, bas prix, bons gratuits en habits. Expérience non requise. Impensant et vaste assortiment d'échantillons tout laine facile à la vente. Profitez de notre proposition pour vous faire de l'argent. Ecrivez maintenant pour nos échantillons. The Crosby Company, Dept. "T", B. P. 413, Montréal.

AIMEZ-VOUS LA VENTE ? Si oui, opportunité de faire \$50. à \$75. par semaine avec notre agence de produits de beauté et nécessités diverses. Détails sur demande à **FAMILEX**, Dept. D, Station C, Montréal.

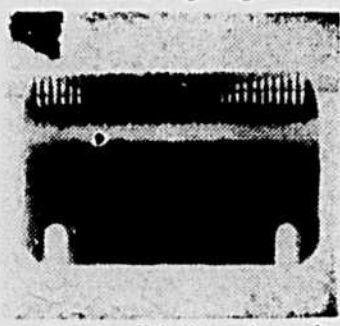
GAGNEZ BEAUCOUP D'ARGENT. A temps partiel, sans expérience, en vendant des vêtements faits sur mesure avec garantie de satisfaction. Boul d'habits GRATIS. Belle collection d'échantillons, avec instructions faciles, envoyée sur simple demande. Rideau Tailoring, boîte 128, station "N", Montréal.

SI NOUS VOUS ENVOYONS UN COMPLET NEUF QUI NE VOUS COUTE PAS UN SOU — le porterez-vous et le montrerez-vous à vos amis? Et si vous prenez leurs commandes, cela vous rapportera chaque fois un beau bénéfice. Nulle expérience nécessaire. Je vous mets au courant et vous confie un gros livre d'échantillons de vêtements. Ne perdez pas votre temps. Renseignez-vous par écrit à votre agent. N'envoyez pas d'argent. Département 712, Goodwear Clothes, C.P. 652, Montréal, P.Q.

PRODIGIEUX ENSEMBLE D'ECHANTILLONS GRATUITS COMME DANS UN GRAND MAGASIN. Désormais vous pouvez vendre à toute la famille — vêtements — chaussures — chemises — pantalons — vêtements sport ou travail, bijouterie, etc. Profitez étonnants. Expérience pas indispensable. Occupation permanente ou partielle. Bon sous forme de vêtements personnels. Demandez par écrit échantillons et renseignements détaillés, absolument gratuits. Dept. 279, Blake-Walker Co., C.P. 637, Montréal, P. Q.

AIGUISAGE

Service d'Aiguisage



Confiez-nous l'aiguisage de vos lames de ciseaux toutes marques. Spécialistes des lames STEWART et OSTER. Aiguisage à l'huile. 75 le set. Notre travail est garanti. Nous réparons les tondeuses brisées, vendons lames neuves. Service 24 heures. Adressez à:

L'USINE D'AIGUISAGE DRUMMOND
 173-166 avenue, St-Jean-Baptiste Drummondville, Qué.

Aiguisage garanti tondeuses toutes sortes. Huile carborundum. Coupe durable 0.75. set. Ajouter frais de retour C.O.D. acceptés. La Cie d'Aiguisage, St-Ours, Cte Richelieu.

AIGUISONS lames tondeuses toutes sortes, huiles, 50c la paire. Ouvrage garanti. Ajoutez frais retour. Au-delà 20 ans expérience **ELZEAR MAHEUX**, St-Benoit Labre, Cte Beauce, P.Q.

MESSIEURS les cultivateurs confiez-nous l'aiguisage plaques de "clippers" toutes marques. Ouvrage garanti. L'aiguisage à l'huile, 0.75 le set. C.O.D. acceptés. Représentant "Stewart & Oster". **EMILE BOLDUC**, Châteaude Blois, Trois-Rivières, Qué.

Aiguisons lames de toutes sortes, à l'huile. Ouvrage garanti, 0.75 pour chaque aiguisage. C.O.D. accepté. Lucien Malo, Rg de l'Acadie, St-Antoine-sur-Richelieu, P.Q.

CULTIVATEURS



Confiez-nous l'aiguisage de vos lames de tondeuses à vaches, moutons, barbières. Eméri 35c, à l'huile 50c. Nous réparons les tondeuses brisées. Tout travail garanti. Service de 24 heures.

L'USINE D'AIGUISAGE (LAMES) STEWART
 230 rue Prince, Dept. A SOREL, Qué.

ATTENTION! Service d'aiguisage de tondeuses d'animaux et chevaux. Ouvrage garanti, prix: animaux 70c, chevaux 10c, plus frais de maille. Lames neuves garanties couper, tondeuses neuves et secondes mains à vendre. **LEOPHILE LACASSE**, St-Gervais, Cte Bellechasse.

Fermiers de l'U.C.C. si vous aimez à encourager un membre de votre union, le suis à votre disposition. Aiguisage de disques Stewart, ouvrage garanti 75 le set. Real Beaudoin, La Bale, Cte Yamaska, P.Q.

VENDONS — REPARONS — AIGUISONS. Toutes sortes lames, têtes, clippeurs, prix 40c. Avons machine automatique à l'huile qui n'use, ne brise pas les lames. GARANTIE. Prompt service, par maille. VENDONS étréteuses-brosses, Coupe-cornes à bétail, Soudureuses électriques, etc. ADRESSE: **L'AIGUISAGE AGRICOLE ENR'G**, 219, LABRECQUE, MONTREAL.

ANIMAUX A VENDRE

Deux taureaux Ayrshire 8 mois, un de 15 mois, enregistrés de mères très bien qualifiées en lait et gras troupeau accredité et négatif. Gilles Desy, St-Barthelemy, Cte Berthier, Téléphone 691-1-1.

A VENDRE vaches fraîches et prêtes à vêler, s'adresser à Bernard Gagnon, 99, Chartrand, Terrebonne, Tél. 115R.

UNE VACHE CROISEE Holstein-Ayrshire, saillies du 19 décembre. Vendrais \$235.00. Pas de mammites, pas d'avortement. S'adresser: Jean-Baptiste Bedard, 51, avenue des Cascades, Beauportville.

A VENDRE. Chiens Collies 1½ an, garantis bons pour les vaches, mâles et femelles \$12.00 chaque. Jeunes chiens Collies 6 mois, prêts à être domptés, \$8.00 chaque. Jeunes chiens Collies, 3 mois, mâles \$5.00, femelles \$3.00. Expédiés C.O.D. Alex Argue, Lyn, Ontario.

45 TRUES DE CHOIX English Yorkshire, saillies 8 semaines, \$80.00 chacune. Trues saillies 5 semaines, \$65.00 chacune. Trues croisées Poland et Yorkshire, pleines, \$80.00 chacune. Trues saillies depuis trois semaines, \$90.00 chacune. Trues croisées Tamworth et Yorkshire, pleines, \$85.00 chacune. Trues saillies depuis 5 semaines, \$90.00 chacune. 10 porcs 8 semaines, \$90.00. 10 cochonnets 5 semaines, \$70.00. Verrats bons pour le service, \$50.00 chacun. Tous ces porcs et trues sont de type long, select, à bacon, à croissance rapide. Ce sont des sujets d'exposition. J'expédie partout C.O.D. Garantie de livraison en bon état. **CALVIN ZERON**, Morrisburg, Ontario.

VACHES et TAURES Holstein pur sang enregistrées, et croisées à vendre en tout temps, (négatives et sous contrôle provincial). Troupeau accredité, négatif, R.O.P. Paul Adam, Beilleville, Qué. Tél. FForest 7-4305.

VERRATS ET TRUES YORKSHIRE enregistrés, classés X X X, 7 mois et plus. Prêts pour service. Trues saillies. Excellente lignée. Prix raisonnables. Albani Nichols, La Présentation, Cte St-Hyacinthe.

A VENDRE

BIJOUTERIE — AUBAINE

BIQUETS PRESTO \$7.50 pour \$3.00. Rasoirs Schick 20, \$27.50 pour \$17.99. Schick Custom \$29.95 pour \$19.99. Ronson \$21.95 pour \$14.99. Phillips \$27.95 pour \$17.99. Remington de Luxe \$31.95 pour \$21.95. Montres-bracelets pour dames, 17 pierres, prix régulier \$35.00 pour \$17.99. Montres-bracelets pour hommes, à l'épreuve de l'eau, des coups, boîtier couleur or ou acier, 17 pierres, régulier \$35.00 pour \$17.99. Une visite de votre part serait appréciée. Inutile d'écrire pour catalogue, nous n'en avons pas. Satisfaction garantie ou argent remis.

BIJOUTERIE WOOD ENRG.
 Dept. T.
 174 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.

CREPES 22 CENTS LA VERGE REDUCTION 50%

Coupons de crêpe, 1 à 3 vg. long, 2c vg., ballot de 18 vgs \$3.96. Coupons 1/4 à 1 vg. appareillés afin d'être plus serviables. Coton Blanc pour tout usage, 14c la verge, 24 vgs. pour \$3.36. Coton à Drap, blanc, 33c vg., 17 vgs pour \$5.61. Broadcloth fleuri, 19c vg., 28 vgs pour \$5.10. Broadcloth de soie blanc, 29c vg., 25 vgs pour \$7.00. Flanellette crème, 21c la verge 25 vgs pour \$6.00. Flanellette carreautee pour chemise, 25c vg., 18 vgs pour \$4.50. Drill gros uni à pantalons, 18 c. vg., 12 vgs pour \$2.16. Denim pour des overalls, 24c vg., 15 vgs pour \$3.60. On peut commander rien que le nombre de verges indiquées. Rose TEXTILES, 62 est, rue Mont-Royal, Montréal.

A VENDRE A SACRIFICE. Un souffleur à neige de marque Sicard avec moteur Wisconsin, 36 pieds et chasals de poussée pour tracteur, aussi un camion Willis 55, millage garanti 4,000 milles. Achetérais des chaudières à sucre. Indiquer qualité et prix. Adresser M. Jules Roy, St-Camille, Cte Wolfe, Qué.

SACS A VENDRE

Sacs de sucre et de farine non lavés, 27c chacun lavés, blanchis 30c chacun. C.O.D. accepté. Toutes sortes de sacs, poches et barils. S'adresser à **JOS. LEBEL**, 8400 rue BOYER, MONTREAL.

ACHETONS OU VENDONS à commissions par encan public. Stock de faillites, feu, liquidation, etc. S'adresser aux Entrepôts Senneville, La Bale, Cte Yamaska, Tél. 137 J.

SACS SUCRE BLANCHIS

sans trou ni déchirure, \$3.60 la douz. Par paquets de 50 sacs, 27c chacun.

SACS EN COTON FLEURI

neufs, n'ayant jamais servi, une verge carrée, au moins 4 sacs appareillés pour être plus commodés, pour tablier, robes, etc. \$4.32 la douz. Par paquets de 25 sacs, 34c chacun.

FIL A TISSER

Fil à tisser en coton, boîtes 1½ lb. 2/8 naturel \$1.05 la livre. 2/16 naturel \$1.09 la livre. SPECIAL pour achat de 100 livres: transport payé et 2/8 naturel \$1.01 la livre. 2/16 naturel \$1.05 la livre. 2% taxe provinciale en plus. Satisfaction garantie ou argent remis.

FOYER D'ECONOMIE

Demandez notre catalogue gratis. 2101 St-Laurent, - Montréal

DIVERS

CUIRS ET TANNAGES I

Cultivateurs! Nous sommes à votre service pour faire le tannage des cuirs qui vous intéressent. Soyez prévenants et économisez en confectionnant ou en réparant vous-même vos articles en cuir à bas prix. Faites-nous un envoi en payant le transport. Cuir à harnais. Cuir à chaussures. Cuir à lacets. Cuir à gants. **ARTHUR MARCOTTE & FILS**, Tanneurs, Portneuf, Cte Portneuf.

REPARATION DE MONTRES. Le mouvement de votre montre remis à neuf, pour \$4.00. **BIJOUTERIE POSTALE ENRG.**, 1493 est, St-Zotique, Montréal.

SACS de sucre et de farine non lavés, 27c chacun. **SACS de sucre et de farine lavés, blanchis,** 30c chacun. Envoyez mandats poste. C.O.D. acceptés. Transport au frais de l'acheteur. **LES AGENCES BELMONT ENRG.**, Case Postale 31, Station R., Montréal 10.

RAQUETTES DE SUCRERIE neuves, à vendre à \$7.00 la paire, transport payé. Commandez par la poste, payable d'avance par mandats de poste ou autres. Joseph Roy, St-Gervais, C.P. No. 11, Cte Bellechasse, Qué.

CLOTURES A NEIGE première qualité, en cède avec 5 rangs de brocs galvanisés no 13, \$14.50 les cent pieds. Aimé Voghel, Ste-Madeleine-Village, Cte St-Hyacinthe, Qué.

HOMMES DEMANDES

POSITIONS disponibles au Canada aux Etats-Unis, en Amérique du Sud, en Europe. Jusqu'à \$15,000. Voyage payé. Ecrivez à **EMPLOYMENT INFORMATION CENTER**, Room C-10, 4 Green St., Boston, 14.

Positions disponibles

Partout au Canada et aux Etats-Unis
 pour hommes et femmes de tout métier ou profession
PRIX A L'HEURE
 Ouvriers \$3.70
 Electriciens \$4.00
 Chauffeurs de camions \$3.55
 Journaliers \$3.00
 Voyages et dépenses payées. Demandez votre blanc de demande d'emploi à:

CENTRE D'INFORMATIONS POUR ENGAGEMENT
 Boîte Postale 41, Baileville, Qué.

INSTITUTRICES DEMANDEES

UNE INSTITUTRICE DIPLOMEE demandée pouvant fournir références, pour école de rang, 25 élèves, 1ère à la 6ème année. Salaire \$140.00 par mois. Pour informations, s'adresser à R. Beauchemin, secrétaire, Commission Scolaire, St-Amable, Cte Verchères, P.Q., Téléphone 1-6.

ON DEMANDE INSTITUTRICE diplômée ou avec certificat de 9ème année, pour école du rang 11, classe de 2ème année. S'adresser au secrétaire-trésorier, St-Jean-de-la-Lande, Cte Temiscouata.

MACHINES AGRICOLES

VENTES ET SERVICE tracteurs Choro-Boy. **RICHIEU EQUIPMENT ENRG.**, 228 St-Hubert, St-Jean.

Niveleuses, camions, automobiles. Chaines à camions pour la moitié du prix régulier. Demandez nos prix. Agents demandés. Ecrivez en anglais si possible. Jack Wardell, 1371, 3rd Avenue East, Owen Sound, Ontario.

CHARIOT A FUMIER avec 150 pieds de rail \$75.00. Tracteur de ferme Ford 49-50. Pelle à neige 6 pieds. Pelle à gravier 3 pieds. M. Jean-Paul Legault, 13,836, boul. Gouin Est, Rivière-des-Prairies Tél: RAYMOND 2-2181.

BANC DE SCIE, 30 pouces, 4½ pieds, engin 5 C.V. Courroie. En bonne condition. \$125.00. Ecrivez à Lucien Jetté, 2305, boul. O'Brien, Ville St-Laurent.

A VENDRE: 2 INCUBATEURS A L'HUILE, accessoires complets, peu usagés — Spéciaux pour 100 et 150 oeufs OIES ou 200 et 300 oeufs CANARDS. Excellent état, preuves de succès, livre d'instruction fourni. Prix \$50. et \$75. O. Thibault, 29E, Cte St-Louis, Ste-Thérèse de Blainville, Cte Terrebonne, Qué.

A VENDRE un chargeur de bois de pulpe et aussi un mélangeur à moulée de 1/2 tonne. S'adresser à Henri Martineau, St-Hermas, Tél. 916-S-1-2.

ON DEMANDE

ON DEMANDE A acheter fer, fonte, cuivre, plomb, zinc, aluminium, batteries, guenilles, etc. Meilleurs prix payés. Nous avons en main du tuyau usagé de toutes grosseurs à vendre. Réservoirs à eau chaude usagés pour ponceaux à vendre. **QUEBEC ENTRE-POT ENRG.**, 325, Lalemant (coin Dorchester) Québec.

COURS COMMERCIAL, PAR CORRESPONDANCE — Demandez notre PROSPECTUS envoyé gratis sur demande. Adressez **COURS MODERNES PRATIQUES ENRG.**, Casier 3, Saint-Hyacinthe, Qué.

ON DEMANDE A acheter bois blanc écorcé, 5 pouces de grosseur en montant, 49 pouces de long. Ecrire à: 3290 rue St-Patrick, Montréal.

JE DEMANDE UNE SEMEUSE à disques en bon ordre, pour chevaux ou tracteur. Donner la grandeur, le prix. Amd Ricard, Sainte-Flore, Cte St-Maurice.

ON DEMANDE UNE FAMILLE pour travailler sur la ferme dont 2 personnes pouvant travailler à l'étable et traire à la traveuse mécanique. S'adresser à Ernest Montandon, Bedford, Co. Mississquoi. Tél. 2132 Bedford.

PHOTOGRAPHIES

PHOTOS FINES PARCHEMIN, SERVICE DU MEME JOUR. Films développés imprimés, 40 cents. IMPRESSION 4c. AGRANDISSEMENT GRATUIT. Ajoutez 10c frais d'expédition. **LA BELLE PHOTO ENRG.**, Station Hochelaga, Montréal.

POUSSINS — POULETTES

COCHETS EN CROISSANCE

APPROUVES. Cochets de races lourdes. Un jour 6c 2 semaines 12c 4 semaines 20c Coqs Leghorn croisés, un jour \$1.50 le 100. Garantie 100% en vie à la livraison. \$1.00 comptant, solde C.O.D. Maple City Hatchery, Chatham, Ontario.

AVICULTEURS: vous qui désirez réussir en aviculture, élevez de bons poussins forts et vigoureux. Nous pouvons vous fournir les quantités que vous désirez dans des races sélectionnées spécialement pour la ponte et la chair. Aussi, poulettes en ponte. Nos prix vous seront envoyés sur demande. **COUVOIR COOPERATIF St-Jérôme**, Cte Terrebonne.

SPECIAL ! POUSSINS EN CROISSANCE

APPROUVES. Rock barrés, Rouges X Rock, Rock blancs, New Hampshire, Light Sussex, Rouges ou Hamp X Sussex, Columbia Rocks at R.L. rouges. Poulettes - 2 semaines \$32.00, 4 semaines \$40., 6 semaines \$48. le 100. Poussins mélangés, même âge. \$10.00 de moins le 100. Leghorn blanches, Rouges X Leghorn, Leghorn blanches danoises et minorques X Leghorn. Poulettes - 2 semaines \$36.00, 4 semaines \$44.00, 6 semaines \$52.00 le 100. Livraison garantie 100% en vie, \$1.00 comptant, solde C.O.D. Commandez sans retard. Kent Hatchery, Chatham, Ontario.

A vendre 16 batteries électriques, capacité 1,000 poussins, 6 éleveuses électriques, capacité 500 poussins 6 éleveuses à l'huile, capacité 500 poussins, pondoirs à 10 trous. Tous de marque Jamesway. Laveuses d'œufs Kleenco, 15,000 boîtes d'œufs d'une douzaine. A vendre à bonnes conditions. S'adresser à C.E. Frenette, Lavaltrie, Cte Berthier, Tél. 617-21.

12½ cts POUSSINS 12½ cts
APPROUVES. Lignée à forte production. Hamp X Sussex, Rock barrés, Rouges X Rock, New Hampshire, Rouges Sussex et Rock blancs. Mélangés \$12.50 le 100. Poulettes \$16.50 le 100. Leghorn blanches, Rouge X Leghorn, Leghorn bruns et Minorques X Leghorn. Mélangés \$13.00 le 100. Poulettes \$27.00 le 100. Garantie 100% en vie à la livraison. \$1.00 comptant, solde C.O.D. Sun Valley, Hatchery, Chatham, Ontario.

VOUS AUREZ toujours satisfaction en commandant nos poussins sexés ou mixtes. Nos lignes de volailles sont améliorées depuis de nombreuses années pour la ponte et la chair. Plus de 25 ans d'expérience dans la production de poussins et le soin des pondueuses. Nous incubons à l'année. Demandes circulaires. **COUVOIR "CERTIFIÉ" ET APPROUVE BOIRE & FRERE**, Wickham Ct-Drummond, P.Q.

POUSSINS DE QUALITE garantie et contrôlée. Races pures et croisées les plus populaires pour la ponte et la chair: Plymouth Rock barré, Light Sussex, Rhode Island rouge, Hybride, Dominant blanc. Demandez notre liste de prix et notre guide avicole. Couvoir Coopératif de Valdeuil, Darnion, Qué. Gaston Ringnet, gérant. Tél. 530.

AVICULTEURS! Assurez-vous d'un bon troupeau de poussins en santé cette saison. De bons poussins signifient de bonnes poulettes et des oeufs en grand nombre. Toutes les races à ponte disponibles présentement. Nous expédions aussi 20,000 poussins broiler Arbor Acres White Rock par semaine dans la Province de Québec. Commandez vos poussins broilers immédiatement pour 1956. Escompte sur commandes à bonne heure. Chaque reproducteur est baigné par le gouvernement et nous émettons un certificat de santé avec chaque expédition. Demandez notre catalogue et prix courant. Monkton Poultry Farms, Monkton, Ontario.

NOTRE SPECIALITE! Populaire poussin hybride provenant du croisement New-Hampshire X Rock Barré, la poulette est noire à cou rouge, le cochet gris. Première éclosion le 3 janvier. Généreux escompte à certaines conditions. Pour description et détails complets, demandez notre dépliant gratuit et liste de prix. Couvoir certifié J.M. Choinière, St-Alphonse de Granby, Qué.

POULETTES \$19.95

Poussins non-sexés \$13.90. Commandez d'après cette annonce avec dépôt. Couvoir approuvé. Toutes races. Éclosures hebdomadaires. Prix spéciaux sur coquets d'un jour et Rock blancs Arbor Acres. Galt Chickeries, Galt, Ontario.

PLUS D'OEUF, PLUS D'ARGENT. Vous voulez produire plus d'œufs douze mois par année, procurez-vous des poussins de notation LIGNEE de Leghorn blanche C.S. constamment améliorée, bien acclimatée et facile à élever. Un Couvoir Certifié du Québec. Venez. Ecrivez, ou Téléphonez. **LA FERME AVICOLE PRÉFONTEAUX, R.R. 4**, Chemin Assot, Sherbrooke, Tél. Lorraine 2-1859.

ELEVEURS DE DINDES. Placez vos commandes sans retard. Nous n'avons jamais prix autant de commandes d'avance que cette année. Il y a sûrement une raison. Nous croyons que les dinde Broad Breasted Tweddle deviennent de plus en plus en demande chez les éleveurs. Nous avons quatre des meilleures races. Nos Tweddle bronzes extra Broad Breasted, voici la race la plus en demande, vraiment très profitable. Demandez, vraiment très profitable. Nous véritables gros Thompson Broad blancs. Broad blancs A.O. Smith comme dinde médium et les meilleures dinde de grill. Aussi Beltsville blancs. Dépliant. Tweddle Chick Hatchery Limited, Fergus, Ontario.

"BONNE ET HEUREUSE ANNEE" — mais la joie en perspective au cours de l'année qui commence, découle de votre compétence à reconnaître et à exploiter vos occasions d'affaires. Voici une belle occasion de faire de beaux bénéfices en 1956: Prenez des poussins qui feront de véritables bonnes pondueuses et prenez-les à bonne heure — le plus tôt possible. Prenez les bons poussins immédiatement, élevez-les bien, vous obtiendrez de belles poulettes bien développées et en pleine ponte au temps où les prix et les plus profitables l'été prochain. (La primes sur les gros oeufs seront le prime sur la grosseur, entre petits et gros, s'est élevée jusqu'à vingt-neuf cents la douzaine au mois de septembre dernier.) Les Couvoirs Bray vous offrent plusieurs lignes spéciales pour la ponte. Demandez tous les renseignements en français. **Fred W. Bray, Limited**, 122, John Street North, Hamilton, Ont. (Plusieurs couvoirs dans la province de Québec.)

(Suite à la page 23)

PETITES ANNONCES

(Suite de la page 22)

LIGNE DE HAUTE PONTE — POUS-
SINS D'OKA. Poussins croisés uni-
formes, provenant de deux races diffé-
rentes, sélectionnées au moyen du
contrôle de ponte R.O.P. depuis au-
delà de 20 ans. Demandez notre liste
de prix. REGISSEUR DE LA BASSE-
COUR, LA TRAPPE D'OKA, Qué.

OEUF OU CHAIR

Il y a des poussins pour les deux
marchés — ou l'un ou l'autre. Races
habituées disponibles aussi bien que
les hybrides Arbor Acres Rock blancs
— croisés Ames — Rock blancs Pilch.
Demandez tous les renseignements.
Régalez votre petit courant. Poussins
disponibles présentement. Nous pre-
nons les commandes d'avance aussi.
Covoir approuvé, 30 années d'expé-
rience. Millside Poultry Farm, New
Dundee, Ontario.

ELEVÉS DE DINDES. Nous avons
pour 1956 les meilleurs dindonneaux
sur le marché. Vous serez heureux
d'avoir nos extra gros Broad Breasted
bronzés. Nous avons aussi les gros
Thompson blancs, A.O. Smith Broad
blancs, Beltville blancs. Éclouons
chaque semaine de l'année. Dépliez
sur les dindes. Tweedle Chick Hatch-
eries Limited, Ontario.

NOS NOUVELLES SERIES TWEDDIE
400, 401 et 402 vous donneront plus
d'œufs pour moins de moule, pou-
deront plus longtemps et auront une
meilleure viabilité dans le poulailler
que toute autre race que nous offrons.
Prenez au moins une partie de votre
troupeau de ces pondeuses extraor-
dinairement cette année et comparez-les
à vous le voulez avec toutes sortes
d'autres hybrides issus de parents de
même souche. Nous savons que vous
revendrez en 1957 acheter des pou-
ssins Tweedle de nos nouvelles séries
400, 401 et 402. Nous avons aussi des
poussins de grill, des dindonneaux,
des poulettes en ponte et prêts à
pondre. Catalogue. Tweedle Chick
Hatcheries Limited, Fergus, Ontario.

PRESENT OU FUTUR

Les poussins Big-4 sont disponibles,
et dans un grand choix. Poulettes,
mélanges, coquets. Éclouons hebdo-
madaires. Covoir approuvé. Stan-
dard de haute qualité appuyé sur
nos 30 années d'expérience. Belles li-
gères de pondeuses. Avez aussi les
hybrides Ames et Pilch Rock blancs.
Demandez-nous tous les renseigne-
ments. Kitchener Big-4 Hatchery,
King, St. E. Kitchener, Ont.

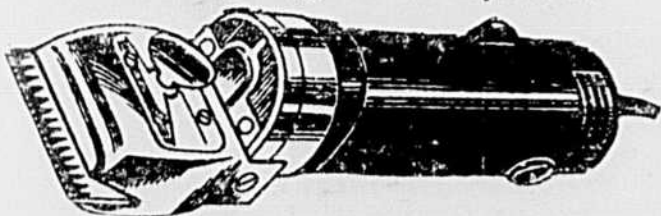
ELEVÉS DE POULET DE GRILL.
Notre nouvel hybride Indian River
(Coeur Lancaster croisés avec des pou-
lettes Nichols no 12) est une lignée
surprenante. Ces poussins ont une
bien meilleure santé, meilleure allure,
donnent de meilleurs rendements,
plaisent davantage aux consommateurs.
Ils sont de grosseur uniforme et
perdent moins de poids entre la ferme
et l'abattoir. En tout point, l'hybride
Indian River sera plus profitable.
Nous avons aussi des Rocks blancs
Arbor Acres et des New Hampshire
Nichols issus de première génération.
Dépliez. Tweedle Chick Hatcheries
Limited, Fergus, Ontario.

A VENDRE 110 POULETTES de 6 mois
de race hybride. S'adresser à Roger
Jos. E. Gélinas, Saint-Barnabé Nord,
Comté Saint-Maurice, P. Qué. Tél.
65131.

ELEVÉS DE POULETS DE GRILL.
Notre nouvel hybride Indian River
représente pour vous beaucoup plus
que son prix d'achat. Ce nouvel hybride
issu de trois croisements est parti-
culièrement remarquable comme le
meilleur producteur de poulets de grill
sur le marché aujourd'hui. Ces oiseaux
sont plus vigoureux, moins suscepti-
bles à la C.R.D. et autres maladies, se
développent plus rapidement et font
une meilleure conversion de la mou-
le. Essayez-les, vous en demanderez
encore. Nous avons aussi des sujets
issus de première génération Rocks
blancs Arbor Acres, New Hampshire
Nichols. Dépliez. Tweedle Chick
Hatcheries Limited, Fergus, Ontario.

COCHETS RACES LOURDES
Cochets Rocks Island Rouges, \$4.00
le cent. YOUNG'S HATCHERY, Ridge-
town, Ontario.

Service d'aiguillage et de réparation



Confiez-nous l'aiguillage de vos lames de tondeuses
(clippers) de toutes sortes, 75c la paire.
Nous avons les machines nécessaires à Pierreville pour
aiguiller vos plaques de tondeuses à vaches, moutons, che-
vaux, etc.; ainsi que pour réparer votre tondeuse promp-
tement et de manière satisfaisante. Tout travail est ga-
ranti. Service rapide.

L'USINE D'AIGUISAGE STEWART
PIERREVILLE, Dépt. 104 Cté Yamaska, Qué.

MALADIES RESPIRATOIRES du cheval

Enrayez im-
médiatement
la gourme et
la toux avec
le nouveau
sirop "VEGE-
TAL" expecto-
rant et vot-
re cheval
ne contrac-
tera certai-
nement pas
le souffle. Par poste, \$1.50 format
moyen, ou \$3.00 la pinte, port pa-
yé. Contre le SOUFFLE, employez
le traitement "PIDARD" qui don-
nera les meilleurs résultats quelle
que soit l'ancienneté du cas. Très
important de spécifier approximati-
vement le poids de l'animal. \$1.00
port payé. — Adressez-vous à :



THS-LS GIRARD

Spécialiste des maladies
respiratoires

St-Félicien, Cté de Roberval, Qué.
Agents demandés.

TERRES A VENDRE

FERME 375 acres à 1/2 mille du vil-
lage de Champlain, N.Y., tout équi-
pée. Erablère pour 3,000 saux. Ecrivez
à ROMEO GUAY, Champlain, N.Y.,
R.F.D. No. 1.

PLUSIEURS BELLES TERRES A
VENDRE dans le meilleur centre
agricole d'Abitibi. Termes faciles
moyennant certain comptant. Avec
ou sans roulement, 100 à 300 acres d'un
bloc pour grosse famille. Planches,
sans roche ni sable, bons bâtiments,
4 arpents à 3 milles du village. Tra-
vaux mécanisés, eau courante, ser-
vice d'autobus, téléphone, coopératives
agricoles d'électricité, d'achats et
ventes, de boucherie, syndicat laitier,
lait vendu \$4.95 le 100 livres. Che-
mins d'asphalte, entretenus à l'an-
née. Belle église sans répartition, col-
lège, couvent, sanatorium, tous à
l'épreuve du feu. Taxes municipales
\$0.70%, etc. Région riche en ressource
naturelles, chasse, pêche, bois,
mines, agriculture, etc. Causes, vieil-
lesse, maladie, manque de main-
d'œuvre. Auteurs pour comptant.
Elphège Boisclair, président de
l'U.C.C. Macamic, Cté Abitibi, P.Q.

L'agriculture demeure...

(Suite de la première page)

des bûcherons, des représentants
des Fédérations suivantes: Joliet-
te, M. G. Gauthier; Mont-Laurier
M. Z. Dufour; Nicolet, M.B. Man-
seau et M. l'abbé R. Veronneau;
Québec-est, M. A. Fradette; Qué-
bec-nord, M. G. Hamel et M. l'abbé
David-G. Pettigrew; Québec-ouest
M. l'abbé Alexandre DeBlois, M. N.
Pérusse; Québec-sud, M. J. Mar-
coux; Rimouski-est, M.P. Cas-
tonguay; Rimouski-ouest, M. M.
Roy; Saguenay, M. J. Bouchard;
Sainte-Anne de-la-Pocatière, M.
F. Bélanger; Saint-Hyacinthe, M.
E. Benoit; Sherbrooke, M. A.
Choquette; du président de la Fé-
dération des Syndicats de Produc-
teurs de Lait de la province de
Québec, M. L.-P. Rioux, et éga-
lement de M. L.-P. Poulin, secré-
taire général et M. P.-H. Lavoie,
directeur de "La Terre de Chez
Nous".

Une loi de la...

(Suite de la première page)

doute présenté sous peu par le
gouvernement devrait rencontrer
l'approbation générale de l'assem-
blée législative, s'il correspond
bien à l'intention des cultivateurs,
puisque avant l'ajournement de la
session pour les fêtes, M. A. Du-
pré, porte-parole de l'opposition en
questions agricoles, a fait inscrire
au feuillet de l'assemblée, l'avis de
motion suivant:

"Qu'un comité spécial de quinze
membres soit institué avec mission
de préparer un projet de loi pré-
voyant la création d'un office des
produits agricoles pour favoriser
la vente collective des produits de
la ferme et assurer de meilleurs
prix de vente aux agriculteurs de
la province."

Souhaits de...

(Suite de la page 2)

denrées les plus nécessaires à la
vie. Remercions la divine Provi-
dence d'avoir ainsi béli et récom-
pense les travaux des champs.
Dans l'ensemble satisfaisant, le
tableau de l'année écoulée com-
porte néanmoins des ombres; une
fois encore, les cultivateurs auront
expérimenté le caractère instable
des prix de vente des denrées
agricoles. Il est à souhaiter que
cette situation se réajuste en 1956
afin que les cultivateurs puissent
obtenir des prix raisonnables pour
leurs produits, représentant une
rémunération équitable pour leur

travail et celui de leurs enfants.

Je souhaite donc ardemment que
les difficultés, les mérites et le
rôle fondamental des agriculteurs
soient de mieux en mieux compris
et appréciés de toutes les classes
de la société.

A vous, frères cultivateurs, je
souhaite que vous vous attachiez
de plus en plus à votre tâche quo-
tidienne, convaincu de la nobles-
se de votre profession, afin de tra-
vailler malgré tous les aléas de
la profession dans la sécurité et
la joie.

Je souhaite à vos épouses, si
admirables collaboratrices, de
transmettre à vos enfants le goût
et l'amour des travaux agricoles.

Visite de quatre pâturages de ferme à Ste-Sophie

Sur l'invitation de MM. Louis
Baribeau et Henri Verville, le
premier, titulaire du bureau d'a-
gronomie de Nicolet-Est, le se-
cond agronome en grande culture
et surveillant régional des con-
cours de fermes, un groupe d'une
soixantaine de cultivateurs et de
techniciens agricoles a visité, le
23 septembre, de superbes pâtu-
rages établis chez quelques mem-
bres d'un concours d'exploitation
rationnelle de fermes inauguré, il
y a trois ans, dans cette division
agronomique.

Les fermes visitées furent cel-
les de MM. Adrien Bazil, Clément
Fournier, Laurent Demers et Do-
natien Fournier, tous de Ste-So-
phie de Lévrard, paroisse qui, à
elle seule, compte une trentaine
d'adhérents au concours en voie
d'exécution.

Chez tous les concurrents,
d'importants travaux d'améliora-
tion de base ont été effectués.
L'objectif est d'accroître les ré-
coltes et d'améliorer les trou-
peaux. Avec le concours de tech-
niciens de la Cie Canadian Indus-
tries, en l'occurrence MM. J. A.
Lamoureux, René Desjardins et
Jean L. Leclerc, les dirigeants du
concours se sont intéressés spé-
cialement à l'établissement de
champs de pacage très productifs.
Grâce aux opérations culturales
bien exécutées, au chaulage adé-
quat, à l'application d'engrais
chimiques à des dosages plus en
rapport aux exigences des sols et
des plantes, à l'emploi de mélan-
ges appropriés, à base de légumi-
neuses — trèfles Ladino et Lo-
tier — les pâturages visités sont
d'une luxuriance vraiment remar-
quable même après avoir donné
une récolte de bon foin et être
soumis depuis à la paissance. Ces
champs sont subdivisés et soumis
à un régime de paissance en ro-

tation. On y observe des parcelles
fertilisées à doses différentes
avec résultats à l'avantage d'une
fertilisation copieuse. Les vaches
accordent une préférence mar-
quée aux superficies ayant reçu
de plus fortes applications d'en-
grais chimiques, phénomène qui
justifierait cette prétention que
l'engrais chimique accroît la te-
neur en sucre de l'herbe, la ren-
dant ainsi plus succulente.

C'est M. l'agronome Louis Bari-
beau qui a souhaité la bienvenue
aux visiteurs rassemblés à la salle
paroissiale avant le départ. M.
l'abbé Albert Dumas, curé de
Ste-Sophie, a rendu hommage au
magnifique travail d'équipe ac-
compli durant le concours sous la
direction de MM. Baribeau et
Verville et autres techniciens qui
leur ont prêté le concours de
leur expérience pour aviser les
concurrents dans l'exécution de
leur programme de culture.

Après quelques explications de
MM. Henri Verville et J. A. La-
moureux sur les essais culturaux
à observer, les visiteurs se sont
rendus aux fermes précitées pour
terminer leur visite chez M.
Donatien Fournier où quelques
allocutions furent prononcées par
MM. Nazzaire Parent, chef-adjoint
du Service de la Grande Culture;
J. Edouard Brisebois, officier du
Service de la Propagande, Roland
Lespérance, rédacteur du Service
de l'Information et des Recher-
ches; Bruno Potvin, des Carrières
de Deschambault; René Desjar-
dins et J. L. Leclerc, de la CIL;
Armand Joubert, agronome de
Nicolet-Ouest, et M. l'abbé Al-
bert Dumas.

Les orateurs ont félicité les
concurrents des progrès réalisés
en régie des pâturages en appli-
quant d'une façon intégrale des
méthodes préconisées depuis plu-
sieurs années par la science ag-
ronomique et dont l'efficacité saute
aux yeux aujourd'hui.

On ne doit pas fumer dans les magasins

Dans beaucoup de municipalités,
les règlements défendent de fu-
mer dans les magasins. Durant
les fêtes, la stricte observance de
ce règlement s'impose dans toute
sa rigueur, dit la Ligue de Sécu-
rité de la province de Québec.
Quand le magasin est rempli à
sa capacité toute la journée, il y
a souvent beaucoup de papier sur
le parquet. Un mégot de cigarette
ou de cigare peut mettre le
feu à ce papier. Même s'il n'y a
pas danger de conflagration, le
moindre cri d'alarme, la vue de
la fumée dans un coin du maga-
sin peuvent causer une panique
dans le magasin. C'est là surtout
qu'est le danger.

Brevets d'invention

MARQUE de COMMERCE
DESSINS de FABRIQUE
en tous pays

MARION & MARION

Raym.-A. Robic - J.-A. Bastien
1510, rue Drummond
MONTREAL

Le Manuel de l'Inventeur

et formule de preuve
d'invention

25c

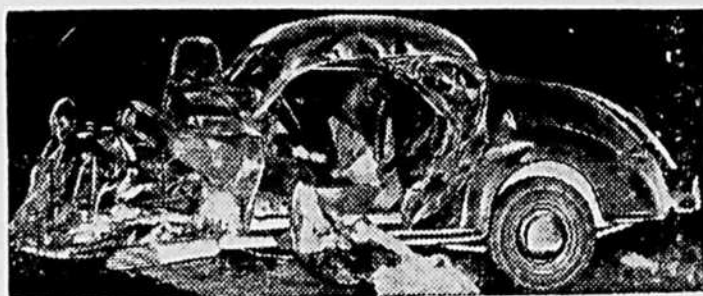
écrivez à

ALBERT FOURNIER

PROFESSEUR de BREVETS d'INVENTION

934 STE CATHERINE EST MONTREAL

CELA COÛTAIT TROP CHER!



Un pneu neut? Réparer les freins? Replacer les lumières?
Quelle que soit la déféctuosité qui causa l'accident mortel, il
se croyait trop pauvre pour en payer la réparation. Qui est
assez pauvre pour exposer follement sa vie? Rappelez-vous
que plus votre voiture est en ordre, plus vous êtes en sécurité.
Soyez prudent! C'est peut-être votre vie que vous sauvez!

Les Sociétés d'Assurance de l'U.C.C.

Vie — Incendie — Automobile

515 avenue Viger

Montréal 3



LE COIN DU MARAICHER

par **Gérard GIROUX**

Agronome spécialisé en horticulture

Nos souhaits et prévisions pour 1956

Santé, bonheur et prospérité, voilà les vœux que nous tenons à exprimer à tous nos producteurs de fruits et légumes, à l'occasion du Nouvel An. Pour mieux compléter ces vœux, permettez-nous d'y ajouter un souhait bien traditionnel chez nous à la campagne et qui remonte jusqu'à nos premiers ancêtres : "Le paradis à la fin de vos jours".

Cette expression, simple et belle à la fois, est bien réconfortante et pleine de sens à l'adresse de celui qui la reçoit, particulièrement chez nos cultivateurs. En réalité, ne répond-elle pas aussi à la doctrine sociale de l'Eglise qui nous enseigne que l'homme, issu du paradis terrestre où il trouvait en abondance tous les fruits et légumes de la terre, doit tendre vers sa fin ultime qui est le paradis céleste? Car la profession que l'homme choisit, qu'elle soit agricole, agronomique, médicale ou autre, n'est qu'un moyen ou un laisser-passer sur terre pour mieux atteindre cette fin. Ce n'est qu'au paradis céleste que le cultivateur, comme tous les autres hommes d'ailleurs, trouvera la plénitude de son bonheur. Finis alors les peines, les souffrances, les problèmes d'ouvrage ou les problèmes de vente des légumes.

Que nous réserve l'année 1956?

Il est assez difficile de prédire à l'avance ce que sera l'année 1956, tant du point de vue de la production maraîchère que du point de vue marché. Souhaitons que les conditions soient au moins aussi bonnes cette année qu'elles l'ont été en 1955, dans l'ensemble. Selon les prévisions économiques présentées à la conférence fédé-

rale-provinciale de l'agriculture à Ottawa, en décembre dernier, les revenus en espèces tirés de la vente des produits agricoles en 1956 seront à peu près les mêmes qu'en 1955.

Si l'on tient compte du producteur lui-même sur sa ferme, ce dernier peut toujours faire jouer certains facteurs qui sont sous sa juridiction et qui influenceront le succès de ses cultures au cours de l'année qui vient. Au lendemain du Jour de l'An, soit durant tout le cours de janvier, le cultivateur-maraîcher trouve la généralement la meilleure période pour réfléchir et méditer un programme de cultures qu'il pourra mettre en pratique sur sa ferme, dès le printemps venu. Il peut toujours se baser sur le succès et l'expérience des années précédentes. Il pourra, en effet, juger s'il doit continuer telle ou telle production maraîchère qui lui a apporté une certaine somme de revenus, l'année d'avant, ou la changer pour une autre culture, si le contraire lui arrive. Ainsi, chez le producteur qui est exposé, chaque année, à récolter des pommes de terre envahies par la gale, ne vaudrait-il pas mieux pour lui de remplacer cette culture par celle de la tomate, si le cultivateur demeure dans une région où l'industrie des conserves est florissante?

Les récoltes en 1956 dépendront aussi pour une large mesure du comportement des saisons. Aurons-nous un hiver rigoureux, un été pluvieux, ou un été sec comme en 1955? Question à laquelle il n'est pas facile de répondre. L'on peut affirmer toutefois que l'on s'attend, chez les pomiculteurs, à une récolte moindre que l'an dernier, étant donné la récolte record de pommes de 1955. Un expert en la matière nous disait dernièrement que les bourgeons sur les pommiers paraissent plus affaiblis cet automne qu'à pareille date en 1954. Conséquence de la forte récolte de l'année qui vient de se terminer. La récolte de fraises sera certainement meilleure que l'an dernier, si l'hiver ne cause pas de dégâts aux fraisières et si la floraison au printemps est abondante et n'est pas affectée par les gelées tardives.

Dans le cas des pommes de terre, l'on s'attend à une diminution dans les plantations du fait que les prix touchés par les producteurs, cette année, ont été inférieurs à ceux de l'année précédente.

Perspectives du marché

D'ici six mois, selon la conférence agricole fédérale-provinciale, les importations de pommes de terre des Etats-Unis au Canada seront inférieures à celles de la même période de 1955.

L'on prévoit une augmentation dans l'exportation de nos pommes vers l'Allemagne de l'Ouest, et certains états de l'Amérique Centrale. La demande pour les fraises fraîches, congelées ou transformées se maintiendra ferme au cours de 1956.

Pour ce qui est des légumes,

tels que les choux, les carottes et les oignons, l'on prévoit que les prix se maintiendront assez fermes tout le cours de l'hiver 1956, à cause de la production plus faible de ces légumes aux Etats-Unis, en 1955.

Dans le domaine des légumes destinés aux fabriques de conserves, les étendues prises sous contrat avec les conserveurs dépendront largement des approvisionnements qui seront disponibles en avril 1956.

Concours organisé à Ste-Angele

L'assemblée générale du syndicat de l'U.C.C. de Ste-Angele de Monnoir avait lieu le 9 décembre en la salle paroissiale.

Les directeurs élus sont MM. Arthur Bellavance président, Lucien Jetté vice-président, Edgar Voyer, Arthur Gurtin, Rosaire Clément, Olivier Bédard et André Mailloux.

Assistait à l'assemblée le propagandiste Jean-Guy Blouin qui,

comme d'habitude dirigea l'assemblée de main de maître.

L'aumônier du syndicat, M. le curé J.N. Lemieux, tira les conclusions de la réunion. Il promit \$25 pour la réalisation d'un concours organisé par le syndicat pour l'amélioration d'une culture dans la paroisse.

M. le maire Arcadius Viers offrit \$15 pour le même concours, à condition que le cercle agricole se fusionne au syndicat.

M. Rosaire Clément, propagandiste pour l'assurance, promit \$10 pour la réalisation du même projet.

Jean-Paul LAFOREST, secrétaire

OLIVER

"FINEST IN FARM MACHINERY"



Le tracteur Oliver Super 55 diesel; capacité deux et trois charrues. Autres Oliver diesel plus gros.

vous économisez les $\frac{2}{3}$...

... vraiment, vous pouvez économiser jusqu'aux deux-tiers de vos frais de carburant si vous adoptez un tracteur Oliver diesel. Les Oliver diesel utilisent un carburant meilleur marché et fournissent un plus grand nombre de chevaux-vapeur-heures par gallon. La moyenne d'économie est d'environ les deux-tiers, selon le prix local du carburant.

Seul Oliver peut vous offrir "l'énergie diesel" sur tout tracteur agricole de toute dimension; et les tracteurs Oliver n'exigent pas de carburant spécial d'allumage, ni de dispositif particulier d'allumage.

SUCCURSALES: Regina - Calgary - Edmonton - Saskatoon - Winnipeg
DISTRIBUTEURS: La Coopérative Fédérée de Québec, Montréal - Goodison Industries, Ltd., Toronto, Ontario - Barker Equipment Company, Fredericton, Nouveau-Brunswick - Atlantic Equipment, Ltd., Truro, Nouvelle-Ecosse - Pacific Tractor & Equipment, Ltd., Vancouver, Colombie-Britannique.

The Oliver Corporation
Boîte Postale 279, Station L,
Montréal (6), Québec, Canada



POMMIERS



greffés
et
cultivés
chez nous
sur
racines
rustiques
et
acclimatées
du Québec
hauteur
de 5
à 6 pieds

Variétés
d'été
d'automne
et
d'hiver

Toutes commandes remplies avec le plus grand soin.

Demandez notre catalogue gratuit

PEPINIERE

EDOUARD BOULAIS

St-Jean-Baptiste-de-Rouville
Tél: Mariville 25

Manufacturier de conserves
tomates et fèves de marque

LOTUS